Présentation de la démarche

11 rue Deslongrais CS 70076 Vire - 14500 VIRE NORMANDIE

Tél. 02 31 66 60 00 - Fax 02 31 68 89 66

www.virenormandie.fr

INTRODUCTION

Amorcé à la fin des années 2000, le « big bang territorial » que notre pays a connu entre 2013 et 2016 a balayé l'ensemble des repères administratifs historiques de même que les habitudes de travail qui résultaient de ces derniers. En 2014, au gré des annonces de réformes territoriales ou d'évolution des enveloppes de dotation, les élu.e.s en place pouvaient appréhender le futur de leur collectivité à très court terme en l'absence d'initiative de leur part.

Du point de vue du Bocage virois, les données sont simples : la réunification de la Normandie est annoncée et, avec elle, une nouvelle répartition des lieux de décision, administratifs et politiques, entre Caen et Rouen, le Département est sur le point de perdre sa clause générale de compétence et devra revoir ses modalités d'intervention auprès des territoires, la fixation à 15 000 habitant.e.s du seuil de population minimum pour les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) pousse les « ComCom » et « Intercom » à chercher celles avec lesquelles elles seront amenées à fusionner, ... et la baisse des dotations de l'État perçues par les communes, annoncée à 30% en trois ans, amène ces dernières à réfléchir aux coupes qu'elles devront opérer, tant en matière d'investissement que de fonctionnement.

Dans un espace géographique où les élu.e.s se sont emparé.e.s, très tôt, de la construction communautaire et ont bâti des communautés de communes très intégrées autour de bourgs et de villes, à l'échelle de « pays », l'équation est simple : renoncer à une action politique forte, avec un champ de compétence étendu et un niveau de décision en proximité directe des habitant.e.s ou transformer l'existant, c'est-à-dire se donner les moyens d'exister et de maîtriser autant que possible son destin à un niveau d'échelle plus vaste, plus global. Cela s'est traduit localement par la transformation, totale ou partielle, de communautés de communes en communes nouvelles, dans des proportions observées nulle part ailleurs en France.

La création de la commune nouvelle de Vire Normandie s'est inscrite dans ce contexte.

Ce changement de strate opéré par l'échelon communal s'est effectué tout en maintenant un pouvoir de décision aux communes historiques, plus ou moins étendu selon les endroits, avec des maires délégué.e.s, voire des conseils de communes déléguées et des conseils consultatifs, comme c'est le cas à Vire Normandie. Ces nouvelles entités ont, dans le Bocage, toutes relevé l'épreuve du premier renouvellement de leurs conseils municipaux sans voir leur légitimité remise en cause.

Le temps de sa construction étant passé, Vire Normandie doit désormais s'affirmer, exprimer son utilité et fixer, politique publique par politique publique, l'horizon vers lequel elle tend et c'est l'objectif de la démarche de projet de mandat dans laquelle s'est engagée la majorité municipale.

1. Fixer un cap : définir des orientations pour inscrire l'action dans un temps long

Il s'agit, tout d'abord, d'être en capacité d'inscrire l'action de la « commune nouvelle » dans des axes stratégiques clairs et identifiés, touchant aux différentes thématiques qui composent la vie quotidienne de nos concitoyen.ne.s. Cette inscription, sur le temps d'un mandat, permet de donner davantage de sens aux initiatives et aux projets portés par la collectivité, d'aller au-delà de la simple question des opportunités de financement qui se présentent.

La démarche de projet de mandat est également l'occasion de dire comment sera mis en œuvre le programme que portait la majorité au moment des élections et sur la base duquel elle a recueilli la confiance des électeur.rice.s. Pour passer d'une présentation « catalogue » d'engagements de campagne à un véritable plan d'actions pour la durée du mandat, une synergie doit se créer entre les élu.e.s et les services de la collectivité, les premiers définissant les valeurs tandis que les seconds ont à penser les stratégies qui devront être mises en œuvre pour les concrétiser.

Des groupes de travail ont ainsi été mis en place pour tout d'abord échanger sur le bilan des années passées et établir un diagnostic partagé de l'existant, faciliter l'acculturation sur les dossiers d'actualité et enfin déterminer quand et comment les projets nouveaux seront conduits, en veillant toujours à rappeler pourquoi ils le seront.

La démarche de projet de mandat permet par ailleurs de s'interpeler sur les différentes étapes maillant le processus décisionnel de la collectivité. S'assurer, par exemple, que les commissions thématiques disposent de contours adaptés aux sujets sur lesquels elles sont appelées à travailler. Veiller à ce que l'échelle retenue, commune déléguée ou Vire Normandie, est opportune pour atteindre les objectifs fixés.

Les rapports de politique publique qui en résultent jettent ainsi les bases d'une nouvelle gouvernance de la commune nouvelle et permettront, à terme, d'adapter sa charte de gouvernance, adoptée en 2015, dans un paysage bien différent, aux réalités des temps présents et de cinq années d'existence.

2. Renforcer la crédibilité de Vire Normandie auprès des financeurs

Le territoire de Vire Normandie est soumis aux mêmes contraintes que les autres collectivités locales, mais dispose d'atouts certains, dont sa capacité à partager en vrai sur sa situation avec ses partenaires, pour sans cesse se remettre en question et agir. Au-delà même de notre action face à la crise sanitaire covid-19, cette capacité de résilience est et sera constitutive de notre projet qui restera dynamique, et que la formalisation qui accompagne la démarche « projet de mandat » ne viendra surtout pas figer.

- des contraintes : le territoire virois, comme les autres, est confronté à une concurrence accrue avec les autres bassins de vie. Sous l'effet conjugué des réformes institutionnelles et fiscales, des changements sociétaux et de la crise de la dette publique, il convient d'envisager un nouveau modèle de développement qui favorise le dynamisme local et une organisation sociale solidaire. L'approche positive de la contrainte permet d'appréhender autrement la raréfaction des deniers publics et de la placer sur un autre plan que celui strictement comptable.
- des atouts : les ressources sont partout dans le Bocage virois. Une partie de celles-ci est gaspillée parce que ces richesses ne sont pas suffisamment connectées entre elles. Il est urgent de « potentialiser » ces ressources, de les dynamiser dans une perspective de développement ;
- un nouveau projet : une nouvelle équipe a été élus en juin 2020 qui affirme sa volonté de :
  - Ne pas subir les évolutions profondes qui s'annoncent mais les anticiper pour être en capacité d'agir ;
  - Mener une réflexion sur le territoire (et non sur le seul champ d'action de la Ville) et analyser le territoire dans un espace géographique large et dans un espace-temps prospectif ;
  - Enrichir et partager cette réflexion en interne, avec les territoires proches et avec nos partenaires institutionnels, privés et associatifs : « Vire Normandie n'a plus la capacité de travailler seule » ;
  - Aboutir à une vision du territoire et à une ambition traduite par un projet de territoire dont la mise en œuvre rassemblera les acteurs locaux ;
  - Mettre en œuvre une démarche productrice de changements dans un objectif d'amélioration durable de la situation du territoire et de ses habitants.

Dès lors, il convient de viser le développement des ressources du territoire, de « faire autrement pour dynamiser l'existant ».

En ce sens, notre projet doit pouvoir se concrétiser à travers le renforcement d'une démarche partenariale et territoriale, ce qui implique :

- de formuler une vision claire de l'avenir et des objectifs à atteindre. De ce point de vue, un projet de territoire reste une « construction » permanente, qui résulte de la combinaison et de la coordination d'acteurs pour la mise en œuvre d'une trajectoire de développement. Le pilotage de l'action publique en est d'autant plus nécessaire ;
- de partager du sens et des priorités d'action - en interne et avec les acteurs locaux – affirmés dans des rapports de politiques publiques.

C'est ainsi que les valeurs et les orientations de notre majorité seront portées, avec le soutien des autres, dans une démarche fédératrice qui nous permettra d'animer nos politiques publiques et stratégies de filières avec nos partenaires.

Plusieurs politiques publiques sont transversales, elles appellent le concours de plusieurs directions de la collectivité, du CCAS, de l'intercommunalité même ou de partenaires. Elles nécessitent également de partager du sens et des priorités d'action avec les autres acteurs locaux.

Cette démarche dépasse le cadre de l'organisation administrative et celle de la nomenclature comptable, elle est transversale.

L'activité de la collectivité peut alors être présentée autour de grandes politiques publiques qui seront concrétisées par des programmes d'actions. Cette structuration permet de présenter l'activité de la collectivité non pas au regard de son organisation mais de ses finalités.

Cet effort permet aussi de lutter contre le déficit de formalisation généralement constaté dans les politiques publiques menées à l'échelon local, hormis dans les collectivités de taille beaucoup plus importantes, en particulier les Départements, les Régions et les agglomérations.

En formalisant ses intentions politiques, notre majorité entend renforcer son crédit auprès de nos partenaires et auprès des services de l'Etat.

Ainsi, en traduisant les choix stratégiques de notre majorité, la démarche « projet de mandat 2021-2026 » nous permet de partager des priorités d'actions et de pousser des stratégies de filières avec nos partenaires (par exemple sur la réussite éducative, le développement des sports nature, la gestion durable de la collectivité sur le plan de ses moyens, l'action culturelle et le développement des droits culturels, les solidarités, la transition énergétique et écologique, et de multiples autres sujets).

En affirmant ces priorités, nos réponses aux appels à projets et appels à manifestation d'intérêt, nos actions partagées avec nos partenaires ne sont plus à considérer comme des alliances de circonstances ou d'opportunité, mais comme des réponses cohérentes et prospectives aux enjeux du territoire et de ses habitants.

3. Une base pour asseoir la ligne managériale et son animation

Dans la mise en œuvre de la démarche « projet de mandat », l'activité de la collectivité est présentée autour de ses finalités.

La gestion des ressources humaines a été annoncé comme l'une des priorités du mandat. Or, donner du sens, partager la vision de l'organisation et des objectifs à tous les niveaux sont des facteurs clés du bien-être au travail. Développer le management de proximité, c'est renforcer la cohérence d'action à tous les niveaux. Dans un monde en perpétuel mouvement, il est essentiel pour les équipes et les managers de pouvoir disposer des rapports d'orientations comme autant de repères, de lignes de conduite pour les cinq années à venir.

Bien sûr, ces rapports d'orientation resteront dynamiques, continueront de s'adapter aux contextes et enjeux mondiaux, régionaux, locaux. L'administration continuera à faire preuve d'agilité, comme les équipes le démontrent depuis le mois de mars 2020 et les premières conséquences dans le quotidien de travail de la crise sanitaire mondiale.

Mais tout en cultivant cette souplesse et cette agilité, y compris par des temps de formations et de réflexions collectives, il est nécessaire de renforcer la lisibilité des politiques publiques et d'inscrire les actions dans une architecture porteuse de sens, pour renforcer le bien-être au travail et la qualité de service aux habitants et aux usagers.

Dans le même temps, cette démarche crée les conditions d'une évaluation au fil de l'eau de l'action de la collectivité et d'un « rendu compte » régulier auprès des citoyens.

Tout au long du mandat, ces rapports d'orientation seront vivants, dynamiques. Ils seront un outil de travail au service des dialogues de gestion entre les élus et les services. Régulièrement, des délibérations soumises au vote du Conseil municipal y feront référence dans les années à venir.

Chaque politique publique comportera plusieurs programmes. Les éléments qui fondent un programme sont les suivants : le choix politique, les moyens (humains et budgétaires) et la capacité à déterminer des objectifs.

Un programme s'inscrit dans la durée (le mandat), il exprime une finalité (sa raison d'être) et traduit un engagement politique. Il s'inscrit dans un contexte législatif et/ou conjoncturel, définit des priorités, précise des objectifs à atteindre et des moyens humains et budgétaires pour y parvenir.

Il sera donc important de se donner l'objectif d'intégrer la démarche « projet de mandat » et le suivi des politiques publiques qui la constituent au cœur du cycle budgétaire, au moment du vote des budgets primitifs et des comptes administratifs. Ce sera un objectif de plus dans la modernisation de l'action de la collectivité, en visant une mise en œuvre en 2023 au plus tard.

Quels que soient les nouveaux documents et outils qui seront utilisés à ce titre à l'occasion du cycle budgétaire, la démarche « projet de mandat » poursuivra donc les objectifs suivants :

- Entretenir un dialogue permanent entre élus et services, donner du sens, structurer l'activité ;
- Mettre en regard des objectifs avec des moyens humains et financiers ;
- Travailler ensemble, créer les conditions d'une transversalité effective ;
- Mesurer les résultats, faire de l'évaluation un outil de pilotage des politiques publiques et de management des services.

Les élus gardent leur périmètre de responsabilités, mais ils sont par ailleurs en charge d'un programme à la réalisation duquel concourt plusieurs directions, voire des partenaires. Cette situation renforce la cohésion entre élus, et entre agents, chacun concourant à la réalisation d'objectifs collectifs.

Au-delà, une telle organisation offre plus de lisibilité pour les élus, les citoyens, les agents. Les imputations comptables ne sont en effet pas spontanément porteuses de sens. A l'inverse, présenter des moyens affectés à des priorités relevant d'un programme offre plus de lisibilité.

CONCLUSION

Cette démarche est aussi une démarche de pilotage car, si elle croise les priorités politiques, elle doit s'inscrire dans l'activité quotidienne de chaque agent (quel que soit son niveau dans la hiérarchie et son positionnement dans l'organisation de travail).

Cela revient à introduire pour chaque agent et pour chacune des étapes d'une chaîne de valeurs ajoutées la question suivante : quelle est l'efficacité de ma contribution au service rendu aux habitants.

La mise en place de programmes et l'identification des priorités dont ils sont constitués doit amener chaque acteur à se sentir autant impliqué par l'efficacité collective que par les résultats de sa propre entité.

En renforçant le sens donné au travail, la démarche projet de mandat renforcera le sentiment d'appartenance et la cohésion des équipes.

En affirmant son identité, en renforçant ses bases et ses repères, Vire Normandie sera alors fondée en seconde partie de mandat à impulser une démarche de projet de territoire, plus prospective, toujours collective, toujours tournée vers l'avenir et la construction de réponses au monde de demain.

Vire Normandie

11 rue Deslongrais CS 70076 Vire - 14500 VIRE NORMANDIE

Tél. 02 31 66 60 00 - Fax 02 31 68 89 66

www.virenormandie.fr

Réalisation : Schuller Gpaphic - 02 31 66 29 29

Sommaire

Politique culturelle

Politique d'Éducation et Jeunesse

Finances, Commande Publique
et Gestion de l'immobilier

Habitat, Renouvellement urbain,
Commerces et Sécurité de l'espace public

Politique Numérique

Stratégie de Ressources humaines

Solidarités

Politique Sportive

Territoire écologique et solidaire
Territoire en Transition Mobilités

Vie associative, Démocratie participative,
Animation de la ville

Imprimé sur papier PEFC

Politique Culturelle

11 rue Deslongrais CS 70076 Vire - 14500 VIRE NORMANDIE

Tél. 02 31 66 60 00 - Fax 02 31 68 89 66

www.virenormandie.fr

Vire Normandie

Politique Culturelle

REPÈRES CLÉS

1. Action culturelle et action publique

La culture est un langage universel, fédérateur, qui à la fois caractérise les civilisations et les unit.

Un secteur bouleversé par la crise de la covid-19 à l'échelle mondiale, soutenu par l'Europe et, à l'échelle locale, par les collectivités territoriales, par des missions d'action publique.

2. La dynamique associative locale

Cinq structures culturelles municipales

Plus petit territoire à accueillir un **Centre Dramatique National**

Un espace numérique en développement

Un tissu **associatif riche**

IDÉES CLÉS

1. Renforcer le lien social

Ateliers participatifs entre les acteurs culturels du territoire

Concertation et co-construction avec la population

2. Valoriser l'identité de la commune

Une plateforme internet participative autour du patrimoine local

Éducation citoyenne et **sensibilisation au patrimoine**

Des circuits culturels à développer

ACTIONS CLÉS

1. L'enjeu de la médiation culturelle auprès du jeune public

Mise en place de **parcours culturels**

Relance du dispositif **Orchestre et chorale à l'école**

Recrutement d'un **médiateur** supplémentaire au musée

Réflexion sur le concours d'un **Dumiste** à temps partiel au Conservatoire

Diagnostic culturel de territoire

2. Renforcer le lien social

« P'tits déj culturels »

Jardin participatif à la médiathèque

Cartes blanches aux quartiers ou communes déléguées dans un domaine artistique

Participation à un des événements fédérateurs, telle la **«Semaine du développement durable»**

Conférences-débats

3. Cultiver la diversité et l'ouverture

Mettre en place des rencontres interculturelles à la médiathèque

Renforcer l'accessibilité

Offrir une politique tarifaire adaptée

Proposer une ambiance culturelle dans les rues à travers des actions diverses

Créer un salon du livre

Transformer un lieu existant en espace pour des manifestations culturelles

Poursuivre les études de faisabilité déjà engagées pour faire évoluer le nombre d'écrans à terme au Cinéma le Basselin

FICHE SYNTHÈSE

ORIENTATION DE POLITIQUE PUBLIQUE

SOMMAIRE

1. La culture, un enjeu « essentiel » de la société

1.1. La culture, source d'identité et de cohésion
1.2. Un secteur fragilisé
1.3. « Action culturelle » et « action publique »

2. Vire Normandie, une offre culturelle riche et de qualité

2.1. Le cinéma Le Basselin
2.2. La Médiathèque
2.3. Le Point Information Jeunesse-Espace Public Numérique (PIJ/EPN)
2.4. Le Musée
2.5. Le Conservatoire
2.6. La salle de spectacle, La Halle Michel Drucker
2.7. Le Préau, Centre Dramatique National (CDN)
2.8. La dynamique associative locale

3. Les grandes orientations de l'action culturelle à Vire Normandie

3.1. Proposer des clés d'accès à la Culture aux enfants et aux jeunes
  3.1.1. Le projet éducatif territorial
  3.1.2. L'enjeu de la médiation culturelle auprès du jeune public

3.2. Renforcer le lien social
  3.2.1. Co-construire projets et actions
  3.2.2. Encourager les initiatives
  3.2.3. Favoriser les pratiques intergénérationnelles et les sujets de société

3.3. Valoriser l'identité de la commune
  3.3.1. Une Histoire, un patrimoine
  3.3.2. Des richesses parfois insoupçonnées

3.4. Cultiver la diversité et l'ouverture
  3.4.1. S'ouvrir aux autres
  3.4.2. Promouvoir les arts « dans la rue »
  3.4.3. Diversifier l'offre

4. La Culture, un engagement de l'action publique à Vire Normandie

#1

LA CULTURE, un enjeu « essentiel » de la société

1.1. La culture, source d'identité et de cohésion

« Dans le monde interconnecté d'aujourd'hui, force est de constater que la culture a le pouvoir de transformer les sociétés. Ses diverses manifestations enrichissent tous les aspects de notre vie quotidienne d'innombrables façons. Le patrimoine constitue une source d'identité et de cohésion pour des communautés perturbées par l'accélération des changements et l'instabilité économique. La créativité contribue à l'édification de sociétés ouvertes, inclusives et pluralistes. Le patrimoine et la créativité participent tous deux à fonder des sociétés du savoir dynamiques, innovantes et prospères (source UNESCO). »

1.2. Un secteur fragilisé

En 2020, l'impact de la Covid-19 sur le secteur culturel a été ressenti à l'échelle mondiale. Les répercussions ont été sociales, économiques et politiques. Elles affectent le droit fondamental d'accès à la culture et aux arts, en accentuant les inégalités. Les droits sociaux des artistes, des professionnels de ce secteur, leur survie même, sont mis en danger. La diversité des expressions culturelles doit se frayer de nouvelles voies pour continuer à exister. Néanmoins, durant les périodes de confinement, beaucoup se sont tournés vers la culture comme source de réconfort, de bien-être et d'échanges, car « l'art a la capacité d'unir et de tisser des liens en temps de crise » (Audrey AZOULAY, DG de l'UNESCO).

L'Europe a mis en place le programme « Europe créative » destiné à soutenir financièrement les projets de collaboration entre artistes européens. Le Brexit, en revanche, fragilise les partenariats avec le Royaume-Uni. Pour préserver la richesse de cet espace, il faudra imaginer des moyens inédits de tisser de nouveaux liens et faire perdurer les rapprochements déjà initiés avec les artistes britanniques.

Au niveau national, les mouvements sociaux qui ont secoué notre pays nous obligent à nous interroger sur l'accessibilité d'une culture populaire de qualité et à réfléchir sur de nouvelles actions d'éducation artistique et culturelle dans l'espace public.

1.3. « Action culturelle » et « action publique »

Si, depuis des décennies, tant à l'échelle nationale que locale, la culture a été considérée comme l'apanage d'une élite ou une spécificité des politiques publiques émanant prioritairement de la volonté d'une personnalité, ou encore de ressources patrimoniales incontournables, désormais, elle a acquis toute sa légitimité dans le champ de l'action publique.

En France, les collectivités territoriales jouent un rôle moteur dans le domaine de la culture ; en témoigne la part parfois prépondérante du budget local qui y est consacrée, le nombre croissant des initiatives prises en la matière depuis une vingtaine d'années dépasse souvent le cadre des obligations légales.

Au-delà de sa fonction première d'ouvrir de nouveaux horizons, d'enrichir les connaissances et le bien-être de chacun, les collectivités territoriales sont conscientes que l'action culturelle constitue un élément essentiel du développement économique local et contribue fortement à l'attractivité des territoires.

De plus en plus sollicitée dans des projets éducatifs ambitieux, reconnue comme un facteur de cohésion sociale, elle représente à la fois une source fédératrice, créatrice d'identité et un langage universel.

Aujourd'hui, grâce à son inscription dans la loi NOTRe, la notion de droits culturels est au cœur des enjeux des politiques culturelles des collectivités territoriales. Fondée sur les droits humains, elle encourage la protection et la promotion de la diversité culturelle et place « la personne au centre », privilégiant de ce fait une approche transversale et une coopération entre les divers acteurs du territoire dans les domaines culturels, éducatifs, sociaux.

REPÈRES CLÉS

La culture est un langage universel, fédérateur, qui à la fois caractérise les civilisations et les unit.

Un secteur bouleversé par la crise de la covid-19 à l'échelle mondiale, soutenu par l'Europe et, à l'échelle locale, par les collectivités territoriales, par des missions d'action publique.

#2

VIRE NORMANDIE, une offre culturelle riche et de qualité

La ville de Vire Normandie offre à ses habitants des équipements culturels de qualité. Ceux-ci rayonnent à travers le territoire grâce à des programmations et services riches et accessibles à chacun.

2.1. Le cinéma Le Basselin

Le cinéma Le Basselin, équipé d'une chaine son 7.1 et de projecteurs numériques 4K, est accessible aux personnes à mobilité réduite. À la pointe de la technologie et avec ses 2 salles de 123 et 186 fauteuils récemment rénovées, il offre au public une expérience cinématographique unique.

Le cinéma a su en effet évoluer au fil des années pour s'adapter sans cesse aux nouvelles technologies (passage au numérique, son 7.1, présence sur les réseaux sociaux) mais aussi aux attentes du public (augmentation du nombre de films, de séances) tout en développant sa politique de programmation et d'animation afin de s'adresser à tous les publics du Bocage virois (Festival jeune public, séances et horaires adaptés au public senior, soirées ciné-jeux).

Sa mission de service public lui a permis de créer un contact privilégié avec les spectateurs, que ce soit par les nombreux partenariats et animations mis en place avec les acteurs du territoire, ou par l'important travail d'éducation à l'image et les liens noués avec la communauté éducative à travers les propositions aux scolaires (dispositifs nationaux, saison scolaire pour les écoles primaires, ciné débats...).

Un travail autour des films du patrimoine est également mené avec des soirées « Classiques sur Grand Écran » et également les séances du Ciné-Club mensuel en partenariat avec l'option cinéma du lycée Marie Curie.

Une reconnaissance nationale et régionale grâce aux 3 labels Art et Essai jeune public, patrimoine et répertoire, recherche et découverte ainsi qu'une forte implication au sein de l'association régionale MaCaO 7e Art font du Basselin, aujourd'hui un cinéma reconnu par ses pairs.

Un public fidélisé et une programmation diversifiée, touchant aussi bien le public en attente des sorties nationales que le public cinéphile, permet aujourd'hui au Basselin d'être un véritable lieu de divertissement et de culture et d'atteindre son potentiel maximum d'entrées dans l'état actuel de l'équipement existant, à savoir 60 à 65 000

entrées annuelles. La qualité de sa programmation, le dynamisme de son équipe, permettrait d'envisager rapidement entre 90 000 et 100 000 entrées annuelles, au regard de la zone d'influence cinématographique, si le cinéma disposait d'un troisième voire d'un quatrième écran.

La majorité municipale affirme la nécessité dans le projet culturel de Vire Normandie de l'existence d'un cinéma municipal dynamique, portant une véritable mission de service public, au service du projet éducatif territorial, de l'ouverture d'esprit et de la curiosité des habitants du Bocage virois, au service des échanges citoyens à travers un prisme esthétique et cinématographique.

Plus que jamais, le Basselin doit être le cinéma des habitants de Vire Normandie, un lieu culturel exigeant qui leur permet de s'exprimer et de se retrouver. A titre de repères, il y a en France 2045 cinémas dont 400 sont gérés en régie directe par des collectivités locales.

2.2. La Médiathèque

La Médiathèque de Vire Normandie accueille le public 29h/semaine dans des locaux spacieux et chaleureux. Ouverte à tous, la médiathèque a pour vocation de mettre à disposition des habitants toute une offre culturelle riche, avec entre autres, des ouvrages documentaires et de fiction, des films, de la musique, des revues et journaux ou des sites internet, adaptée à chaque moment de la vie.

La vie de la médiathèque est également rythmée par des animations diverses et variées : séances de contes, séances d'éveil pour les moins de 3 ans, expositions, rencontres et conférences, découverte de ressources numériques. De plus, la médiathèque participe activement à des évènements locaux et nationaux (Festival du jeu de la MJC, Journées du Patrimoine, Nuits de la lecture) en lien avec d'autres services de la ville et les partenaires présents sur le territoire.

L'accès à la médiathèque est libre et gratuit pour tous. Chacun peut profiter des plus de 100 000 documents disponibles sur place, travailler seul ou en groupe ou passer un moment convivial entre amis ou en famille. Seul le prêt conditionne l'abonnement au service, ce dernier est gratuit pour tous les habitants de Vire Normandie. Dans une perspective d'une politique d'accueil dynamique et visant à renforcer la confiance entre professionnels et usagers, le nombre de documents et la durée de prêt sont illimités.

2.3. Le Point Information Jeunesse-Espace Public Numérique (PIJ/EPN)

Le Point informations jeunesse-Espace public numérique (PIJ/EPN), dont les locaux sont pour l'instant situés au cœur de la médiathèque, anime une mission d'éducation aux médias et à l'information. Il propose un accès à des postes informatiques pour une utilisation scolaire, professionnelle ou de loisir. L'équipe renseigne et accompagne les usagers dans leurs démarches, avec ou sans rendez-vous.

Un partenariat avec la bibliothèque départementale du Calvados permet, gratuitement, à toute personne inscrite à la médiathèque de bénéficier d'un accès au service « Boîte numérique ». Ce service met à disposition en ligne, des films, des concerts, des magazines, revues diverses et une offre très riche d'auto-formation (permis de conduire, apprentissage de langues, soutien scolaire, etc.).

2.4. Le Musée

Depuis 1956, le musée se déploie dans l'hôtel-Dieu de Vire, monument historique inscrit à l'Inventaire et situé en centre-ville, le long du fleuve. Les collections, riches de plus de 5 500 objets, permettent d'aborder une grande variété de sujets : beaux-arts, histoire, ethnographie, sciences naturelles... Sa fréquentation s'est accrue de près de 25% au début des années 2000 pour atteindre en moyenne 8 000 visiteurs (dont environ un quart de scolaires) au moment de sa fermeture pour travaux en 2017.

Les activités proposées ont permis de nouer des liens de plus en plus riches avec les habitants, les enseignants, en particulier. Cependant, la division spatiale qui

permettait le réemploi de l'édifice depuis l'après-guerre était un frein à l'accessibilité du musée et à une utilisation pleinement satisfaisante.

Sur la base du Projet Scientifique et Culturel validé par les élu.es et le Service des Musées de France en 2014, les travaux de rénovation ont pour objectif de moderniser le musée et d'enrichir le parcours de visite. Par ailleurs il ne s'agit plus seulement d'évoquer Vire mais Vire Normandie.

Tous les types d'objets sont convoqués pour rendre le contenu à la fois enrichissant, accessible et le plus incarné possible. Les objets du quotidien côtoient les œuvres d'art. Films, sons, maquettes, matériauthèques à toucher, jeux, contenu multimédia... solliciteront tous les sens des visiteurs et les accompagneront dans la compréhension de chaque sujet. Toutefois, l'atout majeur de ce musée demeure le lieu en lui-même, ses collections et la qualité d'accueil réservé à chaque visiteur, adaptés à son âge et ses envies de découvertes.

2.5. Le Conservatoire

Avec ses deux spécialités, la musique et la danse, le conservatoire propose différents parcours adaptés aux enfants ou aux adultes, amateurs ou confirmés. Toutes et tous ont l'opportunité de découvrir, s'initier, se perfectionner, se cultiver et s'épanouir grâce aux nombreuses activités proposées par une équipe pédagogique qualifiée. Ainsi, l'établissement propose l'apprentissage de plus de dix instruments différents (violon, trompette, piano, clarinette, guitare...), la pratique du chant et des cours de danse classique, moderne et jazz.

Engagé dans ses missions éducatives, le Conservatoire offre un éveil musical aux élèves par des sessions d'orchestre et de chorale dans une école de Vire Normandie. Il développe également des actions de sensibilisation pour donner accès au plus grand nombre à la musique et la danse. Ainsi, de nombreux concerts, spectacles, auditions, rencontres artistiques enrichissent les enseignements tout au long de l'année.

Pour valoriser son action de manière générale, le conservatoire s'engagera dès 2021 dans une démarche projet avec comme ambition de retrouver le label « conservatoire à rayonnement communal » sous 2 à 3 années.

2.6. La salle de spectacle, La Halle Michel Drucker

Adossée au projet de rénovation de la médiathèque, la salle de spectacle La Halle a ouvert ses portes en 2006. Cet équipement dédié au spectacle vivant favorise diverses expressions culturelles du territoire à travers l'accompagnement des pratiques amateurs, la diffusion de spectacles professionnels, mais également la création (résidence et accompagnement d'artistes) en partenariat avec l'association « Les Vire-voltés ».

Modulable, d'une capacité de 120 places assises, en formule cabaret, à 180 places assises en gradin, ou encore 300 places debout, elle dispose également de 10 places pour accueillir des personnes en situation de handicap ainsi qu'une galerie d'exposition. Sa jauge à taille humaine fait de La Halle, un lieu particulièrement agréable, où la proximité avec les artistes permet un échange intimiste et intense qui suscite l'adhésion du public et la satisfaction des artistes.

L'une des principales missions du service consiste à recevoir les associations locales, les établissements scolaires et les services culturels de la ville et les aider dans le développement de leurs projets culturels. La diffusion d'une dizaine de spectacles, en complément de la programmation du Préau est aussi une priorité. Ainsi, plus de cinquante représentations sont organisées chaque année (concerts, théâtre, danse, lectures-spectacles, contes, conférences, projections vidéo et débats, répétitions publiques, résidences d'artistes, ateliers, ...). Par ailleurs, La Halle joue pleinement son rôle de soutien à la création à travers l'accueil de compagnies en résidence plusieurs semaines par an. La diversité de cette offre permet d'accueillir tous les publics à des tarifs abordables tout au long de l'année.

La Halle est un lieu dynamique qui ne cesse de se renouveler : aménagement de bureaux, nouveau local technique, création d'un espace foyer-bar qui renforce la convivialité de l'accueil, mise en place d'un système de billetterie numérique et de vente en ligne très attendus par le public. La Halle a pu voir sa fréquentation augmenter ces dernières années, aussi, grâce à une programmation ambitieuse ouverte à de nouveaux genres artistiques, à de nouveaux publics et une communication active autour d'une nouvelle identité visuelle.

2.7. Le Préau, Centre Dramatique National (CDN)

Au côté des structures municipales, Le Préau, Centre Dramatique National (CDN), propose des créations artistiques dans et hors de ses murs et accueille en résidence des formations artistiques. Sa programmation, à la fois classique et contemporaine, mêlant des artistes connus ou moins connus, s'enrichit de la participation des publics et se veut ouverte au plus grand nombre. Des temps forts (Les Feux de Vire, Festival à Vif ! etc.) rythment l'année et font ainsi de l'art scénique un véritable vecteur de rencontres et de lien social.

Sa présence sur Vire Normandie - plus petite commune à accueillir un CDN - résulte de la volonté de l'État d'y mener une expérimentation d'aménagement culturel. Le rayonnement du Préau apporte à Vire Normandie une notoriété et une visibilité au-delà des limites du territoire.

2.8. La dynamique associative locale

La grande vivacité et richesse des associations implantées sur le territoire participe aussi à faire de la ville un territoire vivant et dynamique porté par des habitants désireux de s'engager aux côtés des structures de la collectivité en faveur du partage, de la cohésion et de la culture pour toutes et tous.

Pour exemple, l'Université inter-âges cultive l'ouverture d'esprit, la curiosité et l'apprentissage tout au long de la vie, ou encore l'association « Les Virevoltés » qui anime les esprits et les quartiers du territoire avec un festival d'arts vivants mettant à l'honneur des compagnies aux propositions éclectiques pour le bonheur des petits et des grands. Nous pourrions en citer bien d'autres qui, par leur action et leur investissement, enrichissent notre vie culturelle.

Par ailleurs, Vire Normandie est jumelée avec quatre villes : Totnes, Sacele, Baunatal et Santa Fe. Le dynamisme des associations qui portent ces jumelages participe au rayonnement du territoire et à l'ouverture culturelle et linguistique. Des échanges avec ces villes sont régulièrement organisés.

Enfin, l'association Maison des Jeunes et de la Culture de Vire Normandie (MJC) propose tout au long de l'année des activités adaptées aux envies de chacun : sport, jeux de société, activités manuelles, apprentissage des langues... La ludothèque est un espace ouvert à tous et dédié au jeu et au jouet. Elle propose du jeu sur place, des animations et un service de prêt.

Il est à noter que la MJC depuis de nombreuses années propose un atelier art plastique qui complète bien l'offre de la commune sur le champ de l'éducation artistique.

REPÈRES CLÉS

Cinq structures culturelles municipales

Plus petit territoire à accueillir un **Centre Dramatique National**

Un espace numérique en développement

Un tissu **associatif riche**

#3

LES GRANDES ORIENTATIONS de l'action culturelle à Vire Normandie

3.1. Proposer des clés d'accès à la culture aux enfants et aux jeunes

3.1.1. Le projet éducatif territorial

Fondée sur un principe de lutte contre les inégalités, la question de l'accès à la Culture, notamment pour les plus jeunes, occupe une place centrale dans la politique culturelle de la ville. L'éducation artistique et culturelle tend à offrir à l'enfant, dès son plus jeune âge, les rencontres, les pratiques, les connaissances lui permettant de se construire, de réfléchir, de poser son propre regard sur le monde.

La collectivité a ainsi engagé une politique d'éducation artistique et culturelle reposant sur la mise en place d'actions sur les différents temps de vie des enfants et adolescents.

Sur le temps scolaire, des dispositifs tel que « Orchestre et Chorale à l'école », en partenariat avec l'Éducation Nationale, favorisent tout particulièrement la pratique musicale, collective et individuelle, et la rencontre avec les œuvres. La médiathèque accueille chaque semaine des classes pour des temps de découverte de la structure ou pour explorer des thématiques particulières (presse, illustrations, contes et légendes), en lien avec l'équipe pédagogique.

Aussi, les dispositifs nationaux d'éducation à l'image (École au cinéma, Collège au cinéma, Lycéens et apprentis au cinéma) permettent aux élèves des classes inscrites d'acquérir ou d'enrichir leur culture cinématographique par la découverte d'œuvres singulières sur grand écran.

Ces différents projets ont pour ambition de donner goût à des pratiques héritées du milieu familial de manière très souvent inégales.

En répondant au programme pilote « Territoire Éducatif rural », Vire Normandie souhaite par ailleurs renforcer encore cette lutte contre les inégalités sociales mais aussi territoriales à travers une série d'actions auprès des écoliers et collégiens avec pour objectifs d'accroître les chances de réussite scolaire, développer l'ambition, l'ouverture et la mobilité des élèves du territoire.

Au-delà du temps scolaire, la collectivité va proposer, dès la rentrée, des parcours culturels sur le temps périscolaire afin d'offrir à chaque enfant de maternelle et d'élémentaire un égal accès à l'art et à la culture. Ateliers lecture, découverte ludique de l'histoire et des métiers du cinéma, patrimoine, spectacles jeune public,

les pistes sont nombreuses pour éveiller la sensibilité et la curiosité de chacun, appréhender des mondes jusque-là peu connus, construire des repères, ouvrir des axes de réflexion et favoriser l'épanouissement de ces citoyens en devenir.

3.1.2. L'enjeu de la médiation culturelle auprès du jeune public

Afin de se projeter dans l'avenir, la collectivité et les structures culturelles ont besoin de questionner leur savoir-faire auprès des publics et des jeunes en particulier. Prendre conscience de nos atouts et de nos axes d'amélioration, tel est l'objectif à atteindre. Pour cela, Vire Normandie souhaite inviter les habitants à s'exprimer. Dans cette perspective, un diagnostic culturel de territoire sera réalisé. Il intègrera une enquête qui permettra de mieux comprendre les attentes et besoins des différents publics. Ce dialogue avec la population est essentiel, Vire Normandie voulant définir une nouvelle dynamique culturelle en faisant le pari de l'intelligence collective au travers d'actions de concertation.

Les structures culturelles sont déjà fortement tournées vers le public jeune, comme en témoignent les différentes actions mises en place dans les domaines concernant le cinéma et l'éducation à l'image avec des animations adaptées à tous les âges dès 2 ans et un festival Jeune Public au printemps. Il est important d'apporter à ces enfants et adolescents, consommateurs au quotidien de contenus vidéos, un format qu'ils apprécient particulièrement, les clés permettant de développer leur sens critique, d'apprendre à voir, à comprendre, à décoder et à apprécier pour devenir des spectateurs avertis… ou de futurs cinéphiles, voire des professionnels.

Vire Normandie encourage aussi les pratiques en matière de lecture publique. La médiathèque, lieu de culture mais aussi de lien social, propose une offre enrichie en permanence et en phase avec l'évolution des usages. Il s'agit répondre au mieux aux attentes de la population et notamment du jeune public pour lequel se développent chaque jour de nouveaux projets.

La mise à disposition gratuite de la Halle Michel Drucker pour les spectacles joués par les établissements scolaires de primaire et secondaire offre également aux jeunes l'occasion d'appréhender la scène, de démystifier le lieu afin d'en franchir les portes de manière plus aisée par la suite.

Aussi, des propositions émanant de l'équipe pédagogique vont permettre au conservatoire de s'inscrire dans le dispositif des rythmes scolaires, d'élargir leur champ d'intervention envers ce public et d'insuffler ainsi une nouvelle dynamique.

La médiation culturelle est par conséquent un enjeu majeur car c'est elle qui contribue à favoriser la participation à la vie artistique et culturelle et à la transmission des savoirs.

ACTIONS CLÉS

- Mise en place de **parcours culturels**
- Relance du dispositif **Orchestre et chorale à l'école**
- Recrutement d'un **médiateur** supplémentaire au musée
- Réflexion sur le concours d'un **Dumiste** à temps partiel au Conservatoire
- **Diagnostic culturel** de territoire

3.2. Renforcer le lien social

3.2.1. Co-construire projets et actions

Vire Normandie souhaite renforcer la coopération entre les différents acteurs du secteur culturel du territoire. La création de temps de rencontre et d'échange réguliers, favorisant les contacts et les opportunités, susciterait l'émergence de projets toujours plus riches avec pour ambition de nourrir l'ensemble des espaces de la ville « d'une ambiance culturelle ». L'implication de tous les acteurs socio-culturels du territoire œuvrant au plus près des habitants, permettra d'associer la population à cette réflexion, à l'instar de la médiathèque qui, dans le cadre des directives de sa nouvelle

lettre de missions, travaille autour de la place de l'usager dans la co-construction des services, en souhaitant faire appel à des actions de volontariat.

L'objectif commun de servir et faire rayonner le territoire nous porte vers davantage de collaboration et de transversalité entre les différents acteurs culturels. La mise en place d'un calendrier partagé et collaboratif constituera ainsi la base d'un travail collectif associé à une communication multi-supports, claire et homogène, à destination de tous les publics.

3.2.2 Encourager les initiatives

La politique culturelle de la ville veut s'adresser à tous et se développer sur l'ensemble du territoire. L'objectif est de permettre à chacun de s'ouvrir, de participer et d'accéder à la Culture.

Vire Normandie souhaite ainsi mettre les quartiers et les communes déléguées au cœur de sa politique culturelle en accompagnant les initiatives et en soutenant les équipes, qu'elles soient artistiques, culturelles ou socioculturelles, en contact direct avec les habitants. De fait, les projets co-construits avec la population ou mobilisant les habitants devront être privilégiés. Cette démarche collective contribue à porter un regard nouveau sur ces quartiers. Au même titre que les autres, les pratiques amateures doivent être également soutenues, encouragées et accompagnées.

Depuis la création en 2016 de la commune nouvelle, la politique culturelle se pense aussi à une plus large échelle. Cette volonté du partage de la culture associe toutes les communes déléguées. À l'image du festival d'été des « Virevoltés » ou des actions du Préau qui investissent, au-delà de la ville centre, les places des communes historiques, une réflexion particulière visera une meilleure répartition des projets culturels sur le territoire. Le cinéma Le Basselin propose déjà, dans cette perspective, des « cartes blanches » aux communes déléguées qui peuvent personnaliser leur séance à la carte. Ce concept de carte blanche pourrait se décliner dans d'autres domaines artistiques, en lien avec les orientations politiques définies dans le projet de mandat.

3.2.3. Favoriser les pratiques intergénérationnelles et les sujets de société

Vire Normandie soutient activement les pratiques qui créent les passerelles entre les publics jeunes et moins jeunes, avec la conviction que lien intergénérationnel et lien social vont de pair. Par conséquent, Vire Normandie encouragera les actions favorisant le vivre ensemble, le partage et la transmission entre générations autour de la musique, la lecture, l'art, le théâtre ou tout autre domaine culturel. Les animations proposées par différents acteurs culturels aux locataires des résidences autonomie sont de belles illustrations d'échange à développer mais il convient aussi de d'inciter de nouvelles manifestations permettant de réunir toutes les générations autour de thématiques sociétales. Avec cette ambition, la collectivité souhaite mettre en place une à deux fois par an des conférences-débats animées par une personnalité faisant autorité en la matière.

IDÉES CLÉS

Ateliers participatifs entre les acteurs culturels du territoire

Concertation et co-construction avec la population

ACTIONS CLÉS

« P'tits déj culturels »

Jardin participatif à la médiathèque

Cartes blanches aux quartiers ou communes déléguées dans un domaine artistique

Participation à un des événements fédérateurs, telle la **«Semaine du développement durable»**

Conférences-débats

3.3. Valoriser l'identité de la commune

3.3.1. Une Histoire, un patrimoine

La préservation et la promotion du patrimoine ne résultent pas de l'unique volonté de sauvegarder ce que le temps pourrait détériorer ou laisser dans l'oubli. Elles ont aussi pour objectif la construction et la consolidation d'une identité collective. C'est pourquoi la question du patrimoine est un élément incontournable dans la politique culturelle de la ville avec pour objectifs de favoriser la découverte et la réappropriation des richesses matérielles et immatérielles du territoire, de reconnaître la valeur des éléments constituant la ville et son histoire afin de se forger une mémoire commune.

Le Musée de Vire Normandie, à travers l'éducation citoyenne, la sensibilisation au patrimoine reconstruit, la participation au projet de développement urbain, contribue activement à la réalisation de cette ambition. Entièrement renouvelé, son parcours de visite sera en lui-même une invitation permanente à découvrir ou redécouvrir Vire Normandie.

Hors-les-murs, la création de circuits culturels autour des thèmes de la reconstruction, du patrimoine industriel mais aussi du patrimoine naturel contribueront à valoriser la richesse de l'histoire et les atouts naturels de Vire Normandie auprès d'un large public.

3.3.2. Des richesses parfois insoupçonnées

Proposer de nouveaux projets autour de sujets parfois méconnus ou oubliés participe à renouveler le regard des Virois sur leur territoire pour en (re)découvrir les richesses. Pour exemple, créer des animations autour du granit bleu de Vire ou du Vaudeville illustrera une volonté d'explorer des thématiques jusque-là peu abordées et pourtant parties intégrantes du patrimoine d'hier et d'aujourd'hui.

Avec la collaboration de la population et des acteurs clés du territoire, de nombreux sujets peuvent être explorés et documentés : le fleuve, les industries locales, les productions agricoles.... Le Musée offrira l'espace idéal pour mettre en valeur les richesses et spécificités du patrimoine local par des temps forts variés, pour tous les publics : rencontres, expositions, visites guidées dans le musée mais aussi à l'extérieur, publications...

Un outil participatif en ligne sur le patrimoine local « « Ma Ville Mon Patrimoine » - développé en partenariat avec l'École d'Architecture de Rouen - permettra d'associer les habitants, d'aller à la rencontre des groupes scolaires et des enfants des centres de loisirs.

IDÉES CLÉS

Une plateforme internet participative autour du patrimoine local

Éducation citoyenne et **sensibilisation au patrimoine**

Des circuits culturels à développer

3.4. Cultiver la diversité et l'ouverture

3.4.1. S'ouvrir aux autres

Vire Normandie souhaite inscrire l'interculturalité au cœur de sa politique culturelle avec pour objectifs de promouvoir l'échange entre les peuples et les nations en favorisant les rencontres, la transmission des savoirs et des cultures populaires pour enrichir les connaissances et apprendre à se comprendre.

La ville cultive depuis plusieurs années les échanges avec ses villes « jumelles » comme l'illustre la manifestation « EuroVire » qui a remporté un vif succès en 2019 dans le cadre des fêtes de l'Europe.

Développer d'autres initiatives tels les Ciné Jumelages, permettra de structurer et mutualiser ce type d'action pour mobiliser plus largement acteurs et publics. Vire Normandie souhaite aussi développer de nouveaux projets, dans cette même perspective en s'appuyant sur les associations en faveur des droits humains.

Elle veillera à ouvrir l'offre culturelle à tous les publics tant en terme d'accessibilité que de tarification.

3.4.2. Promouvoir les arts « dans la rue »

Vire Normandie porte l'ambition de faire de l'espace public un lieu de Culture afin de donner aux habitants un accès décomplexé et spontané aux différentes formes d'arts. Pour toucher de nouveaux publics, peu habitués à se rendre dans les structures dédiées, les équipements et projets culturels doivent s'exprimer « hors-les-murs » pour venir à eux, à leur rencontre.

D'ores et déjà, les « Virevoltés » ou le « Festival À Vif ! » font bouger les lignes du quotidien par des prestations inattendues et innovantes. Vire Normandie souhaite aller plus loin et développer, avec les structures culturelles, le tissu associatif et les artistes, des performances en extérieur en mettant en place projets Street-Art, expositions en plein air, musique, lectures et spectacles de rue ou toutes autres propositions visant à investir par des actions artistiques les espaces dans lesquels la Culture est habituellement absente.

3.4.3. Diversifier l'offre

Si l'offre culturelle doit éveiller la curiosité des publics et favoriser la découverte d'œuvres nouvelles et singulières, elle se doit aussi de répondre aux attentes du public, qui par la pratique, développe et affine ses goûts.

Notre commune a su, au fil du temps et des évolutions, affecter certains de ses bâtiments à des destinations nouvelles, dont beaucoup à la Culture (la médiathèque, le conservatoire, la Halle Michel Drucker). Cette faculté d'adaptation et de résilience trouvera à s'employer à nouveau, puisque des études sur des lieux existants à recycler seront menées prochainement.

À ce titre, le déclin de la fréquentation des publics dans les salles de cinéma a été annoncé à plusieurs reprises ces dernières décennies, depuis les années 90, avec l'avènement des magnétoscopes et des cassettes vidéo puis des DVD et enfin des chaînes payantes avec la VOD (Vidéo à la demande) et les séries à succès. Dans la réalité, face à ces nouveaux produits, le cinéma reste le loisir préféré des français (68% des français vont au cinéma), loin devant les concerts ou le spectacle vivant. Le cinéma rassemble des publics très variés et la fréquentation des cinémas en France n'a eu de cesse de progresser ces dix dernières années pour dépasser les 200 millions d'entrées depuis 2016. Tout ceci motive une réflexion sur une évolution du cinéma Le Basselin permettant de mieux répondre encore à l'avenir aux attentes des publics.

IDÉES CLÉS

- Mettre en place des rencontres interculturelles à la médiathèque
- Renforcer l'accessibilité
- Offrir une politique tarifaire adaptée
- Proposer une ambiance culturelle dans les rues à travers des actions diverses
- Créer un salon du livre
- Transformer un lieu existant en espace pour des manifestations culturelles
- Poursuivre les études de faisabilité déjà engagées pour faire évoluer le nombre d'écrans à terme au Cinéma le Basselin

#4

LA CULTURE, un engagement de l'action publique à Vire Normandie

« La première responsabilité d'un acteur public, ce n'est pas de faire, mais de faire faire. Ce n'est pas de décréter, mais d'observer les capacités individuelles et collectives et de traiter cette observation en la partageant » P. MEYER BISCH.

Vire Normandie dispose d'équipements culturels de qualité, dirigés et animés par des équipes compétentes, investies et passionnées. Notre collectivité peut également s'honorer d'une grande richesse du tissu associatif, lien indispensable et acteur incontournable pour la réussite du « vivre ensemble ».

« L'échelon communal est un échelon de proximité et de citoyenneté fondamental ….

Les valeurs de la République sont avant tout des valeurs universelles qui doivent être cultivées avec la richesse culturelle à laquelle chaque habitant doit avoir le droit, mais aussi les libertés et les responsabilités correspondantes, de participer » P. MEYER BISCH.

Favoriser les actions qui permettront aux plus jeunes de trouver leur place dans la société en leur facilitant l'accès à tous les savoirs, en suscitant leur curiosité et leur créativité est une priorité dans notre contribution au projet éducatif.

Chaque habitant de notre commune est porteur d'une histoire, d'un savoir-faire ou d'un talent personnel sur lesquels des projets d'œuvres communes pourront être imaginés et réalisés dans un souci de partage et pour une reconnaissance mutuelle.

Le patrimoine constitue pour nos concitoyens un moyen de s'approprier tout ce qui contribue à l'identité du territoire à travers son histoire, ses richesses, son environnement naturel, pour qu'ils se sentent « chez eux » et en retirent une juste fierté.

Forte de ses atouts, Vire Normandie saura renforcer les partenariats pour aller à la rencontre de cultures différentes, les accueillir et s'enrichir à leurs côtés, promouvoir le pluralisme des expressions artistiques comme vivier des libertés.

L'ambition culturelle d'une collectivité est affaire d'engagement : engagement de femmes et d'hommes convaincus du rôle essentiel de la Culture pour le devenir de l'humanité et engagement financier pour maintenir, améliorer ou faire évoluer les équipements indispensables à sa diffusion et son rayonnement.

Se donner les moyens d'une politique publique culturelle d'excellence populaire, en développant la vitalité du territoire, sera source d'attractivité, de dynamisme et d'exemplarité.

Les évolutions technologiques offrent de multiples moyens de communiquer et d'échanger à travers le monde entier, la crise que nous traversons a été un accélérateur dans l'utilisation du numérique. Nous devrons poursuivre dans ce sens pour servir l'intérêt général dans le champ de l'action culturelle, en veillant cependant à privilégier les temps d'échange, essentiels et indispensables pour le maintien du lien social et la rencontre avec les œuvres.

Vire Normandie

Politique d'Éducation et Jeunesse

11 rue Deslongrais CS 70076 Vire - 14500 VIRE NORMANDIE

Tél. 02 31 66 60 00 - Fax 02 31 68 89 66

www.virenormandie.fr

#4

LA CULTURE, un engagement de l'action publique à Vire Normandie

« La première responsabilité d'un acteur public, ce n'est pas de faire, mais de faire faire. Ce n'est pas de décréter, mais d'observer les capacités individuelles et collectives et de traiter cette observation en la partageant » P. MEYER BISCH.

Vire Normandie dispose d'équipements culturels de qualité, dirigés et animés par des équipes compétentes, investies et passionnées. Notre collectivité peut également s'honorer d'une grande richesse du tissu associatif, lien indispensable et acteur incontournable pour la réussite du « vivre ensemble ».

« L'échelon communal est un échelon de proximité et de citoyenneté fondamental ….

Les valeurs de la République sont avant tout des valeurs universelles qui doivent être cultivées avec la richesse culturelle à laquelle chaque habitant doit avoir le droit, mais aussi les libertés et les responsabilités correspondantes, de participer » P. MEYER BISCH.

Favoriser les actions qui permettront aux plus jeunes de trouver leur place dans la société en leur facilitant l'accès à tous les savoirs, en suscitant leur curiosité et leur créativité est une priorité dans notre contribution au projet éducatif.

Chaque habitant de notre commune est porteur d'une histoire, d'un savoir-faire ou d'un talent personnel sur lesquels des projets d'œuvres communes pourront être imaginés et réalisés dans un souci de partage et pour une reconnaissance mutuelle.

Le patrimoine constitue pour nos concitoyens un moyen de s'approprier tout ce qui contribue à l'identité du territoire à travers son histoire, ses richesses, son environnement naturel, pour qu'ils se sentent « chez eux » et en retirent une juste fierté.

Forte de ses atouts, Vire Normandie saura renforcer les partenariats pour aller à la rencontre de cultures différentes, les accueillir et s'enrichir à leurs côtés, promouvoir le pluralisme des expressions artistiques comme vivier des libertés.

L'ambition culturelle d'une collectivité est affaire d'engagement : engagement de femmes et d'hommes convaincus du rôle essentiel de la Culture pour le devenir de l'humanité et engagement financier pour maintenir, améliorer ou faire évoluer les équipements indispensables à sa diffusion et son rayonnement.

Se donner les moyens d'une politique publique culturelle d'excellence populaire, en développant la vitalité du territoire, sera source d'attractivité, de dynamisme et d'exemplarité.

Les évolutions technologiques offrent de multiples moyens de communiquer et d'échanger à travers le monde entier, la crise que nous traversons a été un accélérateur dans l'utilisation du numérique. Nous devrons poursuivre dans ce sens pour servir l'intérêt général dans le champ de l'action culturelle, en veillant cependant à privilégier les temps d'échange, essentiels et indispensables pour le maintien du lien social et la rencontre avec les œuvres.

Politique d'Éducation et Jeunesse

La collectivité doit être vue comme un acteur éducatif de plus en plus important dans la coopération autour des conditions permettant d'assurer la réussite scolaire et éducative des enfants et des jeunes grâce à des compétences obligatoires et facultatives :

- La charge financière des écoles primaires publiques et la propriété des locaux scolaires : financement du matériel et des fournitures pédagogiques nécessaires à l'enseignement. Les fournitures scolaires individuelles ne sont pas une dépense obligatoire à la charge des communes.
- L'organisation des accueils périscolaires (y compris la restauration scolaire) même si ce service reste facultatif
- La loi sur les rythmes scolaires renforce considérablement le rôle éducatif de la commune en tant que partenaire de l'école.
- L'élaboration d'un « Projet Éducatif Global » pour une approche transversale des politiques en direction de l'enfant, de l'adolescent et du jeune.

L'éducation partagée est une solution pour répondre aux défis éducatifs de notre temps.

DES CONSEILS D'ENFANTS :

Les élus locaux souhaitent encourager toutes les formes de participation des enfants et des adolescents à la vie de la cité en proposant des espaces leur permettant d'exprimer et de faire valoir leurs points de vue, et de construire des projets.

Ainsi, durant les Temps d'Activités Périscolaires (TAP), des temps de rencontre éducatifs et réguliers autour de conseils d'enfants, permettront un apprentissage actif de la démocratie et une initiation à la vie politique et à la citoyenneté.

La participation des enfants et des jeunes à la vie des Temps d'Activités Périscolaires se construira autour de trois axes : l'information, l'implication et la concertation.

REPÈRES CLÉS

1. Du Projet Éducatif Territorial (PEDT) au Projet Éducatif Global

Nombre d'élèves scolarisés sur le territoire de Vire Normandie : **4 588**

- Maternelle : **500**
- Elémentaire : **974**
- Collège : **1139**
- Lycée : **1506**
- Post-bac : **469**

Vers des parcours culturels :
Les Parcours culturels permettront chaque année à plusieurs centaines d'enfants de découvrir un domaine particulier comme les arts, la culture, la citoyenneté, le sport, mais aussi des métiers divers et variés. Ils auraient pour premier objectif d'offrir un égal accès à l'art et à la culture **sur le temps périscolaire**. Chaque année, il serait proposé des itinéraires proposant différentes thématiques : spectacle vivant, musique, arts visuels, livre et littérature, patrimoine et histoire, sciences techniques et environnement, société et citoyenneté, sport – santé.

FICHE SYNTHÈSE
ORIENTATION DE POLITIQUE PUBLIQUE

Vire Normandie

Politique d'Éducation et Jeunesse

REPÈRES CLÉS

2. Le continuum des différents temps de l'enfant et du jeune

La collectivité souhaite renforcer la complémentarité entre les différents temps scolaires/périscolaires/extrascolaires dans le cadre de « Territoire Éducatif Rural ».
Ce dispositif vise par exemple à renforcer l'ambition des élèves dans le cadre de parcours continus avec une orientation choisie et non subie. Cela pourra se traduire par :

- Des visites d'entreprises,
- Du soutien aux décrocheurs,
- Des dispositifs tels que « Les cordées de la réussite », l'Accompagnement à la scolarité.

3. Vers des labellisations écoles E3D (Ecole en Démarche de Développement Durable)

À ce jour, trois écoles primaires viroises s'étaient déjà inscrites au Défi ECOL'ENERGIE, en partenariat avec le CIER (Centre d'Initiation aux Énergies Renouvelables), qui fait partie du réseau des E3D, afin de sensibiliser les élèves à la recherche d'économies d'énergie.
L'obtention de ce label est la marque d'une volonté de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue.
L'intégration de l'E3D au projet d'école favorise l'implication des élèves et de l'ensemble de la communauté éducative dans un projet citoyen commun et concret de développement durable. Les diverses formes d'activités mises en place dans l'école impliquent un rapprochement avec la collectivité dans le cadre de l'application concrète du développement durable (fournitures, énergie, eau, nourriture, déchets et recyclage, maintenance et nettoyage, etc.)

REPÈRES CLÉS

4. Appel à projet : « Pour un socle numérique dans les écoles élémentaires »

La collectivité souhaite renforcer la complémentarité entre les différents temps scolaires/périscolaires/extrascolaires dans le cadre de « Territoire Éducatif Rural ».
Ce dispositif vise par exemple à renforcer l'ambition des élèves dans le cadre de parcours continus avec une orientation choisie et non subie. Cela pourra se traduire par :

- Des visites d'entreprises,
- Du soutien aux décrocheurs,
- Des dispositifs tels que « Les cordées de la réussite », l'Accompagnement à la scolarité.

5. Un Projet Éducatif pour l'ambition et la réussite des jeunes de 0 à 25 ans

Créer des synergies et de nouvelles alliances éducatives notamment par le biais de contractualisations telles que « Territoire Educatif Rural »,

Répondre aux besoins fondamentaux permettant la réussite et l'inclusion de chacun,

Une cohérence de territoire pour une offre équitable.

FICHE SYNTHÈSE
ORIENTATION DE POLITIQUE PUBLIQUE

SOMMAIRE

1. L'éducation, une mission de service public

1.1. Un service de proximité assuré par les collectivités
1.2. La « politique éducative » à l'échelle de la Commune
1.3. Un rôle renforcé par la loi sur les rythmes scolaires
1.4. Un rôle de partenaire de la Jeunesse
1.5. Porté par le dialogue avec les institutions scolaires, les professionnels du loisir, les associations, les familles, les jeunes...
1.6. ...pour adapter le Projet Éducatif Global aux spécificités du territoire et aux besoins de ses habitants

2. Vire Normandie, la Commune Nouvelle et ses communes déléguées

2.1. Combiner complémentarité et respect des identités du territoire
2.2. Une offre de proximité et de qualité, fondement du contrat social...
2.3. ...facteur de réussite et d'engagement citoyen
2.4. Du Projet Éducatif Territorial (PEDT) au Projet Éducatif Global
- 2.4.1. Pour coordonner une gouvernance plurielle
- 2.4.2. Pour incarner l'ambition politique en matière d'éducation de la Commune Nouvelle sur l'ensemble de son territoire
- 2.4.3. Pour fédérer les partenaires autour d'une vision partagée à l'échelle du territoire
- 2.4.4. Pour innover en s'appuyant sur le dispositif « Territoire Éducatif Rural »
- 2.4.5. Pour participer à réduire la fracture numérique

3. Les grandes orientations

3.1. Sensibiliser les publics aux questions de citoyenneté, de « vivre ensemble », d'ouverture sur le monde
3.2. Lutter contre les inégalités pour favoriser la réussite éducative
3.3. Sensibiliser aux enjeux de la santé et du développement durable
3.4. Accompagner les publics dans leurs usages du numérique

4. Conclusion

#1

L'ÉDUCATION,
une mission de service public

1.1. Un service de proximité assuré par les collectivités

L'éducation est un service public national, dont l'organisation et le fonctionnement sont assurés par l'État, sous réserve des compétences attribuées aux collectivités territoriales pour les associer au développement de ce service public.

Depuis les années 1980, l'État a engagé une opération de décentralisation des compétences qui renforce le poids des collectivités territoriales. La commune, le département et la région contribuent au fonctionnement de l'éducation nationale.

La décentralisation consiste à donner aux collectivités locales des compétences propres, distinctes de celles de l'État, afin de rapprocher le processus de décision des citoyens et de favoriser l'émergence d'une démocratie de proximité. Le maire peut modifier les heures d'entrée et de sortie des écoles pour prendre en compte des circonstances locales ou des projets.

Les collectivités territoriales ont la charge des écoles primaires publiques et sont propriétaires des locaux scolaires. La construction, l'agrandissement, l'aménagement et l'entretien des écoles établies sur leur territoire sont des dépenses obligatoires. Il en est de même pour le chauffage et l'éclairage des classes, l'acquisition et l'entretien du mobilier scolaire ainsi que la rémunération du personnel de service. Elles fournissent et entretiennent les équipements nécessaires à l'enseignement et au fonctionnement de l'école et mettent des agents spécialisés (ATSEM) à disposition des écoles maternelles.

1.2. La « politique éducative » à l'échelle de la Commune

D'autres dépenses sont laissées à l'appréciation de la commune, dans le cadre d'un choix de « politique éducative ». La commune peut décider d'organiser des activités périscolaires qui prolongent le « service public de l'éducation », et en complémentarité avec lui, dans les locaux scolaires en dehors des horaires de classe (matin, midi et soir)[1] , mais aussi des activités éducatives, sportives et culturelles qui peuvent s'intégrer au temps scolaire[2] . Elle peut mettre en place un service de restauration scolaire, ou encore créer des écoles de musique ou d'art plastique. La commune peut également décider de financer le « petit matériel scolaire » (cahiers, crayons...).

(1) Article L. 212-15 du Code de l'Education
(2) Article L. 216-1 du Code de l'Education

En effet, les fournitures scolaires individuelles, à la différence des matériels pédagogiques et outils utilisés en commun, ne sont pas des dépenses obligatoires pour les communes ; elles sont à la charge des familles.

1.3. Un rôle renforcé par la loi sur les rythmes scolaires

La loi sur les rythmes scolaires renforce considérablement le rôle éducatif de la commune en tant que partenaire de l'école. Un financement spécifique pour la mise en place d'activités périscolaires est prévu. Le fonds d'amorçage de la réforme des rythmes scolaires est institué par la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République[3]. Des financements complémentaires de la caisse des allocations familiales sont également mis en place.

Il s'agit donc pour les collectivités territoriales de l'exercice d'un service public facultatif dont l'objectif est de favoriser, hors temps scolaire, l'égal accès des élèves à des activités culturelles et sportives et aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.

1.4. Un rôle de partenaire de la Jeunesse

De nombreux outils contractuels peuvent être mis en place entre les acteurs (communes, associations, CAF, conseil d'école...). L'un de ces outils consiste en l'élaboration d'un « Projet Éducatif Global »[4].

La réforme de l'organisation territoriale de l'État[5] , traduit la volonté de développer une vision complète et intègre de l'enfant, de l'adolescent et du jeune au cours de leurs différents temps de vie.

La notion de « politique d'Éducation - Jeunesse » renvoie au développement d'une approche transversale des politiques en direction des jeunes, dans une logique intersectorielle.

S'agissant des politiques en direction des jeunes, le mouvement de territorialisation de l'action publique – notamment marqué par le développement des compétences des collectivités territoriales – n'a pas touché chacune d'elles de la même manière ni selon la même temporalité. Si, par exemple, les interventions sur le cadre scolaire (construction, réhabilitation et fonctionnement des établissements) ont été presque entièrement décentralisées, le contenu pédagogique des enseignements est, en revanche, toujours défini au niveau de l'administration centrale de l'État.

Plus largement, parmi l'ensemble des politiques en direction des jeunes, on peut relever que certaines d'entre elles sont pilotées par les conseils régionaux (gestion des lycées, formation professionnelle initiale, information et orientation, transports notamment), tandis que d'autres sont prises en charge par les conseils départementaux (action sociale, gestion des collèges, aide sociale à l'enfance notamment) ou par les communes et les intercommunalités (mobilités urbaines, habitat, animation socio-culturelle, 1er degré, etc.).

1.5. Porté par le dialogue avec les institutions scolaires, les professionnels du loisir, les associations, les familles, les jeunes...

Globalement, l'ensemble des acteurs éducatifs font état de la nécessité de renforcer le dialogue entre les collectivités locales et l'institution scolaire. Cela nécessitera de :

- Faire évoluer l'organisation des services déconcentrés de l'Éducation Nationale en cohérence avec l'organisation des collectivités territoriales (comme par exemple le rectorat).
- Renforcer les partenariats entre les collectivités locales et les services déconcentrés de l'Éducation Nationale
- Inscrire des conventions de ruralité dans une perspective plus large intégrant aménagement du territoire, périscolaire et extrascolaire

Pour autant, tout n'est pas à créer car nombre de communes ont déjà développé

(3) Article 67 de la loi n°2013-595 du 8 juillet 2013
(4) Décret d'application n°2013-707 du 2 août 2013
(5) Circulaire du 12 juin 2019

des projets de politique enfance – jeunesse ces dernières années afin de les inscrire dans une logique d'animation et de développement du territoire.

L'éducation, doit-on le rappeler, se fait tout autant au sein de la famille, à l'école, dans les structures et lieux de loisirs dans leur diversité.

Ce à quoi les collectivités sont confrontées, c'est la nécessaire articulation, complémentarité entre ces trois pôles et notamment entre les loisirs et l'école.

Cela suppose au plan local, la mise en œuvre d'une politique d'ensemble associant les différents partenaires concernés : les services déconcentrés des ministères, les collectivités locales, les associations mais aussi les acteurs du terrain, professionnels ou volontaires, de l'enseignement, de l'animation, du travail social, des familles, des enfants et des jeunes.

1.6. ...pour adapter le Projet Éducatif Global aux spécificités du territoire et aux besoins de ses habitants

Le Projet Éducatif Global, traduction du volet éducation de la politique de la ville, est sans doute l'élément fédérateur qui doit permettre de mobiliser les différents acteurs, de dépasser les conflits de pouvoirs et de donner sens aux différentes actions en clarifiant le rôle et la place de chacun.

Le projet éducatif global est ainsi un outil important en matière d'action éducative. Il valorise l'action des différents intervenants, qu'ils soient enseignants ou animateurs, et contribue à la transformation des pratiques pédagogiques. Nous savons bien aujourd'hui que ce qui est vécu en dehors de l'école enrichit les enseignements et contribue à la réussite scolaire des élèves.

Ainsi, le maintien d'une offre scolaire et périscolaire de proximité, partout sur le territoire demeure un fondement du contrat social du territoire.

Il ne s'agit pas pour autant de tendre vers le statu quo car la projection démographique scolaire laisse envisager une baisse du nombre d'élèves dans les années à venir, particulièrement marquée dans certains territoires ruraux.

Le maintien d'une offre scolaire de proximité a pour corollaire l'adaptation de ses modalités. L'école dans les campagnes peut devenir un facteur d'attractivité et de développement du territoire. Plus encore qu'ailleurs, elle doit s'ouvrir à son environnement. L'enrichissement de l'offre périscolaire ou extrascolaire doit être utilisé pour bénéficier à l'ensemble du territoire, au-delà du seul champ de l'école.

La collectivité doit être vue comme un acteur éducatif de plus en plus important dans la coopération autour des conditions permettant d'assurer la réussite scolaire et éducative des enfants et des jeunes grâce à des compétences obligatoires et facultatives :

- La charge financière des écoles primaires publiques et la propriété des locaux scolaires : financement du matériel et des fournitures pédagogiques nécessaires à l'enseignement. Les fournitures scolaires individuelles ne sont pas une dépense obligatoire à la charge des communes.
- L'organisation des accueils périscolaires (y compris la restauration scolaire) même si ce service reste facultatif
- La loi sur les rythmes scolaires renforce considérablement le rôle éducatif de la commune en tant que partenaire de l'école.
- L'élaboration d'un « Projet Éducatif Global » pour une approche transversale des politiques en direction de l'enfant, de l'adolescent et du jeune.

L'éducation partagée est une solution pour répondre aux défis éducatifs de notre temps.

#2

VIRE NORMANDIE, la Commune Nouvelle et ses communes déléguées

2.1. Combiner complémentarité et respect des identités du territoire

Les communes de Coulonces, Maisoncelles-la-Jourdan, Roullours, StGermain-deTallevende, Truttemer-le-Grand, Truttemer-le-Petit, Vaudry et Vire formaient la Communauté de Communes de Vire. Elles ont réfléchi ensemble à un avenir commun. Leur proximité géographique, culturelle et sociale a renforcé cette volonté de partage et de développement conjoint.

Le 1er janvier 2016, la Commune nouvelle de Vire Normandie s'ordonnait en lieu et place des communes devenues déléguées.

Lors de la création de la nouvelle entité, il n'apparaissait pas souhaitable de vouloir uniformiser en tout point l'ensemble des services offerts sur le territoire.

Les élus se sont engagés collectivement à respecter les souhaits et expressions identitaires locales, car les progrès attendus avec la commune nouvelle devaient être synonymes de progression pour les communes déléguées.

Ainsi, la question scolaire a été au cœur des préoccupations immédiates de la commune nouvelle.

Dans un souci d'accessibilité de tous les habitants à un service d'enseignement de qualité dans des conditions optimisées, les communes fondatrices ont affirmé l'importance de maintenir une relation de proximité. En d'autres termes, les communes déléguées ont conservé les garderies municipales, la restauration scolaire, la gestion de leurs groupes scolaires...

Dans le même temps la commune nouvelle exerce la compétence petite enfance, enfance, jeunesse sur les temps extrascolaires et sur une partie du temps périscolaire (Les T.A.P). La gestion dissociée des temps peut parfois apparaître comme un système d'organisation un peu confus aux yeux des habitants qui ne perçoivent pas toujours le sens donné à l'attachement d'une gestion de proximité.

2.2. Une offre de proximité et de qualité, fondement du contrat social...

La démographie scolaire de la commune nouvelle tend vers une décroissance de sa population scolaire. Malgré le programme actuel de construction, plusieurs groupes scolaires sont touchés par ce recul de la natalité. Les explications de ce phénomène sont multiples mais il semble cependant que la baisse de la natalité soit une cause majeure de réduction des effectifs.

Face à ce constat, certaines communes pourraient faire le choix de regroupements pédagogiques communaux. Pour la collectivité, le maintien d'une offre scolaire de proximité, partout sur le territoire demeure un fondement du contrat social.

Le système scolaire dépasse la seule finalité éducative d'efficacité du service public d'enseignement, pour rejoindre des enjeux liés à l'aménagement du territoire. C'est pourquoi les élus locaux et les familles ont en partage un attachement au maintien d'une école qui soit à la fois de qualité et de proximité.

Pour devenir un facteur d'attractivité et de développement du territoire, l'enrichissement de l'offre périscolaire ou extrascolaire doit être utilisé pour bénéficier à l'ensemble du territoire, au-delà du seul champ de l'école.

Le vote du conseil municipal du 8 février 2021 sur les rythmes scolaires traduit cet engagement. La semaine de 24h d'enseignement sera répartie en 9 demi-journées de classe dont 5 matinées et un après-midi de 2h35 consacré aux Temps d'Activités Périscolaires.

Des parcours culturels permettront chaque année à plusieurs centaines d'enfants de découvrir un domaine particulier des arts, de la culture, de la citoyenneté, des métiers, etc. Dispositif d'éducation artistique et culturelle mis en œuvre par la Commune, les parcours culturels auront pour premier objectif d'offrir à tous les enfants des écoles publiques de Vire Normandie un égal accès à l'art et à la culture sur le temps périscolaire.

2.3. ...facteur de réussite et d'engagement citoyen

En intervenant dès la petite enfance, et sur tous les temps de l'enfant, la commune nouvelle s'est engagée bien au-delà des compétences obligatoires pour accompagner les familles et l'Éducation nationale afin de porter chaque enfant au plus haut, l'aider à se construire pour devenir un citoyen engagé, épanoui, libre de penser.

2.4. Du Projet Éducatif Territorial (PEDT) au Projet Éducatif Global

2.4.1. Pour coordonner une gouvernance plurielle

La structuration de l'offre éducative sur le territoire de la commune s'est construite au fil de l'eau dans une logique de gouvernance plurielle, tantôt portée par les communes (organisation des accueils de loisirs, des garderies périscolaires ou de la restauration scolaire), tantôt par la Communauté de Communes (mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires sur l'ensemble du territoire.), tantôt par des services gestionnaires de plusieurs dispositifs péri et extra scolaires (Projet Éducatif Local, Contrat Temps libre, Contrat Enfance -Jeunesse, Contrat Territorial Global ...), tantôt par différentes associations présentes sur le territoire communautaire et proposant leurs propres activités.

Pour apporter une cohérence, un Projet Éducatif Territorial (P.E.D.T) définissait le cadre de référence pour l'ensemble des acteurs qui concouraient et s'engageaient à la mise en œuvre de la politique éducative de la collectivité.

2.4.2. Pour incarner l'ambition politique en matière d'éducation de la Commune Nouvelle sur l'ensemble de son territoire

Le PEDT était prioritairement centré sur la continuité éducative entre activités périscolaires et projets des écoles maternelles et élémentaires. Le PEDT porté par la commune nouvelle répondait à la nécessité d'inscrire de manière cohérente une politique éducative communale dans une politique plus globale d'aménagement du territoire et ainsi de favoriser l'efficience et l'équité territoriale en matière notamment de service éducatif.

L'actuel PEDT arrivant à son terme, les élus sont appelés à travailler ensemble pour identifier des axes de développement pour le territoire car il importe de forger l'âme et l'identité de la commune nouvelle de Vire Normandie. C'est un travail politique au premier chef mais qui s'appuiera sur les services et leur expertise.

2.4.3. Pour fédérer les partenaires autour d'une vision partagée à l'échelle du territoire

L'élaboration d'un Projet Éducatif Global mobilisera, l'ensemble des acteurs institutionnels (État, collectivités territoriales, CAF), associatifs (d'Éducation Populaire, de parents d'élèves) et des acteurs dans des domaines aussi divers que les loisirs, l'accompagnement à la scolarité, les activités artistiques, culturelles et scientifiques pour faire émerger de nouvelles idées, de nouvelles actions, en lien avec les évolutions de notre société.

Pour coordonner un projet de territoire, il sera important de cerner les enjeux d'une politique jeunesse territoriale et permettre une certaine transversalité, afin de mettre en place un travail pluridisciplinaire, en tenant compte des moyens humains et financiers de la commune nouvelle.

En effet, il sera nécessaire de renforcer certains enjeux éducatifs, de faire évoluer les pratiques et de se retrouver collectivement dans un vivre ensemble repensé et réaffirmé. S'appuyant sur une large concertation menée à l'échelle du territoire, cette démarche permettra de s'accorder sur des ambitions et des enjeux communs de développement.

L'élaboration du futur Projet Éducatif Global sera un cadre de référence idéal pour conduire une politique éducative ambitieuse pour les 0-25 ans cette fois, à l'échelle du territoire.

2.4.4. Pour innover en s'appuyant sur le dispositif « Territoire Éducatif Rural »

Depuis quelques temps, de nouvelles « alliances éducatives locales » réactives et mobilisées tendent à se construire avec l'Éducation Nationale et l'État.

C'est ainsi qu'il est proposé à Vire Normandie d'être porteur d'une démarche novatrice appelée « Territoire Éducatif Rural ».

Trois régions académiques – Normandie, Amiens et Nancy-Metz – se lancent dans cette expérimentation sur tous les temps des enfants et jeunes : scolaire, périscolaire et extrascolaire.

L'expérimentation est partie d'un constat : parce qu'ils grandissent loin des centres de décisions, à l'écart des flux économiques, parce qu'ils résident au cœur de petites villes, dans des zones pavillonnaires, des villages ou des espaces ruraux, 60 % des jeunes n'ont pas les mêmes chances de réaliser leur potentiel que leurs camarades des grandes métropoles. Ces millions de Français, absents du débat public et dispersés sur le territoire, ont un point commun : le parcours d'obstacles qui s'impose à eux. Autocensure, manque d'informations, assignation à résidence, fragilité économique, absence de réseaux, fracture digitale… ils cumulent les difficultés et, pire, se sentent ignorés, hors radar.

Le projet porté par le territoire s'appuiera sur trois axes

- Le premier axe concernera la mobilisation d'un réseau local de coopération autour de l'école. Ce réseau sera constitué d'entreprises, de lycées, de collèges, d'écoles, d'acteurs du monde associatif, de services de l'état, des familles, des organismes sociaux et des collectivités
- Le second axe veillera à la construction d'un projet cohérent qui permette aux élèves ruraux de gagner en ambition pour leur avenir. Cela peut passer par l'enrichissement de l'offre d'enseignement, par le renforcement de l'accompagnement à la mobilité, par la valorisation des différents temps de l'enfant et du jeune (sport, culture, engagement).
- Le troisième axe permettra l'amélioration de l'attractivité de l'école rurale et de l'accompagnement des personnels. Il peut passer par le renforcement des aides au logement et au transport, la valorisation des innovations pédagogiques ou le renforcement de la formation continue.

Avec ce nouveau dispositif des réponses sur mesure pourront être apportées au territoire de Vire Normandie.

2.4.5. Pour participer à réduire la fracture numérique

En ce qui concerne le numérique, là encore, de nombreux plans ministériels se sont multipliés. Les régions, départements et

communes ont également réalisés des investissements importants pour équiper les établissements scolaires et promouvoir les usages du numérique éducatif. Ces dispositifs n'ont pas forcement eu les effets escomptés car les questions d'équipement, de connexion, de production de ressources pédagogiques numériques, de la formation des enseignants et des pratiques et usages effectifs en classe n'ont pas toujours été résolus.

La fracture numérique ne passe pas nécessairement entre un monde rural, qui serait délaissé, et un autre urbain, qui serait équipé. Au contraire, beaucoup de communes déléguées sont désormais mieux dotées et mieux loties que certains quartiers de la ville centre.

Le contexte d'isolement lié à la période de crise sanitaire a largement démontré que le manque d'équipement, l'absence de connaissance de l'outil numérique (ouvrir un PDF, envoyer des mails...) n'est pas liée au lieu de résidence des jeunes mais plutôt de son contexte de vie sociale.

Et pourtant, l'investissement dans le numérique est nécessaire aussi bien sur les questions d'accès, de matériel, que sur la formation des publics et des services aux publics.

Il est légitime que la collectivité, avec le soutien des services de l'Éducation Nationale et d'autres partenaires, puisse engager un programme de soutien visant à encourager l'utilisation de logiciels, assurer une présence éducative sur internet, créer un réseau de professionnels, ainsi qu'à accompagner l'équipement de classes.

Ces partenariats privilégiés doivent permettre de répondre à des besoins concrets que sont :

- La mise à disposition de ressources à disposition de l'élève et du jeune
- Le lien entre les parents et les temps de l'enfant (école, centre de loisirs...)
- La promotion des usages du numérique diversifiés apportant à tous une plus-value à l'enseignement ou à l'apprentissage
- L'accompagnement des équipes éducatives vers une intégration du numérique raisonnée.
- Accompagner les pratiques des jeunes et valoriser leurs compétences

Les évolutions technologiques nécessitent la reconnaissance des savoirs multiples et doivent faire l'objet de rencontres et d'un travail commun entre acteurs éducatifs car c'est la même personne qui est enfant d'un côté, élève de l'autre.

Permettre à chaque jeune, habitant Vire Normandie, de construire son propre parcours est une ambition forte que la commune nouvelle porte depuis de nombreuses années. C'est l'avenir de chaque enfant qui est en jeu, mais c'est aussi l'avenir de Vire Normandie.

REPÈRES CLÉS

Nombre d'élèves scolarisés sur le territoire de Vire Normandie : **4 588**

- Maternelle : **500**
- Elémentaire : **974**
- Collège : **1139**
- Lycée : **1506**
- Post-bac : **469**

Vers des parcours culturels :
Les Parcours culturels permettront chaque année à plusieurs centaines d'enfants de découvrir un domaine particulier comme les arts, la culture, la citoyenneté, le sport, mais aussi des métiers divers et variés.Ils auraient pour premier objectif d'offrir un égal accès à l'art et à la culture **sur le temps périscolaire**. Chaque année, il serait proposé des itinéraires proposant différentes thématiques : spectacle vivant, musique, arts visuels, livre et littérature, patrimoine et histoire, sciences techniques et environnement, société et citoyenneté, sport – santé.

#3

LES GRANDES ORIENTATIONS

3.1. Sensibiliser les publics aux questions de citoyenneté, de « vivre ensemble », d'ouverture sur le monde

L'apprentissage de la citoyenneté commence dès le plus jeune âge, même si cela se décline différemment d'un âge à un autre :

- La découverte et l'apprentissage de la vie sociale pour les plus jeunes,
- La sensibilisation aux droits et devoirs, l'apprentissage des règles et le respect de l'autre pour les enfants,
- L'apprentissage de l'autonomie et l'engagement citoyen pour les plus âgés,
- Une sensibilisation aux différences.

La participation et l'engagement citoyen des parents contribuent à cet apprentissage. L'apprentissage de la citoyenneté doit apparaître comme un cheminement constitué de plusieurs étapes correspondant aux différents degrés d'autonomie et d'implication des enfants, des jeunes et des familles.

Projets 2020-2026 :

> Développer des projets ou actions éducatives relatifs à la connaissance des droits et des devoirs citoyens en les préparant ainsi au «vivre ensemble» (Découverte des mairies).

> Donner aux jeunes les moyens d'agir par eux même et les accompagner dans leurs projets, comportant une approche d'intérêt général, faciliter la prise de responsabilité (conseils d'enfant)

> Développer des actions autour du vivre ensemble et du respect des différences

> Soutenir l'accompagnement des jeunes scolaires en intégrant les parents dans la démarche (créer des temps de collaboration avec les parents).

> Promouvoir la citoyenneté européenne.

> Mobiliser les familles sur la co-construction et l'animation d'actions collectives et évènementielles au sein de la ville.

> Développer les passerelles envers les 16-18 ans et les 18-25 ans sur l'emploi, la formation, la santé, le logement et la mobilité.

DES CONSEILS D'ENFANTS :

Les élus locaux souhaitent encourager toutes les formes de participation des enfants à la vie de la cité en proposant des espaces leur permettant d'exprimer et de faire valoir leurs points de vue, et de construire des projets.

Ainsi, durant les Temps d'Activités Périscolaires (TAP), des temps de rencontre éducatifs et réguliers autour de conseils d'enfants, permettront un apprentissage actif de la démocratie et une initiation à la vie politique et à la citoyenneté.

La participation des enfants à la vie des Temps d'Activités Périscolaires se construira autour de trois axes : l'information, l'implication et la concertation.

3.2. Lutter contre les inégalités pour favoriser la réussite éducative

La lutte contre les inégalités, qu'elles soient sociales, culturelles ou économiques, constitue l'axe central du Projet Éducatif Global.

À ce titre, une attention particulière sera portée aux enfants et aux jeunes en situation de fragilité et à l'accompagnement individualisé des familles. Des efforts sont faits afin d'accueillir des enfants dès deux ans en école maternelle, pour favoriser les apprentissages dès le plus jeune âge.

Projets 2020-2026 :

> Accueillir, et socialiser des enfants dès le plus jeune âge,

> Tendre vers une école inclusive,

> Soutenir la réussite scolaire et promouvoir la continuité éducative,

> Favoriser la mixité sociale et scolaire, développer les relations de proximité (mise en place de référents scolaires),

> Proposer une équité éducative sur l'ensemble du territoire (affirmer la mise en réseau solidaire du territoire),

LE CONTINUUM DES DIFFÉRENTS TEMPS DE L'ENFANT ET DU JEUNE :

La collectivité souhaite renforcer la complémentarité entre les différents temps scolaires/périscolaires/extrascolaires dans le cadre de « Territoire Éducatif Rural ». Ce dispositif vise par exemple à renforcer l'ambition des élèves dans le cadre de parcours continus avec une orientation choisie et non subie. Cela pourra se traduire par :

- Des visites d'entreprises,
- Du soutien aux décrocheurs,
- Des dispositifs tels que « Les cordées de la réussite », l'Accompagnement à la scolarité.

3.3. Sensibiliser aux enjeux de la santé et du développement durable

Les enjeux de développement durable et de sensibilisation à la santé, comme ceux liés à l'alimentation, apparaissent de plus en plus dans les projets quotidiens des structures éducatives.

Il se développe ainsi de nombreuses actions de sensibilisation et d'éducation à la santé et au développement durable auprès des enfants, des jeunes mais aussi des parents et des professionnels de l'animation.

Consciente des enjeux environnementaux, sociaux et économiques du XXIe siècle, la commune de Vire Normandie s'est engagée dans une démarche durable, plus volontaire en inscrivant chaque action menée dans le cadre de son plan Cit'ergie.

Projets 2020-2026 :

> Apprendre les bons usages des écrans et éviter les mauvaises habitudes,
> Sensibiliser les jeunes à l'impact des questions environnementales sur la santé,
> Faire connaître la démarche du développement durable et ses finalités (Intégrer des parcours santé et développement durable dans les activités de loisirs et des temps scolaires),
> Promouvoir la santé à travers les programmes locaux de santé (addictions diverses),
> Encourager à l'éco mobilité (participation au village de la mobilité et développement durable),

VERS DES LABELLISATIONS ÉCOLES E3D (ECOLE EN DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE) :

À ce jour, trois écoles primaires viroises s'étaient déjà inscrites au Défi ECOL'ENERGIE, en partenariat avec le CIER (Centre d'Initiation aux Énergies Renouvelables), qui fait partie du réseau des E3D, afin de sensibiliser les élèves à la recherche d'économies d'énergie. L'obtention de ce label est la marque d'une volonté de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue. L'intégration de l'E3D au projet d'école favorise l'implication des élèves et de l'ensemble de la communauté éducative dans un projet citoyen commun et concret de développement durable. Les diverses formes d'activités mises en place dans l'école impliquent un rapprochement avec la collectivité dans le cadre de l'application concrète du développement durable (fournitures, énergie, eau, nourriture, déchets et recyclage, maintenance et nettoyage, etc.)

3.4. Accompagner les publics dans leurs usages du numérique

Le numérique a révolutionné des pans entiers de notre vie sociale, et particulièrement en matière de diffusion des informations et de transmission des connaissances.

Cependant, même dans une ville connectée, la maîtrise des usages n'est pas innée. Bon nombre de personnes redoutent d'effectuer leurs démarches administratives en ligne. Les gens ne se sentent pas tous en sécurité sur ces interfaces qui ne permettent pas de résoudre des situations complexes. Ils ont peur de se tromper en remplissant leurs dossiers, de ne plus pouvoir revenir en arrière, au risque de renoncer à leurs droits.

À rebours des idées reçues, les jeunes ne sont pas tous des as du numérique. Si la plupart utilisent Facebook et WhatsApp, ils peuvent être désarmés quand il s'agit de déposer un CV en ligne, d'envoyer un courriel avec une pièce jointe ou de trier des informations sur la toile.

En outre, les inégalités d'accès au flux internet demeurent suivant les territoires. Certaines zones du bocage Virois sont encore mal couvertes.

S'il est source de formidables opportunités, l'utilisation de l'outil numérique doit être raisonnée, c'est pourquoi la commune de Vire Normandie a l'ambition de former les enfants à un usage critique, citoyen et averti des outils numériques.

En prenant en compte ces enjeux, les ressources numériques peuvent significativement contribuer à améliorer l'apport de ressources éducatives adaptées et accessibles aux enfants et aux jeunes.

Projets 2020-2026 :

> Permettre une meilleure maîtrise du langage et des outils numériques,

> Assurer la sécurité et la protection des données,

> Garantir un égal accès au numérique et réduire la fracture existante et prévenir les nouvelles éventuelles au vu des évolutions rapides,

> Construire des repères pour une utilisation citoyenne des médias, de l'information et des réseaux sociaux en cherchant à accompagner les pratiques des jeunes, minimiser les risques de dérive, valoriser les compétences des jeunes (Labellisation Promeneur du Net),

> Maintenir une dynamique sur l'investissement numérique dans les espaces éducatifs (disposer d'un équipement et d'un réseau dans les espaces périscolaires, disposer d'un équipement dans les écoles maternelles et élémentaires à la hauteur des besoins),

APPEL À PROJET : « POUR UN SOCLE NUMÉRIQUE DANS LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES » :

La collectivité souhaite appuyer la transformation numérique des écoles en répondant à cet appel à projet. Les investissements s'articuleront autour de trois volets essentiels :

- L'équipement des écoles d'un socle numérique de base (ordinateurs fixes - mobiles, caméras, vidéoprojecteurs),
- Les services et ressources numériques avec la souscription à un espace numérique de travail (ENT),
- L'accompagnement à la prise en main des matériels, des services et des ressources numériques (formation et assistance aux équipes éducatives).

#4

CONCLUSION

Permettre le développement, la réussite et l'épanouissement des jeunes de 0 à 25 ans en mettant en cohérence l'ensemble des actions menées sur le territoire : telle est l'ambition du Projet Éducatif élaboré par Vire Normandie.

En matière de coopération, le chemin parcouru entre l'Éducation Nationale et la Collectivité a incontestablement été jalonné de rapprochements et de renforcements des interconnaissances, indispensables à l'efficacité des politiques publiques éducatives. La contractualisation d'une convention de « Territoire Éducatif Rural », va permettre d'unir les forces et les compétences.

Il s'agira de répondre aux besoins fondamentaux des enfants et des jeunes, dès leur plus jeune âge, pour qu'ils réussissent leur parcours éducatif et s'autorisent à être ambitieux.

Il s'agira également d'accompagner celles et ceux dont le parcours éducatif nécessite parfois une attention plus marquée, afin de favoriser l'inclusion de tous.

La réussite du Projet Éducatif est le fruit d'un travail d'équipe fondé sur le respect mutuel, l'échange et l'action collective. Il reposera sur le travail des personnels municipaux, le partenariat avec la communauté éducative et le dialogue avec les familles.

La collectivité veillera à garantir la cohérence des différents temps, à assurer une complémentarité fertile avec l'ensemble des acteurs intervenant auprès des habitants afin de leur offrir un environnement éducatif, à la fois scolaire, périscolaire et extrascolaire, sécurisant, favorisant la confiance et le respect de chacun.

UN PROJET ÉDUCATIF POUR L'AMBITION ET LA RÉUSSITE DES JEUNES DE 0 À 25 ANS :

- Créer des synergies et de nouvelles alliances éducatives notamment par le biais de contractualisations telles que « Territoire Educatif Rural »,

- Répondre aux besoins fondamentaux permettant la réussite et l'inclusion de chacun,

- Une cohérence de territoire pour une offre équitable.

Vire Normandie

Finances, Commande Publique et Gestion de l'immobilier

11 rue Deslongrais CS 70076 Vire - 14500 VIRE NORMANDIE

Tél. 02 31 66 60 00 - Fax 02 31 68 89 66

www.virenormandie.fr

Finances, Commande Publique et Gestion de l'immobilier

À RETENIR

1. Pour un avenir plus « durable »

Un plan de financement européen ambitieux pour une transition écologique et numérique

Les finances publiques post-COVID : Quelles nouvelles règles (européennes et nationales) et quels impacts pour les collectivités ?

2. Les ressources de Vire Normandie

Une autonomie fiscale réduite pour les communes

Pas d'augmentation de la part communale des impôts locaux (2021-2026)

Des politiques publiques renforcées à l'échelle intercommunale

ACTIONS CLÉS

1. Une gestion raisonnée et dynamique

Concilier ambition partagée et gestion raisonnée

Améliorer la performance et la qualité d'usage du patrimoine immobilier

Innover et co-construire de nouvelles solutions plus durables

2. Piloter efficacement les finances publiques

Piloter les indicateurs clés pour mieux prioriser et garantir la capacité de financement de la collectivité

Cadencer les démarches de point d'étape et de concertation avec toutes les parties prenantes

Expliquer les principes clés des finances pour une large compréhension des décisions

ACTIONS CLÉS

3. Accroître durablement la performance de gestion du patrimoine

Mettre en place une politique patrimoniale dynamique d'après un inventaire précis

Mutualiser certains services pour optimiser l'usage des bâtiments communaux

Développer les actions de communication et concertation auprès des partenaires et associations

4. Objectifs de développement durable dans la commande publique

Repenser la coopération élus et services

Faciliter l'accès aux marchés publics aux entreprises d'insertion et employant des personnes en situation de handicap

Former aux achats éco et socio-responsables et travailler en réseau, en interne et en externe

5. Participation minimale pour les investissements structurants

Diversifier les sources de financements

Développer une ingénierie financière

Innover dans les dispositifs de contractualisation avec nos partenaires

FICHE SYNTHÈSE
ORIENTATION DE POLITIQUE PUBLIQUE

SOMMAIRE

1. Un monde en transition(s)

1.1. Des crises sans précédent…
1.2. …mais sources d'opportunités…
1.3. …pour un avenir plus « durable »

2. Les ressources de Vire Normandie

2.1. Une gestion saine et solide…
2.2. Qui invite à demeurer vigilant sur la trajectoire des recettes
2.2.1. Le cas de la réforme fiscale
2.2.2. Le cas des transferts de compétences

3. Les grandes orientations pour optimiser les ressources au service d'une ambition politique volontariste et « durable »

3.1. Une gestion raisonnée et dynamique qui s'appuie sur l'innovation pour gérer les transitions qui s'imposent à la collectivité
3.2. Piloter efficacement les finances publiques de sorte à préserver les capacités futures
3.3. Accroître durablement la performance de gestion du patrimoine pour gagner des marges de manœuvre à moyen terme.
3.4. Prendre en compte les objectifs de développement durable dans la commande publique
3.5. Tendre vers une participation minimale (20%) pour les investissements structurants

4. Conclusion

#1

UN MONDE EN TRANSITION(S)

1.1. Des crises sans précédent…

Le début de ce nouveau mandat est marqué par une crise sanitaire inédite accentuant encore davantage les inégalités sociales, économiques et écologiques qui fragilisent les territoires. Des secteurs entiers de l'économie ont été impactés, de même qu'un grand nombre de ménages, familles, couples ou personnes seules, venant de tous horizons, qui ont dû les mois passant s'adapter à la crise et, ainsi, apprendre à vivre autrement.

1.2. … sources d'opportunités…

Dans ce contexte, un plan de relance historique, « Next Generation EU », a été adopté par l'Union Européenne à hauteur de 750 milliards d'euros pour la période 2020-2023.

La France devrait en recevoir une part correspondant à 40 milliards d'euros, sous forme de subventions ou de prêts, pour son plan de relance national, sous réserve bien sûr qu'il soit en cohérence avec les priorités européennes. Ces priorités sont, entre autres, de mettre en œuvre les investissements et réformes indispensables à une reprise durable, particulièrement en matière de climat, d'énergie, de transition écologique et numérique et en matière de cohésion.

La programmation des fonds européens 2021-2027 intègre dans ses priorités « une Europe plus verte et à zéro émission de carbone», « une Europe plus sociale », une « Europe plus proche des citoyens ».

1.3. …pour un avenir plus « durable »

Le « pacte vert » voulu par l'Union Européenne s'inscrit dans l'avenir, à horizon 2030.

Le plan de relance de la France baptisé « France Relance » à hauteur de 100 milliards d'euros repose principalement sur 3 piliers bénéficiant chacun environ d'un tiers de l'enveloppe globale :

- Écologie,
- Compétitivité
- Cohésion

Pour la première fois, la loi de finances 2021 est présentée selon des critères environnementaux. La totalité du budget de l'État et des dépenses fiscales font l'objet d'une cotation indiquant leur impact environnemental.

La dette publique s'accroît à l'échelle mondiale, européenne et nationale. Les taux d'intérêt sont exceptionnellement bas.

Les prévisions de la loi de finances 2021 sont construites sur des hypothèses consécutives à la crise sanitaire. La dette publique de la France devrait atteindre plus de 122% du PIB.

À RETENIR

Un plan de financement européen ambitieux pour une transition écologique et numérique

Les finances publiques post-COVID : Quelles nouvelles règles (européennes et nationales) et quels impacts pour les collectivités ?

#2

LES RESSOURCES DE VIRE NORMANDIE

2.1. Une gestion saine et solide...

Globalement, la commune de Vire Normandie s'appuie sur des fondamentaux financiers solides. La dette par habitant est faible comparativement aux communes de la même strate, sa capacité d'autofinancement brute correspond à 15% des recettes réelles de fonctionnement , témoignant d'une capacité à investir significative.

2.2. ...qui n'empêche pas de rester vigilant sur la trajectoire des recettes

2.2.1. Le cas de la réforme fiscale

La suppression de la taxe d'habitation est compensée par une fraction du foncier bâti départemental avec une dynamique de produit garanti. Le panier des ressources fiscales des communes est donc modifié. Les indicateurs, tels que le potentiel fiscal et le potentiel financier, intégrés dans le calcul des dotations et des fonds de péréquation, seront ajustés. La réforme fiscale sur les ressources de la commune, particulièrement sur les dotations de péréquation, peut générer comme conséquence à terme un maintien, une baisse ou une hausse du niveau de dotations.

La déprise démographique depuis 1982 a des conséquences sur le montant de la dotation forfaitaire. L'évolution de la population est un des indicateurs de calcul du montant alloué. La baisse du nombre d'habitants a pour conséquence une baisse du montant de la dotation forfaitaire.

Un engagement de la commune est de ne pas augmenter les taux d'imposition sur le mandat.

2.2.2. Le cas des transferts de compétences

La commune est membre de l'Intercommunalité de la Vire au Noireau, communauté de communes créée le 1er janvier 2017. À ce jour, l'Intercommunalité ne perçoit pas de taxes ménages. Les services publics de proximité relèvent pour la plupart de la compétence communale. Les transferts de compétences entre les communes et l'Intercommunalité à venir pourraient poser la question de leur financement dans le cadre de l'élargissement d'une politique publique à l'ensemble des communes membres. Un pacte financier et fiscal ou autre mesure pourrait impacter les attributions de compensation ou les dépenses de fonctionnement.

À RETENIR

Une autonomie fiscale moindre pour les communes

Pas d'augmentation de la part communale des impôts locaux (2021-2026)

Des politiques publiques renforcées à l'échelle intercommunale

#3

LES GRANDES ORIENTATIONS
pour optimiser les ressources au service d'une ambition politique volontariste et « durable »

3.1. Une gestion raisonnée et dynamique qui s'appuie sur l'innovation pour gérer les transitions qui s'impose à la collectivité

Un cap ambitieux est fixé, il vise à concilier à la fois une qualité de gestion, une maîtrise des dépenses de fonctionnement et un niveau d'investissement volontariste à la hauteur des enjeux que connaît le territoire.

Une gestion dynamique du patrimoine immobilier est mise en place. Elle a pour but d'accroître durablement la performance énergétique des actifs immobiliers, et d'améliorer leur qualité d'usage pour ainsi retrouver des marges de manœuvre financières.

Un autre enjeu consiste à développer la promotion des pratiques durables et à les intégrer dans le cadre de la passation des marchés publics.

Cultiver l'innovation et les partenariats permettant de développer des solutions novatrices et favoriser la concertation avec la société civile représente enfin, le dernier axe souhaité.

ACTIONS CLÉS

Concilier ambition partagée et gestion raisonnée

Améliorer la performance et la qualité d'usage du patrimoine immobilier

Innover et co-construire de nouvelles solutions plus durables

3.2. Piloter efficacement les finances publiques de sorte à ne pas léser les capacités futures

- Réaliser une prospective financière pour apporter les informations financières nécessaires aux arbitrages et pour anticiper sur les conséquences financières des évolutions fiscales, financières et budgétaire.
- Mettre en place un Plan d'Investissement Pluriannuel (PPI) « glissant », un engagement financier pluriannuel (Autorisation de Programme) par type d'opération qui sera proposé au vote du Conseil Municipal avec des crédits de paiement annuels et Produire un rapport annuel d'exécution
- Maintenir un niveau d'autofinancement significatif et déterminer une stratégie d'endettement, les deux ressources principales pour le financement des collectivités.
- Associer les 8 communes déléguées aux choix budgétaires et à l'exécution des dépenses : chaque commune perçoit des dotations de fonctionnement et d'investissement pour assurer les services publics de proximité (état spécial annexé au budget général)
- Mettre en place des étapes de concertation et de recueil d'avis avec les parties prenantes (services déconcentrés de l'État, Région, Département...) et aussi avec les associations et plus largement la société civile
- Communiquer et expliquer (faire de la pédagogie) sur les éléments clés des finances, selon le calendrier budgétaire.

ACTIONS CLÉS

Piloter les indicateurs clés pour mieux prioriser et garantir la capacité de financement de la collectivité

Cadencer les démarches de point d'étape et de concertation avec toutes les parties prenantes

Expliquer les principes clés des finances pour une large compréhension des décisions

3.3. Accroître durablement la performance de gestion du patrimoine pour retrouver des marges de manœuvre à moyen terme.

Nous souhaitons améliorer la performance et la qualité d'usage du patrimoine immobilier de Vire Normandie qui compte actuellement 227 bâtiments (écoles, églises, services, salles des fêtes etc.) dont 162 à Vire, 11 à Coulonces, 8 à Roullours, 8 à Maisoncelles-la-Jourdan, 17 à Saint-Germain-de-Tallevende, 10 à Vaudry, 8 à Truttemer-le-Grand et 3 à Truttemer-le-Petit.

Nous avons l'ambition d'accroître durablement leur performance énergétique et d'améliorer leur usage en mutualisant ce qui peut l'être, gérer la maîtrise des besoins et dans la mesure du possible, baisser les charges d'exploitation. Nous évaluons également la possibilité de diminuer ce parc immobilier.

Tout ceci se fera (et se fait déjà) dans le cadre du «schéma directeur de l'immobilier» par un pilotage transversal animé par un binôme élu-technicien.

Pour cela nous avons mis en place plusieurs groupes de travail sur les enjeux suivants :

- La maîtrise des dépenses énergétiques de ces bâtiments et les priorités de rénovation et d'amélioration
- L'optimisation de la gestion locative et des possibles cessions immobilières
- L'entretien de ces bâtiments public,
- L'entretien des équipements sportifs

Ces pistes de réflexion visent à proposer une meilleure gestion d'un point de vue

énergétique et

des charges d'exploitation,

proposer des mutualisations (service de la collectivité, associations...)

et envisager des possibles cessions. Nous aurons ainsi des marges de manœuvre supplémentaires au sein de notre budget. Et nous viserons un but commun : la préservation de notre environnement grâce à une amélioration énergétique.

ACTIONS CLÉS

Mettre en place une politique patrimoniale dynamique d'après un inventaire précis

Mutualiser certains services pour optimiser l'usage des bâtiments communaux

Développer les actions de communication et concertation auprès des partenaires et associations

3.4. Prendre en compte les objectifs de développement durable dans la commande publique

- Mettre en place les conditions de la gouvernance (élu-technicien) pour arbitrer en amont de la consultation, acculturer les agents sur la thématique et les enjeux de développement durable, accompagner par la formation les agents concernés et les outiller. Animer le réseau d'agents concernés.
- Faciliter l'accès des TPE, des entreprises d'insertion et de celles employant des personnes en situation d'handicap aux marchés publics / renforcer la politique d'allotissement des marchés publics / recourir si possible aux marchés réservés pour les entreprises employant des personnes en situation de handicap.
- Créer un réseau de partenaires socio-économiques en s'appuyant sur le réseau de professionnels, les fédérations, les chambres consulaires, le Conseil départemental pour les clauses sociales via le sourcing et les exigences.

ACTIONS CLÉS

Repenser la coopération élus et services

Faciliter l'accès aux marchés publics aux entreprises d'insertion et employant des personnes en situation de handicap

Former aux achats éco et socio-responsables et travailler en réseau, en interne et en externe

3.5. Tendre vers une participation minimale (20%) pour les investissements structurants

- Diversifier les financements des projets d'investissements et de certaines politiques publiques par la recherche de concours financiers publics.
- Développer l'ingénierie financière et technique des projets d'investissements et mieux évaluer au préalable l'impact en termes de dépenses de fonctionnement des équipements publics « nouveaux » ou réhabilités.
- Contractualiser sur du moyen terme des projets structurants pour la commune avec les financeurs / investisseurs institutionnels sur la base de cofinancements, d'avances remboursables et autres dispositifs innovants.

Suivi et évaluation :

- Mise en place d'indicateurs physico-financiers par politique publique (3 à 4 indicateurs) de manière concertée avec les binômes techniciens-élus/ production d'un rapport annuel (annexe BP) sur la base des indicateurs
- Production bilan annuel d'exécution des investissements réalisés (taux de réalisation par opération)/ Taux de réalisation des dépenses de fonctionnement par politique
- Bilan annuel de la politique immobilière (annexe BP)

ACTIONS CLÉS

Diversifier les sources de financements

Développer une ingénierie financière

Innover dans les dispositifs de contractualisation avec nos partenaires

#4

CONCLUSION

La crise que nous traversons doit être une opportunité pour transformer la gouvernance des finances publiques autour de 3 piliers : un objectif pluriannuel de dépenses, privilégier les dépenses d'avenir (, en matière d'investissements, bien sûr, mais également pour ce qui relève du fonctionnement de la collectivité et le contrôle de l'exécution et de l'évaluation des dépenses.

Cela afin de permettre au plus grand nombre de s'approprier les enjeux des finances publiques par des présentations globales, synthétiques et compréhensibles de la situation présente et à venir de nos dépenses publiques, de nos ressources (fiscalité, dotations, subventions) et de notre dette.

Vire Normandie

Habitat, Renouvellement urbain, Commerces et Sécurité de l'espace public

11 rue Deslongrais CS 70076 Vire - 14500 VIRE NORMANDIE

Tél. 02 31 66 60 00 - Fax 02 31 68 89 66

www.virenormandie.fr

Habitat, Renouvellement urbain, Commerces et Sécurité de l'espace public

REPÈRES CLÉS

1. Le contexte macro-économique

Population de Vire Normandie : **17 500 hab**

Revenu net moyen fiscaux France : **26 775** €

Revenu net moyen fiscaux Vire Normandie : **22 611** €

Taux de chômage en France : **8,0 %** (Insee 2020)

Taux de chômage à Vire Normandie : **6,6 %** (Insee 2020)

REPÈRES CLÉS

2. Démographie Vire Normandie

Attractivité et animation

Plus de 200 associations à Vire Normandie

Pyramide des âges de Vire Normandie - données INSEE 2017

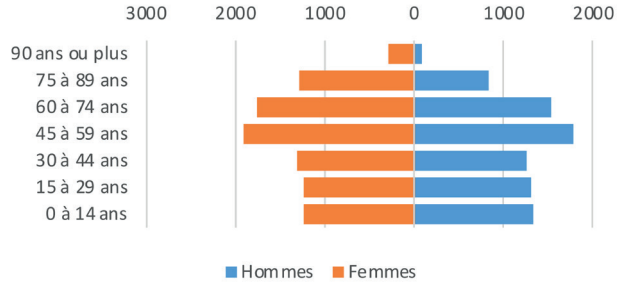

CHIFFRES CLÉS

Le développement de solutions alternatives et inclusives

Un parc de logement en augmentation : **9 858 logements en 2017** (+1,97 % par rapport à 2011)

Un taux de vacance relativement important : **11,8 % en 2017**. La collectivité a déjà pris la mesure de cette problématique spécifique depuis quelques années en initiant des actions comme le lancement d'une première OPAH en 2014. Vire Normandie est aujourd'hui territoire d'expérimentation dans le cadre du Plan National de lutte contre la vacance pour la mise en place d'une solution « numérique » et d'une démarche renforcée sur-mesure qui vise à faciliter la remobilisation des logements vacants.

Un objectif ambitieux d'amélioration de logements sur la durée des deux nouvelles opérations programmées d'amélioration de l'habitat lancées en juillet 2020 : **rénovation de 426 logements sur 5 ans.**

Indicateurs sociodémographique et commerciaux

	VIRE NORMANDIE	MOYENNE FRANCE
Nombre de commerce	**466**	
Part de com. en CV	**51,2 % soit 239**	**60 %**
Plancher commercial du pôle	**62 300 m²** Seulement 20 % en CV	
Taux de vacance	**12,9 %**	**8 % à 10 %**
Taux de vacance en Centre -Ville	**10,9 %**	**8 % à 10 %**
Loyer moyen m²/an	**172** €	

FICHE SYNTHÈSE
ORIENTATION DE POLITIQUE PUBLIQUE

Habitat, Renouvellement urbain, Commerces et Sécurité de l'espace public

ACTIONS CLÉS

1. Une stratégie de communication spécifique

Création de 6 logements en Habitat intermédiaire avenue de la gare par Inolya pour 2022.

Création de 13 logements dans le cadre de la restructuration et réhabilitation du garage Châtel avenue de la Gare par Inolya pour 2022.

Création de **nouveaux lotissements.**

Étude en cours pour la **création d'une résidence d'urgence**.

Étude à venir d'un projet de **requalification d'une friche d'activité** à Truttemer le Grand pour de l'habitat, entre autres..

Réflexion sur le transfert de la compétence habitant vers l'Intercom de la Vire au Noireau**.**

2. Promouvoir la production locale en développant les circuits courts

Création d'une halle marchande en centre-bourg et/ou en centre-ville.

Rédaction de la charte des devantures commerciales en cours + guides des aides aux commerçants.

Réalisation d'un logo pour identifier les commerces bénéficiaires des aides FISAC.

Étude d'une meilleure fluidité de la circulation en centre-ville incluant des zones de mobilités douces et de convivialité.

Partenariat culturel et artistique avec les scolaires, les centres de loisir et la MJC sur le patrimoine virois à exposer dans les vitrines vacantes du centre-ville.

ACTIONS CLÉS

3. Un territoire incarné

Le projet de Site Patrimonial Remarquable au sein du programme **« Action Cœur de ville ».**

La création du site internet participatif **« Ma ville, mon patrimoine ».**

La candidature pour le label régional **« villes de la reconstruction ».**

La réalisation d'un guide d'accompagnement pour les travaux sur les façades des immeubles de la reconstruction.

4. Renforcer les mesures de sécurité routière

Mise en œuvre d'une réflexion sur **la création d'une police municipale**

Sécurisation renforcée des espaces publics par le déploiement de la phase 2 de la vidéo protection

Mise en œuvre d'un audit et d'un plan prévisionnel relatifs à la **sécurisation des ouvrages d'art**

Actions de sensibilisation et de renforcement de la sécurité routière financées par la verbalisation du stationnement

Travail en réseau renforcé avec l'ensemble des partenaires de la sécurité notamment avec la gendarmerie nationale

FICHE SYNTHÈSE
ORIENTATION DE POLITIQUE PUBLIQUE

SOMMAIRE

1. Le contexte macro-économique et les enjeux de résilience dans le monde d'après

1.1. Un monde sous haute tension
1.2. Quand des crises adviennent, des opportunités naissent pour devenir plus forts et solidaires
1.3. Les atouts de Vire Normandie à mieux valoriser

2. Le contexte territorial et les enjeux de la centralité

2.1. Le centre-ville, au cœur des enjeux d'attractivité des territoires...
2.2. ...et au sein du paradoxe virois

3. Les grandes orientations et défis à relever pour revitaliser le territoire de Vire Normandie et développer son rayonnement

3.1. L'habitat pour un territoire plus accueillant
3.2. Valoriser la richesse du patrimoine local, symbole d'un territoire porteur d'histoire
3.3. Accompagner les acteurs économiques locaux et les consommateurs pour un territoire plus dynamique
3.4. Assurer la sécurité de tous pour un territoire où il fait bon vivre

4. Conclusion

5. Synthèse

#1

LE CONTEXTE

Macro-économique et enjeux de résilience dans le monde d'après

1.1. Un monde sous haute tension

Alors qu'il est, depuis la fin de la Première Guerre Mondiale, la clé de voûte des relations internationales, le concept de multilatéralisme tend peu à peu à s'effacer face aux tensions très vives qui traversent la planète. Outre les tensions très vives qui accompagnent cette réalité, le repli sur eux-mêmes choisi par de nombreux pays vient remettre en cause les constructions inter-étatiques produites par l'histoire, à commencer par l'Union européenne, confrontée encore récemment au Brexit.

Si l'instabilité s'impose à la diplomatie, elle se constate également dans les relations financières et économiques sur le plan mondial. Avec des taux d'intérêt historiquement bas et une politique monétaire très volontariste des différentes banques centrales, la valeur des actifs, qu'ils soient mobiliers ou immobiliers, est très fluctuante et déconnectée des capacités d'investissement des ménages, limitant par là même les possibilités d'accès à la propriété.

En outre, après une année de croissance française molle en 2019 (+1,2%), perturbée par le mouvement des gilets jaunes (0.1 point de PIB), et des perspectives 2020 qui n'étaient pas très optimistes, les modélisations projetées ont été totalement anéanties par la crise de la covid-19, crise qui a secoué l'ensemble du monde et continue à faire des ravages.

1.2. Quand des crises des opportunités naissent pour devenir plus forts et solidaires

Malgré sa lourdeur, le contexte dans lequel nous évoluons nous démontre que des crises surgissent des potentialités, à commencer par la capacité de résilience des territoires ruraux. Nombre de chercheurs postulent que les villes moyennes seront « en capacité d'allier dans la proximité services, emplois et cadre de vie ». Ce qui apparaissait jusqu'à maintenant comme une difficulté, l'éloignement avec les centres métropolitains, peut s'effacer face aux nouveaux modes de travailler à distance et de vie qui s'organisent et devenir un atout en redonnant à la commune une importance structurante dans son territoire. Contrairement aux métropoles, qui par leur taille éloignent lieux de production et de consommation, les villes moyennes apparaissent « comme une sorte de compromis "productivo-résidentiel" pour les ménages et

les entreprises, permettant d'allier, dans la proximité, services, emplois et cadre de vie. »

1.3. Les atouts de Vire Normandie à mieux valoriser

Vire Normandie a de surcroît un statut très particulier vis-à-vis de ces enjeux car c'est, en effet, un pôle industriel significatif, où les secteurs d'activité de par la diversité de leur nature et de leur taille, limitent le risque de catastrophe industrielle, et par induction, commerciale. Ainsi, contrairement à de nombreuses villes ex bas-normande, Vire Normandie connait depuis 2000 une progression de l'emploi salarié (+4,57) seul Cherbourg est devant nous à 5.67%.

Paradoxalement le nombre d'habitants, à l'instar de nombreuses collectivités de taille identiques, connait une légère baisse, alors que le nombre des actifs salariés augmente.

Nous disposons donc d'un atout essentiel, notre tissu économique, composé d'entreprises qui embauchent mais peinent à trouver de la main d'œuvre qualifiée. Il nous faut donc stopper l'érosion démographique et poursuivre les efforts déjà réalisés pour développer l'attractivité de notre commune en nous appuyant sur ce qui donne à un territoire accueillant une image positive : son centre-ville et ses centres-bourgs, ses infrastructures et son développement économique et commercial.

Tel est l'objet du projet de mandat portant sur l'habitat, le commerce, le patrimoine et la sécurité.

REPÈRES CLÉS

Population de Vire Normandie : **17 500 hab**

Revenu net moyen fiscaux France : **26 775** €

Revenu net moyen fiscaux Vire Normandie : **22 611** €

Taux de chômage en France : **8,0 %** (Insee 2020)

Taux de chômage à Vire Normandie : **6,6 %** (Insee 2020)

(1).La commune de Vire Normandie fait l'objet d'un programme de recherche de la Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines – POPSU au sein de l'agence interministérielle du Plan Urbanisme Construction Architecture, sur la résilience de son tissu industriel / la résistance du territoire à la désindustrialisation.

(2). Magalie Taillandier « Vers une nouvelle donne ? », numéro 72 de la revue urbanisme.

#2

LA RÉSILIENCE DES TERRITOIRES
Vire Normandie, au cœur des enjeux des transitions

2.1. Le centre-ville et les centres-bourgs, au cœur des enjeux d'attractivité des territoires...

Un centre-ville est un lieu de vie, d'échanges, d'animation, d'intégration sociale et d'ouverture. Expression d'un cadre de vie et témoin de son histoire, riche de l'héritage de différentes époques qui ont élaboré la ville, il est un lieu de fréquentation pour les consommateurs et les touristes.

À priori vecteurs d'attractivité, les centres-villes de nos villes moyennes sont pourtant devenus dans les dernières décennies (aussi bien en France que dans le reste du monde occidentale) le symptôme d'une crise sociétale et d'un monde en mutation. Ils pâtissent de la transformation des modes de vie et de consommation qui s'expriment par le départ des ménages et des consommateurs en périphéries et la multiplication des centres commerciaux avec leurs conséquences induites : baisse démographique, diminution de fréquentation, et chute des recettes pour les collectivités qui supportent le coût des services municipaux dont l'offre augmente.

2.2. ...et au sein du paradoxe virois

Environ 60% des actifs sont résidents à Vire Normandie. Malgré un taux de chômage inférieur au taux départemental et régional, le niveau de revenu moyen par ménage est inférieur à la moyenne nationale. Les logements vacants représentent plus de 10% du parc virois dont environ 40% construits entre 1949 et 1967, lesquels sont principalement concentrés dans le cœur de ville.

Le nombre d'habitants diminue depuis les années 1990. Pour autant cette diminution doit être relativisée en fonction des lieux d'habitation et du type de logement. Les communes déléguées de Vire Normandie, communes rurales offrant un cadre de vie de qualité, connaissent une stabilité, voire une augmentation relative de leur population. Cependant, cette légère augmentation de la population dans certaines communes déléguées n'est pas suffisante pour créer une réelle évolution de la dynamique démographique. L'écart des revenus moyens par unité de consommation, entre les espaces à dominante rurale et le pôle urbain de Vire, s'explique en partie par la présence des catégories socio-professionnelles aux revenus plus élevés dans certaines communes péri-urbaines. Il s'agit plutôt de ménages

avec deux actifs occupés, en emploi, faisant le choix de l'accession en logement individuel à proximité du pôle urbain.

En appui de sa grande vitalité économique et culturelle, Vire Normandie , comme la majorité des villes moyennes, a lancé un projet de revitalisation territoriales en valorisant les qualités de son centre-ville et de ses centres-bourgs. C'est l'enjeu du programme « Action Cœur de Ville » mis en place par l'État à partir de 2018 pour 222 villes en France.

CHIFFRE CLÉS

Démographie Vire Normandie

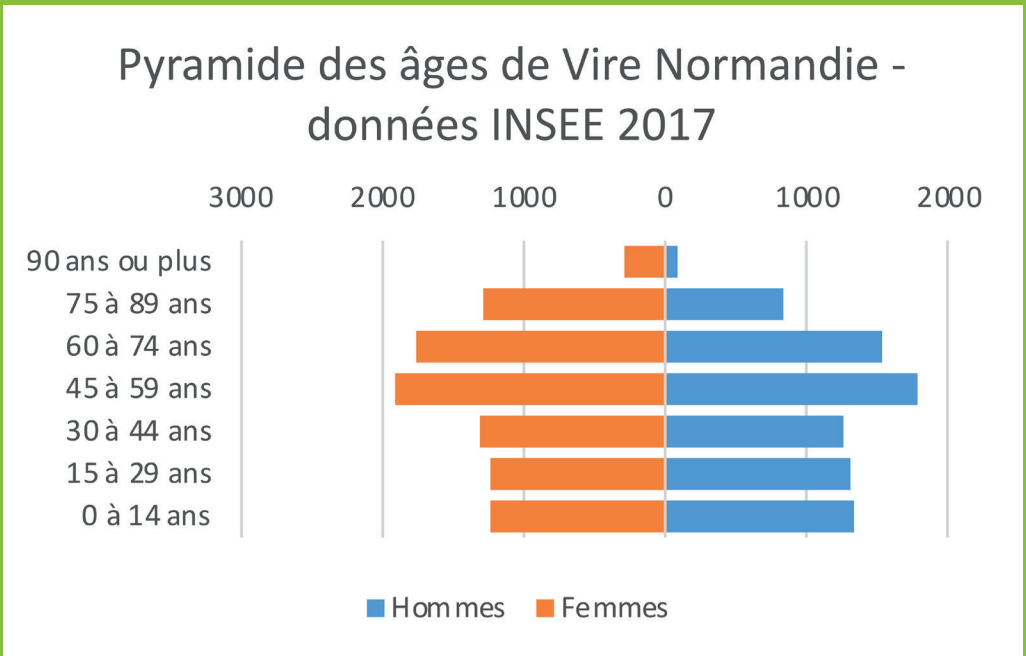

Attractivité et animation

Plus de 200 associations à Vire Normandie

#3

LES GRANDES ORIENTATIONS ET DÉFIS
à relever pour revitaliser le territoire de Vire Normandie et développer son rayonnement

Relever le défi de la centralité, c'est au-delà de la dynamique de ses fonctions commerciales et résidentielles, insister sur les valeurs qu'il porte symboliques, culturelles, sociales et citoyennes. Lesquelles sont extrêmement bien représentées à Vire Normandie par les institutions et le monde associatif, mais méconnues à l'extérieur et peut-être encore sous-estimées à l'intérieur.

Il s'agit aussi bien d'améliorer l'offre de logement, de lutter contre la vacance résidentielle et d'agir sur le potentiel commercial, que de redonner sens au patrimoine bâti, à travers les espaces publics, la circulation, sa valeur architecturale, et le bien vivre dans notre collectivité. Cette dynamique s'inscrit aujourd'hui à l'échelle communale, cette compétence étant susceptible d'être transférée à l'Intercom de la Vire au Noireau.

AMÉLIORER L'HABITAT
pour développer une offre adaptée aux besoins des habitants
(Partie 1 - Un territoire accueillant),

EVITER LA DÉVITALISATION ÉCONOMIQUE
en favorisant un dynamisme commercial local
depuis le cœur de ville et des quartiers jusqu'aux centres-bourgs
(Partie 2 - Un territoire dynamique),

FAVORISER UN DÉVELOPPEMENT URBAIN
équilibré adossé à la richesse de son patrimoine local
(Partie 3 - Un territoire riche de son patrimoine),

PERMETTRE À CHACUN SE SENTIR EN SÉCURITÉ
(Partie 4 – Un territoire où il fait bon vivre).

3.1. Une dynamique d'aménagement et de rénovation de l'habitat pour un territoire plus accueillant

Vire Normandie met l'accent sur la reconquête de l'habitat dans son projet du mandat 2020-2026 pour un territoire toujours plus accueillant.

La politique de l'habitat est un des éléments structurants de l'aménagement du territoire. Elle a pour ambition de répondre aux besoins des habitants en matière de logement. Les diagnostics du Schéma de Cohérence Territorial du Bocage virois (2008 - 2013) et du Programme Local de l'Habitat de la commune de Vire Normandie (2013 - 2019) ont permis de constater une démographie en baisse et une part importante de logements vacants concentrés notamment sur la ville de Vire.

Conscients de ces problématiques, les élus engagent une démarche volontaire qui a permis de mettre en place des aides au service d'une dynamique de rénovation globale de l'habitat ancien. En effet les logements anciens, notamment ceux des années 50, ne répondaient plus aux attentes et aux normes actuelles en matière d'isolation thermique et phonique voire d'autonomie.

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (2014- 2019) a permis de prioriser la lutte contre la vacance et la requalification du centre-ville de la Reconstruction avec pour résultats :

329 logements réhabilités,

134 logements sortis de vacance, dont 81 situés en cœur de ville,

Représentant près de 9 millions d'euros de travaux et 4 millions d'euros d'aides.

Cette politique habitat se poursuit dans une stratégie globale qui comprend six orientations principales :

3.1.1. L'amélioration des logements existants

À Vire Normandie, un service dédié à l'habitat est à la disposition des habitants qui envisagent de rénover leurs logements.

- Le service habitat et un prestataire apportent une assistance administrative et technique et effectuent les démarches nécessaires à l'octroi des aides, (aides de l'Etat, de la collectivité, des Caisses de retraites, de la Région).
- Ces aides permettent aux habitants de sortir de la précarité énergétique, d'adapter leurs logements aux contraintes de l'âge ou du handicap et ainsi de remettre aux normes de confort actuel des logements vieillissants mais qui participent à la qualité de notre cadre de vie.

3.1.2. La reconquête de l'habitat ancien et/ou vacant

Un accompagnement renforcé et sur-mesure de la collectivité (et toujours du même prestataire) permet d'aiguiller au mieux les propriétaires de logements vacants vers la solution la plus adaptée.

- Des aides financières incitatives de la collectivité sont allouées pour la sortie de la vacance.
- Ces mesures sont renouvelées jusqu'en 2025.

3.1.3. Le développement d'une nouvelle offre résidentielle

Afin de permettre l'arrivée de nouveaux ménages sur le territoire, la collectivité facilite la valorisation du foncier public et/ou privé par une offre diversifiée et complémentaire.

- La requalification de certaines friches urbaines (sur d'ancien équipements publics ou privés) permet d'introduire une nouvelle offre résidentielle en centre-ville et centres-bourgs.
- La viabilisation des terrains communaux, avec des aménagements urbains durables et respectueux de leur intégration dans l'environnement, favorise l'introduction d'une offre qualitative en milieu rural.
- L'aide financière pour la réhabilitation de l'habitat ancien et pour la construction neuve sur terrain communal complète les orientations précédentes.

3.1.4. Le développement de solutions alternatives et inclusives

Être un territoire accueillant c'est également s'adapter aux différents publics en proposant par exemple des solutions alternatives au logement individuel avec des services adaptés qui renforcent la sociabilité et la solidarité entre les habitants.

- Le développement de solutions comme les résidences jeunes et l'habitat d'urgence sont à l'étude.
- L'introduction de solutions comme les résidences seniors et l'habitat inclusif sont envisagées.

3.1.5. Une stratégie de communication spécifique

Celle-ci est essentielle pour un meilleur accès à l'information des habitants et pour intégrer également leur participation dans l'action de la collectivité. Il s'agit de toucher les habitants et les professionnels hors des murs de la mairie afin d'élargir le cercle des personnes concernées.

- Réflexion en cours sur la création d'une journée consacrée aux enjeux de l'habitat.
- Démarche collaborative avec les habitants au cours de nos différentes études à poursuivre et à développer.

CHIFFRES CLÉS

Un parc de logement en augmentation : **9 858 logements en 2017** (+1,97 % par rapport à 2011)

Un taux de vacance relativement important : **11,8 % en 2017**. La collectivité a déjà pris la mesure de cette problématique spécifique depuis quelques années en initiant des actions comme le lancement d'une première OPAH en 2014. Vire Normandie est aujourd'hui territoire d'expérimentation dans le cadre du Plan National de lutte contre la vacance pour la mise en place d'une solution « numérique » et d'une démarche renforcée sur-mesure qui vise à faciliter la remobilisation des propriétaires de logements vacants.

Un objectif ambitieux d'amélioration de logements sur la durée des deux nouvelles opérations programmées d'amélioration de l'habitat lancées en juillet 2020 : **rénovation de 426 logements sur 5 ans.**

ACTIONS CLÉS

Création de 6 logements en Habitat intermédiaire avenue de la gare par Inolya pour 2022.

Création de 13 logements dans le cadre de la restructuration et réhabilitation du garage Châtel avenue de la Gare par Inolya pour 2022.

Création de **nouveaux lotissements.**

Etude en cours pour la **création d'une résidence d'urgence**.

Etude à venir d'un projet de **requalification d'une friche d'activité** à Truttemer le Grand pour de l'habitat, entre autres..

Réflexion sur le transfert de la compétence habitant vers l'Intercom de la Vire au Noireau**.**

3.2. Valoriser la richesse du patrimoine local, symbole d'un territoire porteur d'histoire

L'approche patrimoniale, loin de figer les territoires dans une logique conservatrice, donne vie et sens à l'action publique à travers un récit.

Le paysage du bocage et des vaux est un patrimoine naturel remarquable : un vecteur fort d'identification territoriale autant qu'un enjeu de préservation d'un cadre de vie qualitatif et durable.

L'héritage préservé des époques antérieures à travers le patrimoine bâti remarquable (les Monuments Historique, églises, hôtels particuliers) ou vernaculaire (les fermes, les lavoirs) est une ressource locale sur laquelle appuyer notre politique patrimoniale autant que sur celle de l'époque récente.

L'architecture de la Reconstruction, qui représente plus de 80 % de notre patrimoine bâti en centre-ville, est en effet un fil conducteur incontournable au sein d'une politique culturelle et patrimoniale autant qu'un enjeu de société qui touche à tous les aspects de la vie des Virois : rénovation urbaine, qualité de l'habitat, attractivité commerciale, valorisation touristique, conservation patrimoniale.

Engagée dans une démarche de reconnaissance et de valorisation, la collectivité active donc tous les leviers à sa disposition pour que les habitants de Vire Normandie s'approprient une architecture encore trop peu connue.

3.2.1. Un développement urbain « raisonné et durable »

Un développement urbain équilibré s'adosse à la richesse de son patrimoine local. Il s'agit de valoriser le patrimoine bâti dans des situations de transformation et de renouvellement urbains (résilience urbaines) comme :

- La densification des dents creuses
- La requalification ou la reconversion des friches urbaines par des opérations d'aménagement (en centre-ville et jusque dans les cœurs de bourgs),
- La végétalisation, voire la restructuration des cœurs d'îlots dégradés en centre-ville à titre expérimental et contribuant au confort d'été,
- Les programmes d'extension urbaine qualitative (type éco quartier ruraux)

3.2.2. Un patrimoine naturel préservé en lien avec l'Intercom de la Vire au Noireau et d'autres partenaires

Notre bocage virois, aux confins du massif armoricain, bénéficie d'atouts essentiels (ses nombreux cours d'eau et haies bocagères) mais connait une raréfaction de la ressource hydraulique (due à la présence essentiellement d'eaux de surface). Vitale, elle doit être sauvegardée pour assurer le développement de notre territoire.

- Poursuivre la restauration des cours d'eau et la continuité écologique en lien avec la gestion des milieux aquatiques et la préservation des zones humides, source de biodiversité en partenariat avec l'Intercom de la Vire au Noireau et l'agence de l'eau.
- Conserver ou renforcer les haies bocagères des secteurs vallonnés où leur rôle hydraulique est prioritaire afin d'éviter le ruissellement et l'érosion des sols.
- Valorisation de sites naturels remarquables dans le cadre de projets structurants comme l'aménagement du quartier Sainte-Anne et des Vaux de Vire, les circuits de randonnée vers les différents les sites comme le lac de la Dathée et les cascades de Roullours (etc.)

L'enjeu majeur est de préserver notre ressource en eau, en quantité suffisante et qualité pour tous nos habitants et les entreprises de notre territoire.

3.2.3. Une histoire commune qui rassemble

Le patrimoine comme élément fédérateur. Il s'agit de valoriser les éléments constitutifs de notre identité :

- Les bâtiments de notre patrimoine historique et communal qui font l'objet de travaux de rénovation et de mise en valeur.
- La mise en place d'une plateforme internet participative sur le patrimoine local, qui permettra d'associer les habitants, d'aller à la rencontre des scolaires et des enfants des centres de loisirs, d'inclure à termes la question de la concertation dans le cadre des politiques patrimoniales.

3.2.4. Un territoire incarné

Promouvoir l'image de la commune à travers différents secteur de l'action culturelle dont notamment un patrimoine qui s'incarne.

- L'obtention du label régional « villes de la reconstruction » sera le vecteur d'une identité positive et d'un rayonnement extérieur.
- La création d'un SPR (Site Patrimonial Remarquable, ancien secteur sauvegardé). Cette future reconnaissance est un enjeu fort pour une ville comme Vire Normandie qui a longtemps souffert du statut de ville-martyr de la seconde guerre mondiale. S'appuyant des outils comme le guide pour la restauration et les projets de colorisation des façades de la reconstruction.
- La reconnaissance de certains édifices remarquables via le label « Architecture Contemporaine Remarquable ».

ACTIONS CLÉS

Le projet de Site Patrimonial Remarquable au sein du programme **« Action Cœur de ville ».**

La création du site internet participatif **« Ma ville, mon patrimoine ».**

La candidature pour le label régional **« villes de la reconstruction ».**

La réalisation d'un guide d'accompagnement pour les travaux sur les façades des immeubles de la reconstruction.

3.3. Accompagner les acteurs économiques locaux et les consommateurs pour un territoire plus dynamique

L'attractivité économique du territoire est un des enjeux prioritaires de la collectivité dans son projet du mandat 2020-2026 bien que la compétence de développement économique ne soit pas de compétence communale. En effet les municipalités ont un rôle à jouer – encore plus dans un contexte de crise - dans l'accompagnement des acteurs économiques locaux et des consommateurs.

Le dynamisme commercial s'entend depuis le cœur de ville et des quartiers jusqu'aux centres-bourgs au travers le déploiement d'une stratégie commerciale. Celle-ci se traduit par un travail collaboratif avec les partenaires de la commune pour favoriser un développement commercial dynamique et équilibré, donnant envie à des porteurs de projet de s'implanter. Sans oublier les conséquences de la crise principalement visibles sur le commerce avec :

- Une redécouverte des commerces locaux grâce au développement de nouvelles mobilités
- Le développement des « Market Place »
- Le soutien aux commerces de proximité
- Le développement des circuits courts

3.3.1. Repenser un « cœur de ville » plus attractif

Valoriser le cadre de vie des activités économiques dans un cœur de ville dynamique en favorisant la concentration des commerces de proximité, leurs accès et la diversification de leur offre afin de répondre aux attentes, aux besoins, et aux désirs de la clientèle.

- Agir sur la circulation et la question des mobilités douces de centre-ville (piétonisation) ;
- Valoriser des lieux de convivialité comme le kiosque du château, le parvis de l'église Notre Dame...
- Adopter une charte des devantures et des terrasses permettant d'orienter les travaux futurs en harmonie avec l'architecture existante. Concevoir ce document comme un guide au service des projets des commerçants en lien avec un document « guide des aides financières » et des démarches d'urbanisme afin de faciliter les démarches des acteurs économiques.

3.3.2. Soutenir et privilégier le commerce de proximité

Il s'agit de connaitre et appréhender le marché mobilier commercial afin de pouvoir accompagner les commerçants dans leurs projets d'implantation ou de mobilité, notamment à travers des actions comme :

- L'adoption d'un droit de préemption commercial, permettant à la collectivité de préempter dans des situations spécifiques qui le méritent.
- L'incitation des propriétaires à la mise en location.
- L'évolution règlementaire sur les linéaires commerciaux : permettant la transformation de cellules vacantes en logements de RDC sans compromettre la vitalité commerciale du centre-ville.

3.3.3. Accompagner la transformation du commerce de demain

Favoriser la transformation, l'adaptation et la modernisation du commerce de demain au moyen des aides de l'État et de la collectivité.

- Entre 2020 et 2022 le dispositif FISAC dans le cadre du programme « Action Cœur de ville » offre une enveloppe de 90 000€ (Etat) + 82 000€ (Commune) allouée aux activités artisanales et commerciales dans le cadre d'un règlement et avec un accompagnement des services de la collectivité. Ces aides sont au cas par cas cumulables avec celles du département du Calvados et de la Région Normandie.
- Engagement d'une réflexion sur la reconduction des aides indépendamment du dispositif FISAC.

3.3.4. Animer un réseau de professionnels pour partager et développer les bonnes pratiques

Accompagner le milieu professionnel dans une dynamique constructive. Développer le travail en réseau et l'animation de celui-ci en allant à la rencontre des commerçants, en favorisant les rencontres et l'échange sur les pratiques au sein du milieu professionnel.

- Intégrer les commerçants dans l'action de la collectivité par la concertation.
- Développer le rôle de la collectivité comme manager de centre-ville en développant des projets pour l'animation et le dynamisme du commerce de centre-ville et de centre-bourg..
- Actualiser et renforcer le partenariat entre la collectivité et l'union commerciale à travers une nouvelle convention d'objectifs.

3.3.5. Capitaliser sur les innovations mises en place pendant la crise Covid

Prendre en compte l'impact de la crise sanitaire et préparer l'avenir, par des actions innovantes.

- La collectivité participe aux actions mise en place par l'intercommunalité pour renforcer le commerce local contre les menaces d'un commerce sur internet au moyen d'une « Market Place ».
- Au plus proche des commerçants, partager l'expérience de la période récente en vue de mieux réagir aux évolutions à venir.

3.3.6. Promouvoir la production locale en développant les circuits courts

S'appuyer sur les richesses du terroir et valoriser les circuits courts, à travers des projets structurants et des animations :

- La création d'une halle marchande (en centre-ville et en centre-bourg),
- Des animations ponctuelles et hebdomadaires avec les producteurs locaux et les commerçants.
- Prévoir une programmation pour la promotion du territoire sur le plan commercial en lien avec l'Office de tourisme de tourisme et des acteurs culturels.

ACTIONS CLÉS

Création d'une halle marchande en centre-bourg et/ou en centre-ville.

Rédaction de la charte des devantures commerciales en cours + guides des aides aux commerçants.

Réalisation d'un logo pour identifier les commerces bénéficiaires des aides FISAC.

Étude d'une meilleure fluidité de la circulation en centre-ville incluant des zones de mobilités douces et de convivialité.

Partenariat culturel et artistique avec les scolaires, les centres de loisir et la MJC sur le patrimoine virois à exposer dans les vitrines vacantes du centre-ville.

CHIFFRES CLÉS

Indicateurs sociodémographique et commerciaux

	VIRE NORMANDIE	MOYENNE FRANCE
Nombre de commerce	**466**	
Part de com. en CV	**51,2 % soit 239**	**60 %**
Plancher commercial du pôle	**62 300 m²** Seulement 20 % en CV	
Taux de vacance	**12,9 %**	**8 % à 10 %**
Taux de vacance en Centre -Ville	**10,9 %**	**8 % à 10 %**
Loyer moyen m²/an	**172** €	

3.4. Assurer la sécurité de tous pour un territoire où il fait bon vivre ensemble

La sécurité est un droit, c'est l'affaire de tous. Le déploiement d'une stratégie et la conduite de l'action publique contre la délinquance et le maintien de la tranquillité publique doit être menée au sein de Vire Normandie dans le but de maintenir la valeur du « vivre ensemble ».

Au niveau national, les agressions sont en hausse (+8%) surtout intrafamiliales (+14% en 2019), les vols et les dégradations sont en baisse mais les escroqueries en hausse. Si les chiffres ne sont pas significatifs, la société y est plus sensible d'où cette notion d'insécurité qui augmente surtout dans les zones rurales. (Source ministère de l'intérieur- 2019).

Le plan Vigipirate « urgence attentat » actif depuis le 29 octobre 2020 peut favoriser ce sentiment d'insécurité.

Sur Vire Normandie, les actes de délinquance et de troubles à la tranquillité publique baissent en 2018-2019 (-22,6%). Bien que les faits graves de délinquance restent exceptionnels, à la marge, ils confortent le sentiment d'insécurité des citoyens de Vire Normandie dans un contexte national en proie à ces faits de société.

Le maire doit assurer le bon ordre, de la sécurité, de la tranquillité et de la salubrité publics sur le territoire de la commune (L2212-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Pour cela, il doit mettre en œuvre les moyens réglementaires et matériels nécessaires pour assurer la sécurité de ses administrés.

3.4.1. Mobiliser tous les partenaires autour d'actions de prévention

- Vire Normandie n'est pas épargnée par la petite délinquance : Vire Normandie est propriétaire d'un patrimoine de 122 559,68 m2 qu'elle assure soit 228 bâtiments, 44 abris-bus, des défibrillateurs, une dizaine de bornes de recharge, une flotte de 30 vélos électriques et des véhicules en autopartage sur son domaine public.
- Elle possède des espaces publics constitués également de 295 kms de voirie sur lequel du mobilier urbain peut être entreposés (bancs, aires de jeux...)
- Elle observe une augmentation des petits actes de délinquance sur ses bâtiments publics entre 2019 et 2020 notamment des vols dans des équipements sportifs.

Une instance réunissant tous les acteurs locaux autour de la prévention de la délinquance existe, il s'agit du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD)

C'est un lieu unique de consultation à l'échelle communale en matière de prévention de la délinquance. Sa mise en place est obligatoire pour les communes de plus de 10 000 habitants. Le maire en est le président. Il est composé d'une cinquantaine de membres.

Les années précédentes le CLSPD a orienté son travail sur 3 grandes thématiques.

- La lutte contre les violences intrafamiliales ;
- La vidéo protection ;
- La sécurité aux abords des établissements scolaires et la prévention auprès des jeunes sur les conduites à risque.

Le travail du CLSPD a, par exemple, abouti à l'ouverture d'un hébergement d'urgence pour les personnes en détresse suite à des violences intrafamiliales, la mise en place de journées de formation pour les professionnels sur les violences intrafamiliales et le cyber-harcèlement, la communication par tracts d'informations d'urgence en cas de violences intrafamiliales, etc.

Le CLSPD a aussi été consulté pour des travaux de sécurisation des abords des écoles.

Il a également entrepris des actions de prévention auprès du jeune public, par le biais de « Ciné-débat » mis en œuvre par l'équipe du Cinéma municipal le BASSELIN.

Avec la gendarmerie, il a été mis en place des réunions d'information sur le démarchage commercial abusif à domicile ou par internet.

Le CLSPD pour ce mandat va être relancé au printemps 2021 par une séance plénière qui va définir les priorités et les groupes de travail en tenant compte des effets de la crise sanitaire (détresse psychologique, décrochage scolaire, accès à la santé, violences intrafamiliales) ...

3.4.2. Veiller à la protection des citoyens et des équipements

- Par le déploiement d'une seconde phase de vidéo protection : Elle consiste à placer des caméras dans un lieu public pour prévenir et lutter contre tout acte de malveillance : vol, agression, dégradation ...

Les collectivités de tailles moyennes ou situées en zone rurale ont longtemps considéré que la vidéoprotection représentait un investissement lourd que les enjeux locaux en matière de sécurité ne le justifiaient pas forcément.

Néanmoins, la technologie a fait de rapides progrès et on observe une baisse significative des coûts.

C'est pourquoi, Vire Normandie a décidé d'investir sur le précédent mandat en faisant l'acquisition de 12 caméras en service sur la voie publiqueen faisant l'acquisition de 21 dans des bâtiments publics.

Pour un budget d'investissement de 227 084€ (à quoi viennent se soustraire 52 000€ de subvention) et un coût annuel de fonctionnement de 11 049,90€, les caméras ont été mises en service le 1er juillet dans les bâtiments publics et le 1er mai 2020 pour le centre-ville.

Un premier bilan positif de la vidéo protection a été dressé.

À ce jour, les réquisitions de vidéos réalisées ont permis de résoudre une rixe importante en centre-ville, un vol dans un véhicule, un trafic de stupéfiants et un vol de numéraire dans un commerce de centre-ville et une escroquerie à l'assurance.

Le déploiement de la phase 2 de la vidéoprotection a été acté dans le rapport d'orientations budgétaires pour 2021, avec 110 000 euros investis sur les trois prochaines années.

- une gestion du risque prospectif intégrant le principe de précaution des ouvrages d'art : Vire Normandie est une ville à la topographie accidentée (ville reconstruite, point d'altitude) et un cœur de ville autrefois fortifié. Elle est dotée de nombreux ouvrages d'art (murs de soutènement de la voirie publique, ponts, talus soutenant la voirie publique). Une étude juridique, technique et de faisabilité sera lancée sur ce mandat pour identifier les ponts et provisionner un schéma directeur d'entretien de ces ouvrages. Par ailleurs, la collectivité a mis en œuvre un schéma directeur des ouvrages de soutènement de la voirie publique en auditant régulièrement ses ouvrages et en constituant une provision de 500 000€ sur ce mandat pour effectuer les travaux qui s'avèreraient nécessaires.

3.4.3. Partager les valeurs du « bien vivre ensemble » pour accompagner les comportements adaptés en société

• Assurer la tranquillité publique et créer des conditions d'expression du « savoir-vivre ensemble » : les nouveaux besoins des habitants et la conjoncture économique et sociale du pays peuvent faire émerger des tensions :

- le rapport aux services publics change, en proie à une relation administré/administration qui doit s'opérer dans la proximité, simplicité et rapidité, en paradoxe avec le recul géographique de certains services publics dans les territoires ruraux et ville moyenne, d'une dématérialisation croissante des formalités administratives, des tensions croissantes apparaissent dans les rapports humains.
- Les changements sociétaux d'une génération hyper-connectée, où en un clic l'information, les besoins sont accessibles peuvent crisper les relations humaines lorsqu'on doit se positionner dans une situation d'attente et que la patience est soumise à rude épreuve lorsque l'immédiateté dans nos rapports privés ou de travail ne peut être obtenue.
- la précarité qui se développe (la France atteint un record tristement historique de 10 millions de personnes vivant dans la précarité) exacerbée par la crise sanitaire laisse à craindre des rapports humains dégradés et des conflits sociaux de plus en plus prégnants.

Créer une police municipale, relais entre le maire et les administrés : Police de proximité, la prévention sera son maître-mot.

La police municipale doit d'abord assurer la mise en œuvre des **pouvoirs de police administrative du maire**. La police administrative correspond à la **prévention** des troubles à l'ordre public, alors que la police judiciaire est une police a posteriori qui vise à la répression des crimes et délits.

Le maire est ainsi chargé de la préservation du « bien-vivre ensemble » dans la commune. Pour assurer le maintien de ce « bien-vivre ensemble », la police municipale met en œuvre, quotidiennement, **des actions de médiation et d'autres formes de règlement non contentieux des conflits sociaux (dialogue, persuasion, dissuasion)**. Elle s'efforce d'être présente et visible dans l'espace public et d'être disponible pour répondre aux demandes particulières des habitants, quand ceux-ci. Un rapport du Sénat indique que les élus déplorent de plus en plus un manque de présence et d'accessibilité des forces de sécurité de l'Etat, notamment en zone rurale.

Il s'agit bien d'une mission de police administrative à dominante préventive, visant à préserver des rapports sociaux apaisés au sein de la commune, à exercer une « police du quotidien » afin de lutter contre les « petits problèmes de tous les jours qui empoisonnent la vie quotidienne ».

La manière « traditionnelle » d'exercer la police municipale renvoie à la notion de « police de proximité » qui a connu de multiples déclinaisons depuis une vingtaine d'années.

La proximité est une tentative pour allier **la prévention, la coopération avec les habitants et avec les autres institutions, la connaissance du territoire et la qualité du « service rendu » à la population, de manière à faire reculer le « sentiment d'insécurité »**.

Un comité de pilotage est en place pour mener une réflexion qui sera présentée en conseil municipal sur la création d'une police municipale.

3.4.4 Renforcer les mesures de sécurité routière

• Agir au niveau de la sécurité routière : Plusieurs facteurs conjoncturels doivent être mesurés pour définir une stratégie de sécurité routière protectrice de l'ensemble des usagers de la route (cycliste, automobiliste, piéton) des zones anxiogènes ou accidentogènes.

- le réchauffement climatique, les catastrophes climatiques qui en découlent détériore plus rapidement la voirie publique (ravinement des eaux pluviales, crues décennales ou centennales, canicule avec des impacts notables sur les enrobées, glissements, mouvements de terrain, déstabilisation des chaussées, talus, murs...).
- l'augmentation de la densification des passages sur les grands axes urbains, Vire Normandie restant une ville où le recours à la voiture est prégnant.
- le déploiement de véhicules notamment de transport de plus en plus lourd et performant pour rentabiliser les coûts de transport et les exploitations agricoles
- le déploiement de nouvelles mobilités douces qui se développent avec le recours au vélo notamment électrique sur grande route, le développement des aires de covoiturage, le recours aux véhicules en autopartage.
- la conjugaison de deux paradigmes antagonistes qui doivent néanmoins être conciliés : l'impact environnemental et économique de l'éclairage public liés aux enjeux de pollution lumineuse et de rationalisation des deniers publics en dépit d'un besoin constant d'une sécurisation lumineuse des espaces publics. En effet, éclairer les espaces publics permet de lutter contre le sentiment d'insécurité et limiter les zones accidentogènes. Néanmoins ces deux enjeux doivent pouvoir se concilier par la mise en œuvre d'un éclairage en transition adapté et de qualité.

Tous ces enjeux doivent être mesurés afin de proposer une programmation de réfection de voirie et ouvrage d'art ainsi que des actions de préventions et de sécurisation routière en adéquation avec les usages.

- Réinjecter l'argent lié aux infractions du code de la route : les recettes (entre 20 000 et 60 000€ par an) issues de la verbalisation du stationnement gênant et en zone bleue dans un premier temps puis plus largement par le recours à la police municipale, seront réinjectés dans des actions de sécurisation de la sécurité routière. Quelques exemples en cours de réflexion :

- Placer des radars pédagogiques dans des zones 30
- Augmenter la visibilité au niveau de passages piétons (ex vers le lycée Curie)

- Renforcer la sécurité routière dans un sens plus large par le déploiement d'une police municipale en lieu et place d'un ASVP : Les agents des polices municipales verbalisent ainsi principalement trois grands types de contravention : les contraventions aux arrêtés de police du maire, les contraventions au code de la route et les infractions à un certain nombre d'arrêtés pris en vertu de pouvoirs de police spéciale. Tandis qu'aujourd'hui Vire Normandie ne peut verbaliser que le stationnement gênant et la zone bleue, la création d'une police municipale va permettre de renforcer la sécurité routière d'ordre général puisque les agents de police municipale sont compétents, par exemple, pour verbaliser les contraventions suivantes : excès de vitesse ; refus de priorité ; non-respect des sens interdits, feux tricolores et stops ; le non port de la ceinture de sécurité ; les dépassements non autorisés ; la circulation sur voies réservées ; le stationnement non autorisé.

Pour ces cas précis, ils sont donc fondés à immobiliser un véhicule, à prescrire une mise en fourrière, à prescrire le contrôle d'un véhicule bruyant, à procéder, en cas d'accident, au dépistage de l'alcoolémie ou de l'usage de plantes considérées comme des stupéfiants, à se faire communiquer des informations issues du fichier national des immatriculations ou du système national des permis de conduire.

- déployer un programme de voirie adaptée aux enjeux du territoire :

Vire Normandie s'engage sur ce mandat à lancer un schéma directeur de la voirie communale pour auditer ses 295km de voirie. Établir une programmation coordonnée et effectuer une répartition satisfaisante des crédits attribués (6 millions) en fonction de l'état des routes, de leur affectation et usage est nécessaire.

Vire Normandie doit également s'organiser pour optimiser l'entretien de la voirie pour une route plus durable face aux enjeux climatiques.

- déployer un schéma directeur en matière de défense extérieure contre l'incendie (DECI) : la sécurisation des zones d'habitat actuel en s'assurant du bon dimensionnement des ouvrages liés à l'urbanisation croissante ainsi que la mise en conformité des zones futures d'habitat avec les prescriptions en matière de DECI sera entreprise dans les 3 premiers années du mandat.

ACTIONS CLÉS

La mise en œuvre d'une réflexion sur **la création d'une police municipale**

Une sécurisation renforcer des espaces publics par le déploiement de la phase 2 de la vidéo protection

La mise en œuvre d'un audit et d'un plan prévisionnel relatifs à la **sécurisation des ouvrages d'art**

Des actions de sensibilisation et de renforcement de la sécurité routière financées par la verbalisation du stationnement

Un travail en réseau renforcé avec l'ensemble des partenaires de la sécurité notamment avec la gendarmerie nationale

#4

CONCLUSION

Vire Normandie présente les atouts et les faiblesses d'une ville moyenne au sein d'un territoire rural : une démographie décroissante, un sentiment d'éloignement et de rupture avec les centres métropolitains attractifs. Comme sur tout le territoire national, les faits de société, la petite délinquance ont pu développer un sentiment d'insécurité. Néanmoins c'est une ville où « il fait bon vivre », au cadre de vie qualitatif et dont l'image peut évoluer positivement grâce aux projets de ce mandat 2020-2025 dans un contexte opportun.

L'action publique s'engage pour la revitalisation du territoire et répondre aux besoins de sa population. Sa politique Habitat en particulier permet de lutter contre la vacance résidentielle. Ses résultats positifs précédents et en cours sont la preuve d'une politique efficace. Celle-ci est également de plus en plus manifeste sur le plan du développement économique en direction du commerce de proximité. La prévention de la délinquance devra permettre de maintenir les conditions de développement de la notion du « bien vivre-ensemble ». Enfin, la richesse de ses patrimoines historique, naturel et gastronomique, sont des axes de valorisation essentiels pour augmenter la notoriété de la ville et avec elle l'attractivité du territoire.

Dans un contexte de crise sanitaire, Vire Normandie peut se démarquer, en tant que ville moyenne, lesquelles bénéficient d'une renommée nouvelle. Grâce à un immobilier accessible, elles sont des nouveaux espaces de résidentialisation pour les actifs des grandes villes qui recherchent un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle. Au sein d'une région qui bénéficie d'une image souvent plus positive encore à l'extérieure que parmi ses habitants, connectée à Paris via le train, Vire Normandie, devrait bénéficier de ce changement de perspective.

À l'heure d'un changement de considération pour les villes moyennes de demain, nouvel idéal en devenir, Vire Normandie relève ce défi en développant toutes les facettes de son attractivité qui s'appuie donc sur des projets d'aménagements structurants relatifs à l'habitat, au renouvellement urbain, au maintien et déploiement de ses commerces de proximités dans un espace public sécurisé où il fait bon « de Vire ensemble ».

Politique Numérique

11 rue Deslongrais CS 70076 Vire - 14500 VIRE NORMANDIE

Tél. 02 31 66 60 00 - Fax 02 31 68 89 66

www.virenormandie.fr

Politique Numérique

REPÈRES CLÉS

1. La rupture économique et l'émergence du numérique

La crise sanitaire que nous vivons a fortement perturbé nos modes de vie. Elle a accéléré la transformation numérique. **Notre dépendance est devenue plus grande**

Beaucoup de citoyens ont adopté les innovations numériques qui les poussent à attendre toujours plus de rapidité et de réactivité des services qu'ils demandent ou dont ils ont besoin.

La transformation est brutale et laisse sur a touche un grand nombre de personnes.

Notre dépendance est aussi une opportunité pour ceux qui sont mal intentionnés. Les organisations criminelles se sont emparées des nouvelles technologies et font peser **un risque considérable sur nos organisations.**

2. Imaginer un modèle d'organisation du territoire original

Développement de la mutualisation des systèmes d'information.

Sécurisation accrue des pratiques, protection renforcée de nos systèmes, mise en conformité avec le RGPD.

Développement des outils de travail à distance et de collaboration.

Développement des outils de gestion et de diffusion de la donnée en particulier le SIG (Système d'Information Géographique).

Accompagnement des usages.

REPÈRES CLÉS

3. Renforcer la satisfaction usagers

Développer les services numériques au service d'une ville plus intelligente.

Permettre un accès numérique aux services de la collectivité tout en permettant un accès traditionnel.

Faciliter l'accès aux ressources numériques et accompagner les publics en difficulté.

4. Construire une offre spécifique et adaptée pour la réussite éducative de tous les enfants

Étudier la connexion des écoles maternelles, des bâtiments périscolaires

Favoriser le développement des Espaces Numériques de Travail (ENT) et la formation aux usages

Renforcer les équipements des écoles et des élèves

Mettre en place des actions de préventions aux usages en milieu scolaire

Créer des partenariats de création collective avec les écoles du territoire du type « DigiSchool » de Caen autour de projets de Design de service et Open Data

FICHE SYNTHÈSE
ORIENTATION DE POLITIQUE PUBLIQUE

SOMMAIRE

1. Les grandes transitions impactant les collectivités

1.1. La rupture économique et l'émergence du numérique

1.1.1. Un contexte de crise sanitaire qui a accéléré la pénétration encore plus forte du numérique : le cas de l'école…

1.1.2. …et se développe dans tous les autres domaines de l'action publique

1.1.3. En questionnant notre capacité à en maîtriser les impacts

1.1.4. Et en nous invitant in fine à nous interroger sur notre capacité à en maîtriser les effets de dépendance sur notre quotidien et notre environnement

2. Une ambition collective à faire vivre dans le nouveau mandat

2.1. Une proximité et une accessibilité à renforcer

2.1.1. Activer le levier de l'innovation et du numérique

2.1.1.1. Un territoire rural et urbain qui doit renforcer son maillage et ses équipements

2.1.1.2. Des ressources existantes à davantage renforcer et encore mieux organiser…

2.1.1.3. …Pour répondre aux besoins de proximité et d'accessibilité des habitants

2.1.1.4. …en tenant compte du retrait de l'État et du besoin de réinventer la notion de porte d'entrée et d'acteur majeur de la proximité aux usagers

3. Les grandes orientations pour répondre aux enjeux de la transition numérique

3.1. Imaginer un modèle d'organisation du territoire original, qui tienne compte de son caractère multipolaire, rural et urbain

3.1.1. Des projets pour un territoire numérique, innovant et responsable

3.1.1.1. Des systèmes d'information au service de l'administration et des élus

3.1.1.2. Construire une approche locale de la gestion sécurisée de la donnée publique

3.1.1.3. Renforcer la capacité à travailler en mode collaboratif et agile dans les services

3.1.1.4. Mettre en valeur les données numériques publiques pour un usage commun

3.1.1.5. Assurer la montée en compétence de tous les agents pour renforcer la culture managériale au service des usagers

SOMMAIRE

3.2. Renforcer la satisfaction usagers par une amélioration continue de la conception et mise en œuvre du service au public

3.2.1. Des solutions au service des usagers avec un accès facilité pour tous

3.2.1.1. Les familles comme socle de notre offre de service

3.2.1.2. Conserver toujours plusieurs modalités d'accès aux services

3.2.1.3. Former et protéger juridiquement les accompagnateurs

3.2.1.4. Repérer et accompagner les personnes en difficultés avec le numérique

3.2.1.5. Permettre l'accès au matériel informatique

3.2.1.6. Faciliter l'accès au réseau et répondre aux besoins locaux

3.2.1.7. Disposer d'un temps de concertation avec les services support

3.2.1.8. Faire vivre le réseau des acteurs du numérique

3.2.1.9. Poursuivre et accentuer le déploiement de points d'accès wifi en ville

3.2.1.10. Accompagner les équipes sur les bonnes pratiques pour faciliter le parcours usager et construire des relais de communication adaptés

3.3. Construire une offre spécifique et adaptée pour la réussite éducative de tous les enfants

3.3.1. Prendre en compte les grandes inégalités face au numérique

3.3.1.1. Une crise sanitaire qui a révélé de très fortes inégalités d'accès et d'usages

3.3.1.2. Une fermeture des écoles qui a aggravé les écarts au sein des familles

3.3.1.3. Des inégalités qui s'accumulent entre les difficultés d'accès et d'usages

3.3.2. Apporter des réponses progressives à partir de l'existant

3.3.2.1. Une offre numérique et Espace Numérique de Travail (ENT) à Vire Normandie

4. Conclusion

#1

LES GRANDES TRANSITIONS impactant les collectivités

1.1. La rupture économique et l'émergence du numérique

1.1.1 Un contexte de crise sanitaire qui a accéléré la pénétration encore plus forte du numérique : le cas de l'école...

Dès la mi-mars et pendant près de deux mois les écoles ont été fermées en raison de la crise sanitaire liée à la pandémie du Covid-19. Subitement, l'ensemble du système éducatif a dû s'adapter très rapidement pour dispenser un enseignement à distance, respectivement à la maison, et à l'ensemble des élèves. Dans l'urgence, les établissements scolaires ont mis sur pied un enseignement à distance auquel, pour la plupart, ils n'étaient pas préparés. Les cadres normatifs ordinaires et stables de l'institution scolaire ont été bousculés, les routines remises en cause par cette situation sans précédent.

Pendant les longues semaines de fermeture des écoles et lors de la reprise des cours, les chefs d'établissements ont cherché à « maintenir le lien et les acquis » pendant la fermeture des écoles.

La crise sanitaire que nous vivons a fortement perturbé nos modes de vie. Par contre, elle n'a fait qu'accélérer la transformation numérique. Notre dépendance est devenue plus grande et les outils numériques nous permettent aujourd'hui de continuer à faire nos achats, nos démarches, ou accéder à nos outils de travail malgré les contraintes sur les déplacements. Ils sont aussi indispensables à la lutte engagée contre le virus avec des analyses épidémiologiques volumineuses et rapides, une observation en temps réel des résultats d'un couvre-feu ou d'un confinement, une logistique pour vacciner au plus vite toute la population ...

Si cette évolution peut être bénéfique, elle comporte inévitablement sa part d'ombre.

1.1.2. ...et se développe dans tous les domaines de l'action publique

Depuis quelques années, nous vivons une transformation de nos modes de vies et de notre fonctionnement qui bouleverse notre approche du numérique. L'innovation marginale il y a 10 ans est notre compagnon du quotidien.

D'une part, l'hyper connexion de notre quotidien provoque directement de nombreux changements. Beaucoup de citoyens ont adopté les innovations numériques qui les poussent à attendre toujours plus de rapidité et de réactivité des services qu'ils demandent ou dont ils ont besoin.

D'autre part, le numérique accompagne la plupart des évolutions sociétales.

1.1.3. En questionnant notre capacité à en maîtriser les impacts

Nous devons préserver notre environnement, renforcer l'attractivité d'un territoire, faire face à la baisse des dotations ? Ce sont les « villes intelligentes » dont le but est d'améliorer la qualité de vie en rendant la ville plus flexible et résiliente, mais aussi plus efficace et économe grâce à des technologies qui s'appuient sur un écosystème d'objets et de services innovants.

Nous voulons nous orienter vers une politique mieux partagée par tous ? Nous nous appuyons sur des services numériques permettant de solliciter l'avis de usagers, de construire des projets autour de budgets participatifs, de partager plus d'information plus rapidement.

Les systèmes d'information sont aussi devenus indispensables au fonctionnement de nos entreprises et administrations pour en optimiser le fonctionnement, et ainsi accroitre leur productivité tout en réduisant leurs dépenses.

Bien entendu, l'éducation évolue aussi pour devenir digitale tout en apprenant à nos enfants d'apprivoiser cet environnement dont les règles sont différentes.

1.1.4. Et en nous invitant in fine à nous interroger sur notre capacité à en maîtriser les effets de dépendance sur notre quotidien et notre environnement

La transformation est brutale et laisse sur le côté un grand nombre de personnes qui ne peuvent pas appréhender seules ce contexte et ces outils[1]. Le plus souvent, ceux qui étaient déjà en difficulté le sont encore plus. Nous ne pouvons pas laisser autant de personnes sur le bord de la route et nous devons aussi tenir compte de tous ceux qui ne souhaitent pas dépendre du numérique.

Notre dépendance est aussi une opportunité pour ceux qui sont mal intentionnés. Nous connaissions déjà la difficulté à nous protéger des conséquences néfastes de la divulgation de nos données personnelles. Ces derniers mois, les organisations criminelles se sont emparées des nouvelles technologies et font peser un risque considérable sur nos organisations, et particulièrement les collectivités locales devenues des cibles privilégiées. La liste des collectivités paralysées durant des semaines en 2020 est impressionnante[2].

Notre développement sera digital, c'est une certitude. Mais il ne pourra être bénéfique qu'avec un accompagnement et surtout, avec des pratiques plus sûres et réfléchies. C'est un enjeu de maturité numérique.

REPÈRES CLÉS

La crise sanitaire que nous vivons a fortement perturbé nos modes de vie. Par contre, elle n'a fait qu'accélérer la transformation numérique. **Notre dépendance est devenue plus grande**

Beaucoup de citoyens ont adopté les innovations numériques qui les poussent à attendre toujours plus de rapidité et de réactivité des services qu'ils demandent ou dont ils ont besoin.

La transformation est brutale et laisse sur le côté un grand nombre de personnes.

Notre dépendance est aussi une opportunité pour ceux qui sont mal intentionnés. Les organisations criminelles se sont emparées des nouvelles technologies et font peser **un risque considérable sur nos organisations.**

(1). Etude « Emmaus connect »

(2). « 20 minutes » le 22/01/2021 : https://www.20minutes.fr/high-tech/2958507-20210122-pourquoi-coronavirus-amplifie-cyberattaques-contre-villes-collectivites

« Complément d'enquête » du 21/01/2021 : https://www.francetvinfo.fr/replay-magazine/france-2/complement-d-enquete/complement-d-enquete-du-jeudi-28-janvier-2021_4249243.html

#2

UNE AMBITION COLLECTIVE à faire vivre dans le nouveau mandat

2.1. Une proximité et une accessibilité à renforcer

2.1.1. Activer le levier de l'innovation et du numérique

2.1.1.1. Un territoire rural et urbain qui doit renforcer son maillage et ses équipements

Le territoire de Vire Normandie présente des caractéristiques particulières. C'est un territoire rural varié avec une population répartie entre une ville centre et des communes rurales. Cette ruralité est bien évidement un atout. Elle implique par contre un développement de services numériques permettant de compenser un certain isolement.

Le déploiement de la fibre encore est encore partiel et il subsiste des zones blanches ou quasi blanches ce qui ralentit notre développement. La fracture numérique est très visible que ce soit à cause de la mauvaise couverture réseau, ou du fait de de la difficulté de certains à appréhender le numérique. La moyenne d'âge à Vire Normandie est élevée. Les services proposés doivent donc s'adapter à cette réalité.

2.1.1.2.Des ressources existantes à davantage renforcer et encore mieux organiser

Équipement de l'administration : équipement de l'administration, continuité malgré la crise sanitaire ; mutualisation avec Intercommunalité et Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Équipements de proximité : Espace Public Numérique (EPN), écoles équipées, moyens développés pour la relation avec les usagers : sites et réseaux sociaux de la collectivité / portail citoyen / guichet numérique des demandes d'urbanisme / portail famille avec la médiation / portails des équipements culturels / alertes SMS

2.1.1.3....Pour répondre aux besoins de proximité et d'accessibilité des habitants

La possibilité de réaliser un certain nombre de démarches administratives en ligne, plutôt qu'au guichet ou par téléphone, représente une source de bénéfices pour la majorité des usagers, à condition qu'ils maîtrisent l'outil informatique. Dans certains cas, la transformation numérique peut même faire progresser l'accès aux droits. Plusieurs exemples le démontrent tel que le recours à l'accès au RSA ou à la prime d'activité.

Cependant, pour constituer une telle avancée, il est nécessaire que les outils numériques s'adaptent aux situations sociales des usagers et non l'inverse.

Si la transformation numérique des administrations permet parfois de réduire des situations de non recours, elle vient souvent créer une fracture supplémentaire pour un public déjà en difficulté avec les démarches administratives ou avec la langue française. Elle peut également mener certaines personnes, jusque-là autonomes dans la conduite de démarches administratives papiers, à ne plus l'être dès lors qu'on exige d'elles de mener des démarches dématérialisées.

Ainsi, dès 2013 et l'annonce du « choc de simplification » des démarches administratives par le Gouvernement, la question de la numérisation des services publics a commencé à apparaître comme un sujet de préoccupation.

2.1.1.4.En tenant compte du retrait de l'État et du besoin de réinventer la notion de porte d'entrée et d'acteur majeur de la proximité aux usagers

À l'échelon local, la disparition de l'accueil de la Sous-Préfecture, par exemple, a rapidement accentué la difficulté bien réelle d'une certaine catégorie d'usagers. Le recours obligatoire aux télé-procédures pour les modalités de délivrance des titres de permis de conduire ou de certificat d'immatriculation a entrainé une absence de prise en charge des usagers en grande difficulté.

Cette fermeture brutale des guichets a entraîné une demande massive d'assistance auprès des agents de l'espace public numérique, sans qu'il y ait une prise en compte de l'augmentation du nombre d'heures d'accompagnement nécessaires et sans proposer de compensation financière.

Le PIJ/EPN est devenu un point identifié par les partenaires extérieurs et usagers. La charge de travail a été augmenté sans ressources RH supplémentaires.

Dans les points de proximité, les communes déléguées accueillent de manière irrégulières quelques usagers par an. Pour autant, hormis Truttemer-le-Grand qui a fait de la communication sur le poste, Vire Normandie n'a pas organisé de communication sur ces points d'accueil de proximité.

#3

LES GRANDES ORIENTATIONS
pour répondre aux enjeux de la transition numérique

3.1. Imaginer un modèle d'organisation du territoire original, qui tienne compte de son caractère multipolaire, rural et urbain

3.1.1. Des projets pour un territoire numérique, innovant et responsable

3.1.1.1. Des systèmes d'information au service de l'administration et des élus

Le développement des systèmes d'information de la collectivité représente la part la plus importante de notre action en faveur de la transformation numérique de notre collectivité car ils nous permettent de fonctionner et de disposer de données et d'outils pour apporter des services utiles aux usagers.

Ces systèmes d'information sont mutualisés avec le CCAS et l'Intercom de la Vire au Noireau ce qui autorise les trois collectivités à plus d'ambition et à une collaboration harmonieuse. Cette mutualisation sera poursuivie et, si possible, étendue.

3.1.1.2. Construire une approche locale de la gestion sécurisée de la donnée publique

Nous avons tous conscience que nous travaillons avec les données de nos administrés et c'est pourquoi la collectivité avait pris des engagements forts afin de les protéger. Dans ce sens, nous avons défini un plan d'action afin de sécuriser nos pratiques et mieux gérer les données personnelles en nous mettant en conformité avec le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données). Le récent et important accroissement des attaques contre les collectivités nous impose d'amplifier cette orientation et de faire de la sécurité le thème principal de notre action. Il n'est pas question de céder à la peur, mais de regarder le risque en face, afin de continuer à bénéficier sereinement des apports du numérique. En parallèle, cette démarche vertueuse peut nous aider à rationaliser nos processus internes et à utiliser le numérique à bon escient, et ainsi aller vers une sobriété numérique nécessaire pour participer à la protection de notre environnement.

3.1.1.3. Renforcer la capacité à travailler en mode collaboratif et agile dans les services

Nous pouvons capitaliser sur les innovations mises en place lors de la crise sanitaire et ainsi pérenniser le travail à distance et développer des outils collaboratifs permettant une meilleure coordination entre

les différents acteurs des projets. Tels sont les outils permettant, entre autres, la connexion au réseau administratif, l'organisation de visio conférences et le partage d'information.

Développer un environnement de travail propre à « Vire Normandie », adapté à nos fonctionnements, ouvert à nos partenaires, est une opportunité pour améliorer notre fonctionnement interne et constater que la distance physique ne s'oppose pas à la proximité et à l'efficacité. Au contraire, l'information numérique, si elle est maitrisée, peut être diffusée instantanément à tous. Dans ce sens, les systèmes d'information prennent du sens lorsqu'ils sont partagés et renforcent la transversalité entre les services.

3.1.1.4.Mettre en valeur les données numériques publiques pour un usage commun

Ces outils de travail permettant la connexion de chacun, quel que soit son lieu de travail, prennent de la valeur lorsqu'ils s'appuient sur des données pertinentes. Nous devons donc accroitre notre faculté à recueillir, conserver, trier, et exploiter les données de notre territoire. Les données pertinentes ne s'entendent pas en quantité mais en qualité et en fiabilité. Le travail sur la maitrise et la sécurisation des données est donc préalable à l'exploitation. Nous devons aussi développer les outils permettant de recueillir et analyser ces données. Il s'agit donc de poursuivre la dématérialisation de nos processus et documents et la numérisation de nos processus métiers. Nous avons commencé à construire une structure permettant de recueillir, organiser, et diffuser l'information géographique (SIG : Système d'information Géographique) et nous poursuivrons ce travail de long terme.

3.1.1.5. Assurer la montée en compétence de tous les agents pour renforcer la culture managériale au service des usagers

Enfin, si nous avons la volonté de développer notre exploitation des outils numériques, la montée en compétence des agents permettra une bonne utilisation des moyens mis en œuvre. Le numérique sait proposer de multiples outils. Dans ces univers, il est préférable de nous concentrer sur les outils qui nous correspondent et d'apprendre à les exploiter au mieux. Cela passe par une planification de la formation et une mutualisation des compétences internes. Nous pouvons plus particulièrement développer la formation interne et accentuer les différents réseaux de référents thématiques internes.

REPÈRES CLÉS

Développement de la mutualisation des systèmes d'information.

Sécurisation accrue des pratiques, protection renforcée de nos systèmes, mise en conformité avec le RGPD.

Développement des outils de travail à distance et de collaboration.

Développement des outils de gestion et de diffusion de la donnée en particulier le SIG (Système d'Information Géographique).

Accompagnement des usages.

3.2. Renforcer la satisfaction usagers par une amélioration continue de la conception et mise en œuvre du service au public

3.2.1. Des solutions au service des usagers avec un accès facilité pour tous

3.2.1.1. Les familles comme socle de notre offre de service

Notre action développera donc des systèmes d'information fiables et sûrs pour que la collectivité fonctionne de façon optimale, mais aussi pour proposer à nos usagers des services utiles. Pour ceux qui le souhaitent, la communication numérique avec la collectivité sera développée au travers de services en ligne, d'outils d'échange avec les services de la ville, de moyens d'expression pour la population, ... Pour ceux qui préfèrent une communication traditionnelle, les systèmes d'information permettent aux agents d'apporter une réponse documentée et uniforme quel que soit le lieu et le mode de communication choisi par un usager. Ainsi, chaque agent, où qu'il soit, doit disposer de la totalité des informations nécessaires pour renseigner ses usagers.

Afin d'améliorer la qualité de vie sur notre territoire, nous pouvons nous appuyer sur les solutions numériques pour optimiser notre gestion de la ville, développer une « ville intelligente » en mettant en œuvre les solutions utiles pour notre territoire. Nos enjeux sont propres à notre territoire et notre démarche qualitative a pour but de choisir les solutions adaptées aux préoccupations de nos concitoyens. Vire Normandie a intégré le programme action cœur de ville qui permet aux collectivités de développer son territoire avec ces outils.

3.2.1.2. Conserver toujours plusieurs modalités d'accès aux services

Le « choc de simplification » des démarches administratives ne peut se faire au détriment des personnes éloignées de l'usage du numérique. Pour certains publics, il faut veiller à ce que la maîtrise technique du numérique ne soit pas un frein pour l'accès aux droits, la recherche d'emploi, les démarches administratives (notamment lorsque les compétences de base – lire, écrire, compter – ne sont pas acquises). Les modalités d'accès aux services doivent être multiples

3.2.1.3. Former et protéger juridiquement les accompagnateurs

Le renforcement de la formation initiale et continue des agents d'accueil des services publics à l'usage numérique permettrait de mieux détecter et accompagner des publics en difficulté.

Il conviendrait d'assurer une protection juridique des aidants lorsqu'ils font « à la place » des usagers.

3.2.1.4. Repérer et accompagner les personnes en difficulté avec le numérique

Il serait souhaitable de créer une procédure de détection des problèmes numériques des usagers (équipements et connexion). Les accueillants pourraient ainsi évaluer le degré d'autonomie numérique des usagers.

Une fois l'évaluation réalisée, la contractualisation d'un « pass numérique » serait peut-être une solution à envisager afin de permettre de développer l'autonomie des habitants, même lorsqu'ils ne disposent pas de ressources financières suffisantes.

Enfin, l'instauration d'un service public de proximité permettant de réaliser un accompagnement généraliste et de qualité de la population, en particulier la plus fragile serait un outil facilitateur envers l'intégration numérique : vers un point info 14 ?

3.2.1.5. Permettre l'accès au matériel informatique

La mise en place de dispositifs spécifiques (prêt de matériel, seconde vie aux ordinateurs des collectivités, etc...) ou un travail avec des acteurs locaux (croix rouge, restaurant du cœur...) permettrait de trouver des solutions de mise à disposition de matériel pour les usagers.

La création, dans les territoires de vie des habitants, de tiers-lieux numériques serait également une offre de service de proximité intéressante dans des espaces partagés déjà équipés numériquement. Il pourrait être une solution d'accès à des outils informatiques en libre-service, ainsi que d'équipements complémentaires à domicile (scanner, imprimante...).

Au-delà de la dimension purement logistique (matériel et locaux), une des difficultés à aborder sera l'animation et la gestion de ces espaces.

3.2.1.6. Faciliter l'accès au réseau et répondre aux besoins locaux

Permettre l'accès de toutes et de tous à une connexion internet de qualité, est un préalable indispensable aux usages du numériques. Il est impératif de résorber cette fracture numérique pour que la dématérialisation n'engendre pas de rupture d'égalité et de discrimination fondée sur le lieu de résidence.

3.2.1.7. Disposer d'un temps de concertation avec les services support.

Les temps de concertations menés avec les services supports sont rares. Lorsqu'elles existent, ces concertations demeurent limitées, tant dans le nombre de personnes ou de services consultées/impliquées, que sur les paramètres de négociation.

Dès lors, la dématérialisation est vécue comme une contrainte, les intervenants n'étant pas consultés sur la nature des besoins.

Il serait utile de faire un travail de co-construction qui prenne en compte l'expertise des acteurs de terrain.

3.2.1.8. Faire vivre le réseau des acteurs du numérique

Une faiblesse récurrente pour le déploiement des formations aux publics fragiles réside dans le peu de ponts existants aujourd'hui entre d'une part, les acteurs du numérique et, d'autre part, les structures de l'Action sociale.

Il conviendrait d'identifier les actions d'inclusion numérique de chaque structure et les cartographier (avec géographies des points d'accueil, horaires d'ouverture, missions clairement énoncées, le cas échéant s facile à lire et à comprendre)

En outre, la mise en réseau des structures permettrait une interconnaissance mutuelle. L'usager pourrait être ainsi orienté vers la structure adaptée en une seule fois afin qu'il obtienne une réponse adaptée à sa demande.

Il serait également souhaitable d'intégrer de nouveaux acteurs porteurs des usages numériques tel que l'Intercommunalité qui répond à un appel à projet « campus connecté », ou l'Éducation nationale qui va lancer un vaste plan d'investissement.

Enfin, il faudra créer les conditions de la participation des habitants au réseau, à son fonctionnement, à son évaluation.

3.2.1.9. Poursuivre et accentuer le déploiement de points d'accès wifi en ville

Appuyer nos partenaires pour étendre la couverture réseau et le déploiement de la fibre sur le territoire. Ainsi, nous souhaitons faciliter l'effacement des réseaux pour une couverture de qualité respectueuse de nos paysages.

Un accès aux services clair et facilité sur tout le territoire : communication sur les services proposés / Des relais de communication adaptés :

- Services en ligne de la ville
- Services partenaires
- Lieux de ressources (matériel, connexion, assistance, formation ...)

Avantage des lieux ressources : permet un accès optimal. En cas de zone blanche/faible débit/fracture territoriale, les démarches en ligne peuvent être particulièrement complexes à réaliser. Ce sont souvent ces personnes, vivant dans des zones d'enclavement, qui sont plus vulnérables (moins de couverture téléphonique également, difficultés de mobilité). L'objectif

pour la collectivité sera de pouvoir offrir à tous ses habitants le même traitement dans l'accès aux services publics.

Assistance : prendre en compte aussi l'hétérogénéité des publics et de leurs difficultés.

3.2.1.10. Accompagnement les équipes sur les bonnes pratiques pour faciliter le parcours usager et construire des relais de communication adaptés

Dématérialisation : avancée dans le domaine du numérique, notamment dans l'accès aux droits. Il faut en outre que ce soit les outils numériques qui s'adaptent aux situations des personnes, via des démarches et procédures administratives simplifiées et ergonomiques. Toutefois, cela doit se faire en accompagnant pour les personnes éloignées du maniement de l'outil informatique et numérique, et en tenant compte des réalités et possibilités de chacun. L'objectif est d'éviter l'abandon et le non-recours des démarches de la part des usagers qui se ferait pour des raisons matérielles ou de on maîtrise des nouvelles technologies.

REPÈRES CLÉS

Développer les services numériques au service d'une ville plus intelligente.

Permettre un accès numérique aux services de la collectivité tout en permettant un accès traditionnel.

Faciliter l'accès aux ressources numériques et accompagner les publics en difficulté.

3.3. Construire une offre spécifique et adaptée pour la réussite éducative de tous les enfants

3.3.1. Prendre en compte les grandes inégalités face au numérique

3.3.1.1. Une crise sanitaire qui a révélé de très fortes inégalités d'accès et d'usages

La fermeture des écoles a amené les institutions scolaires à rechercher des modalités d'organisation différentes sollicitant grandement les familles et s'appuyant sur les outils numériques de communication et de travail. L'école à distance a souvent consisté pour le corps enseignant à distribuer des devoirs et à offrir une assistance individuelle aux élèves par courriel.

La mise en œuvre des outils a rapidement soulevé des difficultés car le dimensionnement des serveurs et des réseaux des collectivités territoriales qui déploient les Espaces Numériques de Travail (ENT) ne permettait pas de faire face à l'explosion des connexions.

Pour les élèves, la possibilité de mettre à profit des moyens numériques pour consolider leurs connaissances a dépendu des compétences acquises en la matière par leurs enseignants et, bien sûr, de leurs propres compétences à utiliser des outils numériques pour effectuer des tâches scolaires.

Comme on pouvait le prévoir, l'usage attendu des applications de l'informatique connecté tant de la part du corps enseignant que des élèves et de leurs familles a révélé des inégalités d'équipement et d'usages, mais plus encore les inégalités d'appropriation de ces dispositifs techniques pour enseigner et apprendre.

Nous avons constaté une sous-utilisation des équipements numériques investis par la collectivité, en particulier l'ENT, par les enseignants. Certains utilisent peu d'appareil numérique pendant des cours. Le corps enseignant dans son ensemble était donc très mal préparé à encadrer le travail de leurs classes avec des moyens informatiques et les élèves à apprendre avec ceux-ci.

3.3.1.2. Une fermeture des écoles qui a aggravé les écarts au sein des familles

La fermeture inopinée des écoles n'a pas été favorable à l'acquisition de compétences structurées pour travailler et apprendre à distance, ni à atténuer les inégalités sociales face au numérique (la « fracture numérique »). C'est même plutôt le contraire, car les familles qui disposaient d'équipements adéquats et en suffisance, d'espace pour s'isoler et travailler, ainsi que d'un important capital culturel étaient mieux à même de faire face aux particularités de cette situation nouvelle.

Pendant la période de confinement, l'encadrement et l'aide aux enfants a donc reposé grandement sur les ressources économiques, sociales et culturelles qu'ils ont trouvée dans leur cadre de vie, en particulier dans leur famille. Les élèves plus âgés se procurant aussi du soutien auprès de leur réseau d'amis.

La fermeture des écoles et l'instauration de l'école à distance par conséquent été un puissant révélateur d'inégalités entre les familles dues à un manque de « moyens logistiques et financiers » des familles. En outre, certaines situations familiales peuvent parfois complexifier les conditions de travail des élèves à la maison.

3.3.1.3. Des inégalités qui s'accumulent entre les difficultés d'accès et d'usages

Mais qu'a-t-on perçu de ces inégalités ? En termes de matériel, certains ne disposaient d'aucun outil numérique. D'autres utilisaient « seulement » un smartphone (ce qui ne pouvait pas être considéré comme un moyen d'apprentissage). Quelques-uns possédaient un seul ordinateur à partager avec les autres enfants dans le foyer. D'autres n'avaient pas un matériel suffisamment adapté ou des problèmes liés à l'existence de nombreuses zones blanches et grises

Quelques élèves ont pu être doté du matériel dont ils avaient besoin par la collectivité ou les institutions scolaires, mais de nombreuses familles ou élèves ne se sont pas manifestés.

Mais les disparités n'ont pas reposé seulement sur la possibilité de disposer et de savoir utiliser un équipement connecté. Le capital de formation et la situation financière des familles ont eu un impact important sur la possibilité des parents à soutenir et aider leurs enfants pendant la période d'école à distance et donc de la réalité d'une « fracture numérique ». Il a été mis en évidence une grande inégalité de répartition des « compétences numériques » selon le niveau de formation des familles, notamment dans quatre domaines : la collecte d'information, la communication, la résolution de problème et la maîtrise de logiciels pour la manipulation de contenus (textes, images, tableaux, etc.) – des compétences essentielles au travail scolaire et à l'apprentissage à distance

3.3.2. Apporter des réponses progressives à partir de l'existant

3.3.2.1. Une offre numérique et Espace Numérique de Travail (ENT) à Vire Normandie

Depuis quelques années la collectivité a réalisé un investissement important pour favoriser le déploiement des espaces numériques de travail dans les écoles élémentaires de la commune nouvelle. Ce déploiement ne s'est pas associé à un processus de développement des usages de l'Espace Numérique de Travail (ENT) dans les pratiques pédagogiques.

D'une manière générale, les enseignants utilisent l'ENT pour des usages de base (telle que l'utilisation de la messagerie pour communiquer), relativement facile à mettre en œuvre en contexte scolaire. La Collectivité continuera à accompagner les acteurs dans le développement et l'appropriation de cet outil.

ACTIONS CLÉS

Étudier la connexion des écoles maternelles, des bâtiments périscolaires

Favoriser le développement des Espaces Numériques de Travail (ENT) et la formation aux usages

Renforcer les équipements des écoles et des élèves

Mettre en place des actions de préventions aux usages en milieu scolaire

Créer des partenariats de création collective avec les écoles du territoire du type « DigiSchool » de Caen autour de projets de Design de service et Open Data

#4

CONCLUSION

Pour atteindre nos objectifs, nous devrons poursuivre les efforts engagés mais aussi nous ré inventer pour nous adapter à un environnement toujours plus changeant. Notre démarche doit être différente pour nous limiter aux seuls usages sûrs et les promouvoir. Sûrs pour nos systèmes internes, pour les données que les usagers nous confient, pour les usagers quel que soit leur âge. Nous devons aussi promouvoir en interne et en externe un usage raisonnable du numérique pour ne pas remplacer une pollution par une autre.

Le territoire de Vire Normandie, doit devenir, par son attractivité, sa place au sein de l'intercommunalité de la Vire au Noireau et du canton, un territoire innovant pour le numérique. Nous nous devrons d'être un territoire pilote sur le sujet avec une démarche numérique vertueuse en renforçant la dématérialisation en interne de la collectivité, dans les échanges avec nos partenaires, dans les relations aux usagers, mais également, et c'est le plus attendu, en diminuant les inégalités en terme de couverture et d'accès au numérique, en terme d'équipements, et en terme d'autonomie de nos concitoyens....

Stratégie de Ressources humaines

11 rue Deslongrais CS 70076 Vire - 14500 VIRE NORMANDIE

Tél. 02 31 66 60 00 - Fax 02 31 68 89 66

www.virenormandie.fr

Vire Normandie

Stratégie de Ressources humaines

REPÈRES CLÉS

À l'échelle de Vire Normandie

47 élu.es

Commune nouvelle depuis 2016

20e commune en termes de nombre d'habitants en Normandie (4e dans le Calvados)

CHIFFRES CLÉS

À l'échelle de Vire Normandie

380 agents

Équipe RH de **10 personnes**

Plus de **500 paies mensuellement**

ACTIONS CLÉS

1. L'accompagnement du management de proximité

Développer une culture managériale de proximité

Pratiquer l'écoute, le dialogue

Partager une vision commune porteuse de sens

2. La montée en compétences des équipes pour favoriser l'évolution de carrière

La mise en place d'un portail agent

La proposition d'un plan de formation à la carte, personnalisé

Des collaborateurs acteurs et actrices de leur carrière

3. Renforcer le bien-être et la qualité de vie au travail

Titres restaurants

Participation mutuelle

Encadrement du télétravail

Temps partagé de cohésion

4. Développer l'agilité de l'organisation grâce au numérique

De nouvelles méthodes de travail basée sur l'intelligence et la réussite collective

Un accompagnement des agents à l'usage et la prise en main des outils numériques

Une communication interne renforcée

FICHE SYNTHÈSE
ORIENTATION DE POLITIQUE PUBLIQUE

SOMMAIRE

1. La question de l'emploi public

1.1. L'emploi public en France
1.2. L'organisation territoriale et l'emploi public en Normandie
1.3. À l'échelle de Vire Normandie

2. La Direction des Ressources Humaines de Vire Normandie

2.1 Une vision prospective
2.2 La fonction de « Gestion des Ressources Humaines » ...
2.3 ...au cœur du projet de mandat

3. Les grandes orientations

3.1 L'accompagnement du management de proximité
  3.1.1 Pour une meilleure lisibilité de l'organisation et des décisions
  3.1.2 Pour une culture managériale porteuse de sens
3.2 La montée en compétences des équipes pour favoriser l'évolution de carrière
  3.2.1 Développer des parcours de formation individualisés
  3.2.2 Encourager la mobilité interne
  3.2.3 Une « GRH » en appui, au plus près des agents
3.3 Renforcer le bien-être et la qualité de vie au travail
3.4 Développer l'agilité de l'organisation grâce au numérique

4. Conclusion

VIRE DE LA NOIREAU TERRE D'EXCELLENCE

ccas centre communal d'action sociale

#1

LA QUESTION DE L'EMPLOI PUBLIC

1.1. L'emploi public en France

La France emploie 5,526 millions de personnes au sein de la fonction publique soit 19,8 % de l'emploi total (salarié et non salarié) au 31 décembre 2017.

La fonction publique est composée de trois branches distinctes :

- 2,450 millions d'agents travaillent dans la fonction publique de l'État (FPE), soit 44,3 % de l'emploi public.
- 1,902 millions d'agents travaillent dans la fonction publique territoriale (FPT), soit 34,4 % de l'emploi public.
- 1,173 millions d'agents travaillent dans la fonction publique hospitalière (FPH), soit 21,2 % de l'emploi public.

Le taux d'administration (hors militaires et hors bénéficiaires de contrats aidés) des trois fonctions publiques s''élève à près d 72,7 agents pour 1000 habitants (Métropole + DOM) : 81,6 en Ile-de-France, 86,3 dans les DOM et 70,1 en province.

La fonction publique emploie, hors bénéficiaires de contrats aidés, 3 841 000 fonctionnaires, 1 017 500 contractuels, 309 100 militaires et 358 300 agents relevant d'autres catégories et statuts (dont 143 700 enseignants et documentalistes des établissements privés sous contrat).

1.2. L'organisation territoriale et l'emploi public en Normandie

La France compte désormais 34 970 communes.

La Normandie comprend 2 651 communes.

Dans l'ensemble, le taux d'administration normand est de 69,6 agents pour 1000 habitants, contre 72,1 pour la moyenne française. On dénombre 100 113 agents fonctionnaires, contractuels ou en emplois aidés dans la région Normandie au 1er janvier 2018.

La fonction publique territoriale représente ainsi 8,1 % du salariat de Normandie, contre 7,6 % à l'échelle nationale.

1.3. À l'échelle de Vire Normandie

La commune nouvelle de Vire Normandie a été créée le 1er janvier 2016.

Il s'agit de la 20e commune en termes de nombre d'habitants en Normandie et de la 4e pour le Calvados.

En juin 2020, une nouvelle équipe a été élue. Il s'agit du premier mandat porté par une même équipe municipale, dont le nombre d'élus est passée de 136 à 47 membres.

Vire Normandie, après 4 années consacrées à la construction de son modèle politique et organisationnel, se projette désor-

mais dans une réflexion sur sa stratégie de moyen terme, intégrant la nouvelle dynamique politique issue du suffrage électoral. Elle cherche également à ancrer son action dans la dynamique partagée des compétences entre le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), l'Intercommunalité et les Établissements Publics à caractère Industriel et Commercial (EPIC) de l'eau et de l'assainissement.

En effet, la Direction des Ressources Humaines de Vire Normandie est mutualisée avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et l'intercommunalité de la Vire-au-Noireau et dans une mesure moindre avec les EPICs de l'eau et de l'assainissement en mettant notamment à disposition des agents de droit public, à savoir en les assurant leur gestion administrative.

REPÈRES CLÉS

47 élus

Commune nouvelle depuis 2016

4e rang des communes du Calvados de par ses habitants

#2

LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DE VIRE NORMANDIE

À l'échelle de l'intercommunalité, la Direction des Ressources Humaines (DRH) est référente pour le territoire, notamment en termes d'organisation de formations et de conseil auprès des autres collectivités et partenaires ; de manière formelle ou informelle.

2.1. Une vision prospective

La Gestion des Ressources Humaines (GRH) du secteur public a l'obligation d'être performante, à savoir de satisfaire au mieux et au meilleur coût les besoins des services publics, ce qui nécessite de valoriser les qualifications et les compétences de ses agents. Pour cela, les administrations doivent être capables de faire preuve d'anticipation dans cette gestion.

Dans un contexte de ressources financières contraint, la collectivité tend à s'inscrire dans une démarche de pilotage dynamique et prospectif de ses ressources humaines et ce, en lien avec la réflexion sur la stratégie et les orientations politiques. Ainsi, il faudra définir une Gestion Prévisionnelle des Effectifs, des Emplois et des Compétences (GPEEC) et ses contours pour traiter différents sujets : l'évaluation, la formation, les recrutements, la masse salariale, la mobilité interne...

2.2. La fonction de « Gestion des Ressources Humaines »...

La commune de Vire Normandie emploie aujourd'hui plus de 380 agents (244 titulaires, 58 contractuels, près de 60 vacataires, 5 apprentis, 5 parcours emplois compétences, des services civiques...).

La Direction des Ressources Humaines comptait au début du mandat de 8.5 « équivalents temps plein » et accueille dorénavant 10 agents. Elle réalise mensuellement plus de 500 paies.

La fonction « Gestion des Ressources Humaines » recouvre quatre grands domaines qui peuvent être assez nettement identifiés :

- Administration du personnel
- Relations sociales
- Gestion et développement des ressources humaines
- Organisation du travail et de la vie au travail

2.3. ...au cœur du projet de mandat

Les électeurs ont mis en place une équipe municipale qui porte un projet. Un des engagements forts de cette équipe consiste à placer la gestion des ressources humaines au cœur de son mandat.

Ainsi, un rapport d'orientation est consacré uniquement à la gestion des ressources humaines.

La politique en matière de ressources humaines s'appuiera sur les axes suivants qui viendront garantir la réalisation de la stratégie de la collectivité et concrétiser son intention politique :

- Assurer un accompagnement du management des ressources humaines de proximité
- Mettre en place des leviers d'évolution de carrière au travers d'un développement de compétences continu et prospectif
- Développer le bien-être au travail des collaborateurs
- Favoriser l'agilité des organisations et développer de la communication et la culture numérique

Il est à noter que le dialogue social doit être riche pour permettre de faciliter la mise en place de ces projets, la compréhension et l'adhésion des agents, mais également leur évaluation au fil de l'eau.

CHIFFRES CLÉS

380 agents

Équipe RH de **10 personnes**

Plus de **500 paies mensuellement**

#3

LES GRANDES ORIENTATIONS

3.1. L'accompagnement du management de proximité

Les ressources humaines jouent un rôle stratégique dans la qualité de vie au travail, notamment au travers des managers qui exercent un rôle déterminant. Ils sont parmi les premiers acteurs à pouvoir accompagner les transformations qui ont lieu dans une organisation.

En effet, le travail est en mouvement, il change et évolue en même temps que les attentes et les besoins des agents. Face à ces transformations, les entreprises comme les collectivités doivent s'adapter.

Les premiers acteurs de ces transformations sont les managers qui doivent être présents sur le terrain, écouter et libérer la parole des agents et partager les difficultés avec la Direction. Pour ce faire et pour développer la qualité de vie au travail, il est nécessaire qu'ils puissent conduire les transformations et accompagner le changement. Dans cette perspective, le rôle de la DRH est de leur proposer de nouveaux outils et des parcours de formation adaptés et personnalisés qui tiennent compte des besoins de chacun.

3.1.1. Pour une meilleure lisibilité de l'organisation et des décisions

Un des objectifs de cet axe consiste à disposer d'une meilleure lisibilité organisationnelle et décisionnelle :

- La DRH doit diffuser des procédures relatives à sa gestion qui dépendent de dispositifs réglementaires et statutaires pour être mieux intégrées par les agents et les responsables dans leur gestion des ressources humaines de premier niveau.
- La diffusion d'organigramme à jour permet également de mieux connaitre l'organisation dans laquelle on se situe et ainsi mieux percevoir son rôle dans le cadre des missions de service public. Cette responsabilisation peut également se traduire par une réduction du nombre de responsables.
- Mieux se situer dans l'organisation permet de mieux prendre en compte son poste et gagner en autonomie et en performance. Pour ce faire, une harmonisation et une dématérialisation des fiches de poste visera à améliorer la compréhension du rôle à jouer dans les services à apporter à la population.

- Une démarche de projet de mandat illustrée de feuilles de route, claires et partagées au travers d'échanges entre agents et élus, structure la mise en place des différentes politiques publiques.
- La culture de la commune nouvelle de Vire Normandie est en construction. L'harmonisation des traitements des agents doit permettre de favoriser cette culture interne partagée. Ainsi, différentes étapes ont été franchies (sur le volet de l'action sociale par exemple), mais il reste encore à uniformiser la durée du temps de travail ainsi que le régime indemnitaire.

3.1.2. Pour une culture managériale porteuse de sens

Cet accompagnement du management de proximité doit se traduire par la promotion d'une culture managériale qui donne du sens, développe le collectif et l'autonomie :

- Un meilleur accompagnement et soutien dans la prise de fonction permet de gagner en efficacité et de se rendre performant plus rapidement
- La définition des postes à responsabilités dans la collectivité est devenue obligatoire et permet au fonctionnaire, nommé sur ce type de poste, de bénéficier d'une formation de professionnalisation adaptée
- Des temps managériaux dédiés seront consacrés autour d'intervenants internes et externes pour partager méthodes, bonnes pratiques, outils du quotidien et sujets plus larges de réflexion sur l'environnement qui nous entoure et l'évolution de la société
- Des réunions de services permettent l'animation de projets de service structurés
- Adopter une ligne managériale assumée est source de cohérence
- Les représentants syndicaux seront considérés comme de véritables partenaires grâce à une clarification de la gestion syndicale
- Une gestion de premier niveau sera facilitée par la diffusion de procédures de GRH, et le partage de la fonction RH entre les différentes lignes managériales
- L'actualisation juridique est nécessaire pour mieux comprendre et faire comprendre les décisions de l'autorité territoriale
- Une meilleure information en interne conduit l'encadrement à mieux porter et faire partager les projets de la collectivité
- L'amélioration du dialogue, notamment par l'écoute et une meilleure explication des décisions, entraîne une plus forte adhésion à ces dernières

ACTIONS CLÉS

Développer une culture managériale de proximité

Pratiquer l'écoute, le dialogue

Partager une vision commune porteuse de sens

3.2. La montée en compétences des équipes pour favoriser l'évolution de carrière

Le développement des compétences, les leviers d'évolution de carrières des agents et une meilleure prise en compte des entretiens annuels d'évaluation, apparaissent comme un des axes forts d'amélioration de la politique ressources humaines de Vire Normandie.

3.2.1. Développer des parcours de formation individualisés

Chaque année, les entretiens d'évaluation organisés par la Direction des Ressources Humaines et les responsables visent à anticiper les évolutions de carrière collectives et/ou individuelles ainsi que les besoins en matière de développement des compétences en fonction des politiques publiques à mettre en place.

Cette démarche, appuyée par des plans de développement individuels, s'inscrit au cœur de la stratégie de gestion des car-

rières de la collectivité visant à mettre en œuvre des parcours professionnels en adéquation avec les aspirations d'évolution des agents.

La politique de développement des compétences s'appuie notamment sur des facilités mises en œuvre pour les agents à bénéficier de plans de formation individualisés dont ils seront les moteurs et acteurs. Cette politique s'adossera également à une gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences, qui permettra d'envisager de manière prospective les besoins de la collectivité et les projets individuels des agents pour les guider dans l'évolution de leur projet individuel de développement de compétences.

Identifier des perspectives d'évolution au sein de la collectivité constitue un levier de motivation en interne et favorise le recrutement de nouveaux talents externes.

Une meilleure prise en compte des entretiens annuels d'évaluation par le manager et la collectivité :

- La dématérialisation des entretiens annuels d'évaluation de manière à faciliter l'accès et le traitement des données par le manager et la DRH
- Un portail agent permettant l'accès aux informations concernant sa carrière professionnelle
- Une gestion intégrée plus rapide du plan de formation grâce aux deux premiers points
- La prévention et la prise en compte des risques psychosociaux dans la dynamique managériale

La mise en place d'une gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences (GPEEC) permet également à l'agent de mieux maitriser son développement de compétences et de permettre d'accompagner son projet professionnel.

- Une actualisation des fiches de poste dématérialisées induit un meilleur suivi et une réponse plus rapide quant aux évolutions souhaitées par la collectivité
- Un accompagnement plus individualisé des projets professionnels, corrélés avec les besoins prospectifs de la collectivité, permet de mieux accompagner les projets de la collectivité et ceux des agents
- Dépersonnifier les trajectoires de poste notamment dans la perspective d'évolutions organisationnelles
- La DRH doit accompagner les projets de service et de la collectivité pour gagner en anticipation
- La collectivité doit favoriser les reclassements en luttant contre les freins et en intégrant toutes les opportunités de la collectivité

Un autre objectif de cet axe consiste à favoriser le développement des compétences tout en réduisant les mobilités géographiques.

- Privilégier les formations en intra, à savoir destinées uniquement aux agents de Vire Normandie
- Organiser des formations en union, en mutualisant les agents de plusieurs communes géographiquement proches. Cela permet d'assurer, sur un territoire défini par le CNFPT, qui s'étend de Bayeux à Vire, des formations en essayant de réaliser le maximum de formations sur Vire Normandie ou a minima sur celui de l'Intercommunalité de la Vire-au-Noireau.
- Développer des moyens de formation en distanciel
- Favoriser les formations internes, en développant au sein de la collectivité un réseau de formateurs internes

3.2.2. Encourager la mobilité interne

En outre, Vire Normandie entend dynamiser la mobilité en tant que pierre angulaire et catalyseur du développement et de l'engagement des personnes. Par conséquent, Vire Normandie a intensifié ses efforts de mise en œuvre de nouvelles initiatives en vue de développer une culture de mobilité interne, en communiquant notamment de manière transparente sur toutes les opportunités, en facilitant les processus de mobilité et en assurant la promotion de la mobilité en tant qu'expérience enrichissante.

Le développement d'une politique de recrutement et de mobilité interne recouvre différents champs d'action sur ce mandat.

- Le développement d'une politique de mobilité interne conduit à motiver et engager les agents
- L'anticipation des besoins doit être intégrée à la politique de recrutement pour une meilleure efficacité
- Cet axe amène à responsabiliser les parcours professionnels par les agents eux-mêmes et à devenir acteurs de leur carrière
- La collectivité soutient le développement des compétences et de la carrière des agents. Cela se matérialise notamment par une incitation à passer les concours en disposant du soutien de la collectivité
- Améliorer sa politique de recrutement c'est également se faire connaitre et cela passe par un développement de l'apprentissage et l'accueil des stagiaires, des services civiques et des emplois aidés

3.2.3. Une « GRH » en appui, au plus près des agents

Un autre objectif de cet axe est de viser l'excellence en termes de gestion ressources humaines pour permettre une réponse la plus adaptée possible auprès des agents.

- L'apport de solutions techniques fiabilisées
- Au regard de l'actualité réglementaire et statutaire foisonnante, une veille juridique continue permet à la collectivité d'adapter ses procédures
- Pour gagner en qualité, l'exploitation des solutions technologiques permet de se concentrer sur des activités à plus forte valeur ajoutée
- Le fait de travailler auprès d'une collectivité bénéficiant d'une centralité et de spécialiser la GRH permet d'être reconnue comme une force de conseil pour les collectivités environnantes
- Le renfort opéré auprès de la DRH en termes d'effectif doit permettre un dialogue social structuré et constructif
- Disposer d'une meilleure évaluation des besoins RH de manière initiale et de plus, intégrer la dynamique RH dans l'établissement des politiques publiques conduit à améliorer la performance

ACTIONS CLÉS

La mise en place d'un portail agent

La proposition d'un plan de formation à la carte, personnalisé

Des collaborateurs acteurs et actrices de leur carrière

3.3. Renforcer le bien-être et la qualité de vie au travail

La notion de bien-être au travail va au-delà des notions de santé physique et mentale. Elle fait référence à un sentiment général de satisfaction et d'épanouissement dans et par le travail. Le bien-être met l'accent sur la perception personnelle et collective des situations et des contraintes de la sphère professionnelle.

L'approche du bien-être au travail vise à développer dans la collectivité une conception de l'efficacité et de la performance qui soit soucieuse de la santé des agents et favorise leur motivation et leur implication dans le travail. La mise en œuvre d'une telle politique peut ainsi contribuer à l'épanouissement professionnel des agents mais éga-

lement à l'amélioration de l'ambiance de travail au sein des équipes et au renforcement du climat de respect et d'écoute. Elle contribue aussi à prévenir les risques psychosociaux, en amont des manifestations aiguës de stress, de violence ou d'épuisement.

Ainsi, cette approche se traduit par un certain niveau d'efficacité pour la collectivité par une diminution de l'absentéisme par exemple. Autant de thèmes qui peuvent être évalués.

Cette politique permet également de redonner du sens au travail, d'instiller de la reconnaissance et de créer une culture commune propre à Vire Normandie. Des effets peuvent se produire sur l'amélioration du pouvoir d'achat des agents et sur le développement économique local.

La politique d'action sociale s'appuie dans notre collectivité sur différents champs qui, hormis le développement des compétences, s'étendent au travers d'actions intégrant les loisirs, la santé, le pouvoir d'achat... :

- Le Comité National d'Action Sociale (CNAS) et la conservation du Comité des Œuvres Sociales (COS) sont deux instruments de cette politique qui font accéder à des services complémentaires pour l'agent et sa famille
- La participation mutuelle de la collectivité investit le champ de la santé pour l'agent mais aussi pour sa famille
- La mise en place en début de mandat des titres-restaurants concourt à améliorer les conditions de travail des agents et participe de leur pouvoir d'achat
- Il s'agit d'investir des temps de cohésion autour de moments conviviaux lorsque la situation sanitaire le permettra

L'intégration des agents et des managers dans la dynamique collective participe à la culture interne de Vire Normandie et à la meilleure adhésion aux politiques publiques mises en place.

- Un des chantiers de cet objectif consiste à repérer et apporter des solutions pour traiter les « irritants » (dysfonctionnement informatique et court-circuit de l'information...)
- La compréhension d'une posture managériale professionnelle est importante pour que chacun puisse se situer et se rendre performant dans la dynamique collective

La recherche permanente des évolutions des conditions et de l'organisation du travail permet d'améliorer la mise en place des missions de service public.

- L'expérimentation du télétravail mise en place en 2019 sur notre collectivité puis élargie dans le contexte particulier de la crise sanitaire requiert dorénavant l'organisation de cette modalité du travail
- Une meilleure prise en compte par l'ensemble des acteurs de la chaine de prévention du document unique (DU) ainsi qu'une diffusion de la culture de prévention des risques doit améliorer les conditions de travail des agents
- L'intégration d'une écoute des agents dans la dynamique managériale doit conduire à prévenir et analyser les risques psychosociaux de manière plus efficace
- L'analyse des accidents de travail permet d'engager des actions de prévention aux fins de réduire les arrêts de travail associés
- L'optimisation des locaux permet de favoriser les conditions de travail
- Une meilleure communication et suivi des actions en matière de prévention et d'amélioration des conditions de travail doit permettre une meilleure intégration de cette politique (bureautique, eau ozonée, ergonomie des postes de travail...)

ACTIONS CLÉS

Titres restaurants

Participation mutuelle

Encadrement du télétravail

Temps partagé de cohésion

3.4. Développer l'agilité de l'organisation grâce au numérique

La crise a mis en exergue un des mouvements transcendants à chaque organisation, et ce même auprès de celles régies par des dispositifs réglementaires et statutaires plus lourds comme les collectivités territoriales. L'agilité, l'immédiateté et l'imprévisibilité sont devenues la norme.

Les organisations classiques reposent sur des principes hiérarchiques, une structuration en silos, avec des pratiques managériales directives. Ce modèle n'est plus adapté aux évolutions constantes de l'environnement d'aujourd'hui.

Tous les modèles convergent vers le fait que des changements profonds doivent intervenir au niveau de l'organisation : développement de la transversalité, évolution des modes de management vers plus d'autonomie et d'intelligence collective.

L'agilité n'est pas à confondre avec la flexibilité qui permet de s'organiser autrement quand le contexte nous y oblige. L'agilité est beaucoup moins naturelle, car elle consiste à changer sa façon de faire, mais également son comportement en fonction d'un contexte donné. Pour tendre vers l'agilité, il faut développer la communication et travailler à une amélioration constante de nos outils. La pandémie nous l'a fortement démontrée et la culture numérique semble devenir un incontournable dans l'agilité que nous devons investir.

Pour permettre le développement de ces ambitions politiques, le partage de l'information RH doit également jouer un rôle moteur qui s'appuie sur ces nouveaux outils.

- Le développement de la dématérialisation et d'intranet doivent être source d'une amélioration de la communication des projets vers les agents
- Le portail agent se présente comme un outil qui s'appuiera sur le progiciel de GRH qui permettra à chacun de visualiser des éléments afférents à sa carrière et d'accéder à ses bulletins de paie par exemple
- L'intégration du responsable hiérarchique dans la réponse portée à l'agent doit également être un vecteur de ce partage d'information
- La confiance partagée et un climat sécurisant sont des moteurs dans une relation constructive et bénéfique à l'amélioration continue
- Des rencontres sur le terrain entre les différents services et la DRH doivent favoriser la construction des réponses plus adaptées aux besoins des agents
- Une meilleure information sur l'organisation de la DRH permet à chacun de mieux identifier et saisir le bon interlocuteur quant à sa demande

La réussite de cette ambition politique s'appuie sur une politique publique dédiée et une gestion des ressources humaines intégrée

- Budgéter et assumer le coût humain dans une politique publique dès l'origine du projet sont facteurs de transparence, de meilleure compréhension et donc de réussite
- Une meilleure connaissance des métiers et de leurs enjeux par chacun et notamment par la DRH conduit à une meilleure compréhension des enjeux de chacun et un meilleur partage de l'information
- Une plus grande information transversale sur les projets du mandat et leurs évolutions permet à chacun de percevoir sa mission de service public dans un tout et lutte contre la personnification des projets

Pour réussir bon nombre des politiques, il convient d'adopter par le plus grand nombre une culture numérique qui devient une nécessité dans cette dynamique.

- La collectivité doit mettre à disposition de moyens numériques pour favoriser le partage de l'information
- La fracture numérique est une réalité comme partout, pour y remédier la collectivité doit accompagner les agents aux usages et prise en main des outils numériques

- Le développement de la formation à distance est devenu un outil de développement des compétences incontournable qui nécessite des savoir-faire particuliers
- Pour éviter l'isolement des agents face à ces outils, il convient de les conseiller et de les accompagner dans leur démarche face à ces nouvelles pratiques

L'appropriation d'une culture Ressources Humaines pour mieux incarner Vire Normandie :

- Pour favoriser le développement d'une posture managériale et outiller les nouveaux encadrants, il faut proposer des parcours du manager (séminaire, événement...)
- Une culture RH nécessite l'élaboration et la diffusion de procédures RH notamment via l'intranet
- Des communications flashs et pas seulement papier peuvent améliorer la diffusion de la communication auprès de chacun
- La diffusion d'un bulletin RH régulier de communication interne peut être un vecteur de diffusion de la culture Vire Normandie
- La mise en place de journées d'intégration et d'immersion permettront à chacun de comprendre et partager les valeurs portées par Vire Normandie et donc de créer un sentiment d'appartenance commun

ACTIONS CLÉS

De nouvelles méthodes de travail basée sur l'intelligence et la réussite collective

Un accompagnement des agents à l'usage et la prise en main des outils numériques

Une communication interne renforcée

#4

LES GRANDES ORIENTATIONS

Incarner la commune nouvelle, tant en interne qu'en externe, s'avère un des enjeux centraux de ce mandat. Co-construire cette vision partagée sera essentiel pour développer un sentiment d'appartenance au sein du territoire de Vire Normandie.

La politique de ressources humaines de Vire Normandie fixe ainsi des ambitions claires associées à des actions concrètes visant à renforcer la qualité de vie et l'épanouissement professionnel au sein de la collectivité pour faire de ses agents, les premiers ambassadeurs du territoire. Vire Normandie souhaite s'engager à valoriser l'engagement des agents en interne pour redonner du sens à l'action publique au plus près des citoyens.

Vire Normandie

Solidarités

11 rue Deslongrais CS 70076 Vire - 14500 VIRE NORMANDIE

Tél. 02 31 66 60 00 - Fax 02 31 68 89 66

www.virenormandie.fr

Vire Normandie

Solidarités

REPÈRES CLÉS

1. La politique publique de solidarités au carrefour des enjeux sociétaux

La dynamique de l'évolution des inégalités est très variable selon les régions du monde. Les trajectoires observées à ce titre ne relèvent pas de la fatalité, les choix de politiques ont des impacts déterminants.

Les mutations démographiques auront un impact radical sur le profil d'âge afin de la rendre des populations de la plupart des régions européennes, ce qui nécessite d'engager à tous les niveaux des actions pour revoir l'organisation de notre société et créer une société durable et équitable pour tous les âges.

La crise sanitaire mondiale Covid-19 est intervenue dans un contexte marqué par une actualité dense en conflits sociaux qui bousculent les repères traditionnels de la démocratie participative et fragilisent la cohésion sociale.

Les enjeux d'une politique publique de solidarités sont multiples dans ce contexte mondial, européen et national. Nos concitoyens attendent de l'État – qui n'est plus « Providence » - et des collectivités locales qu'ils restent protecteurs.

REPÈRES CLÉS

2. Le renforcement des partenariats et la valorisation des ressources locales

La création de la commune nouvelle est récente et historiquement, le CCAS n'œuvrait que sur le territoire de Vire.

Début 2019, une impulsion a été donnée avec une nouvelle animation managériale pour les solidarités à l'échelle de la commune. Avec la démarche de performance engagée au niveau du CCAS, les actions ont été inscrites dans une architecture porteuse de sens.

La crise sanitaire Covid-19 a joué un rôle d'accélérateur dans la volonté politique d'harmoniser l'action sociale à l'échelle de Vire Normandie.

Pour progresser dans la mise en œuvre d'une politique publique de solidarités à Vire Normandie, c'est le développement des partenariats qui a été activé comme principal levier depuis deux ans et qui le sera dans les cinq ans à venir, ce qui est naturel compte tenu de la richesse du tissu d'acteurs locaux.

FICHE SYNTHÈSE
ORIENTATION DE POLITIQUE PUBLIQUE

Vire Normandie

Solidarités

PROJETS 2020-2026

1. Un territoire solidaire et apprenant

Refondre le règlement d'attribution des aides sociales facultatives, en 2022, et tendre à l'harmonisation de la politique sociale sur le territoire

Poursuivre les études sur la possibilité de mettre en place des moyens de garde innovants, et en tirer toutes les conclusions

Reconsidérer la place et les missions du centre socio-culturel municipal sur le territoire

Faire de la nouvelle organisation des rythmes scolaires un levier pour la réussite éducative de tous les enfants à Vire Normandie

2. Un territoire bienveillant

Inscrire la lutte contre les violences, notamment au sein du foyer familial, au centre des efforts de la politique sociale et de l'action du comité local pour la sécurité et la prévention de la délinquance

Accueillir le « Village mobile » géré par l'association « 2ChosesLune » et participer activement à cette expérimentation pendant 3 ans en faveur des personnes en situation de grande marginalité

Autour de l'emblématique action « Ciné-Débat » et en lien avec la mission d'éducation aux médias et à l'information, poursuivre les actions d'éducation et promotion de la santé

À ce titre, en partenariat avec l'ARS et l'EPSM de Caen, structurer les initiatives du territoire dans un Contrat local de santé qui sera à créer, et dans le cadre d'un conseil local de santé mentale (CLSM) qui pourra constituer son « axe santé mentale »

3. Un territoire inclusif

Renforcer le pilotage et l'animation du chantier d'insertion porté par la commune, et améliorer les deux volets de l'accompagnement (compétences métiers, et accompagnement social)

Améliorer et diversifier l'offre en solutions de « logements jeunes » sur le territoire

Travailler étroitement avec le mouvement associatif, véritable ressource du territoire

Créer les conditions de l'inclusion numérique des différents publics sur le territoire, notamment en poursuivant le travail avec le Département du Calvados dans le cadre du réseau d'inclusion numérique

Améliorer l'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports, et entendre en particulier la voix et les besoins des aînés dans cette démarche

4. Un territoire qui accompagne le vieillissement

Favoriser le maintien à domicile, en appréhendant l'adaptation des logements comme un facteur décisif du mieux vieillir

Renforcer les liens avec les auxiliaires de vie intervenant dans le cadre du service mandataire

Réaliser une étude comparative service mandataire/service prestataire du point de vue usagers, employeurs, professionnels de l'intervention à domicile

Réfléchir et étudier les conditions de faisabilité d'un nouveau projet d'habitat inclusif en direction des personnes âgées

S'engager dans la première étape de la démarche « Villes amies des aînés » avec la réalisation d'un audit participatif

FICHE SYNTHÈSE
ORIENTATION DE POLITIQUE PUBLIQUE

SOMMAIRE

1. Le contexte général

1.1 Les solidarités et les inégalités
1.2 La mutation démographique sur le vieux continent
1.3 Paupérisation, crise Covid-19 et mouvements sociaux
1.4 La politique publique de solidarités au carrefour des enjeux sociétaux

2. Le contexte local

2.1 Le CCAS, historiquement, était celui de Vire commune déléguée
2.2 Le renforcement des partenariats et la valorisation des ressources locales

3. Les grandes orientations

3.1 Un territoire solidaire et apprenant
3.2 Un territoire bienveillant
3.3 Un territoire inclusif
3.4 Un territoire qui accompagne le vieillissement

4. Conclusion

#1

LE CONTEXTE GÉNÉRAL mondial, national, régional

1.1. Les solidarités et les inégalités

La notion de solidarités s'est progressivement distanciée du fait religieux au cours du XXe siècle, elle constitue un enjeu majeur pour l'humanité au XXIe siècle.

Lors de sa visite en France le 8 février 2021, l'ancien Président Barack Obama soulignait « la tendance à l'accélération des inégalités, que nous devons en particulier à la mondialisation, à la technologie et que nous héritons de la crise financière de 2008 ».

Depuis 1980, les recherches académiques montrent que les inégalités ont en effet augmenté dans la plupart des pays, mais pas au même rythme selon les régions. Pour les peuples les plus fragiles, le recul de la biodiversité, la dégradation de l'environnement et les changements climatiques associés sont des facteurs qui aggravent les conséquences de cette évolution.

Au plan mondial, il est intéressant de remarquer que les inégalités ont augmenté de manière très différente aux États-Unis et en Europe de l'Ouest, l'évolution des inégalités étant beaucoup plus contenue sur le vieux continent. Régions relativement comparables en termes de taille de la population et de niveau de vie, elles ont toutes les deux été soumises à des transformations technologiques et à une ouverture commerciale assez semblables au cours de la période considérée (1980-2016). Le commerce international et les nouvelles technologies ne peuvent donc expliquer à eux seuls les écarts considérables de trajectoire observés entre pays depuis les années 1980. Ces divergences s'expliquent aussi par des choix de politiques publiques très différents opérés par les États de part et d'autre de l'Atlantique. Il n'y a donc pas de fatalité dans la hausse extrême des inégalités observée dans certains pays, mais essentiellement des choix de politiques fiscales, éducatives, en matière de santé, de protection sociale ou de réglementation dans le marché du travail (Rapport sur les inégalités mondiales, 2018, issu d'un travail collaboratif de plus de 100 chercheurs répartis dans près de 70 pays).

1.2. La mutation démographique sur le vieux continent

Dans le même temps, l'Europe est touchée par une autre mutation. Selon l'office statistique européen « Eurostat », le nombre total d'habitants de l'Union européenne va continuer à croître très faiblement, passant de 447 millions en 2019 à un peu plus de 449 millions en 2030, mais le profil d'âge

des populations de la plupart des régions européennes va changer radicalement.

Un tiers des Français aura plus de 60 ans en 2035. Le phénomène de vieillissement de la population sera continu et, selon le scénario central, c'est la classe des 75 ans et plus qui augmentera le plus au fil des ans. En 2050, la France comptera près de 4 millions de personnes qui ne pourront plus se lever ou faire leur toilette seules, préparer ou prendre un repas sans dépendre d'autrui, sans parler des pertes de mémoire et troubles cognitifs (Étude Insee, juillet 2019).

1.3. Paupérisation, crise Covid-19 et mouvements sociaux

Marquée par le vieillissement de sa population, la France n'est pas épargnée par la paupérisation : plus de 10% de la population française a eu recours à l'aide alimentaire en 2020, et le monde du travail est ébranlé par la crise Covid-19.

Cette crise survient dans un contexte marqué par une actualité riche et très dense des mouvements sociaux. Ces conflits et « mouvements » sociaux sont inscrits dans le quotidien : l'action violente des « bonnets rouges » bretons en 2013 avec les destructions de portiques routiers, les défilés de la « manif' pour tous » contre le droit au mariage des homosexuels (2013-2014), l'action des zadistes contre la création de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, le mouvement des « gilets jaunes » à l'hiver 2018-2019 sont des exemples de tensions qui traversent la société.

Ces multiples conflits traduisent des tendances profondes de la société :

- Les formes de la conflictualité sociale sont plurielles, contrastées, parfois surprenantes,
- Le comportement des citoyens manifeste un refus d'une démocratie qui s'épuiserait dans le vote,
- Les fragmentations territoriales, économiques et sociales n'ont cessé de se développer depuis une dizaine d'années, en s'inscrivant dans un mouvement plus large d'individualisation croissante (« L'archipel français » de Jérôme Fourquet reçoit le prix du livre politique 2019).

Réunir les conditions de cohésion sociale est ainsi de plus en plus difficile.

Pourtant, dans le même temps, la pandémie semble avoir donné plus de sens à la valeur de la vie humaine, puisque, face à la crise sanitaire, le monde s'est arrêté, la vie économique a été suspendue, pour sauver l'essentiel.

1.4. La politique publique de solidarités au carrefour des enjeux sociétaux

La politique publique de solidarités recouvre donc de nombreux enjeux, au carrefour de l'éducation et de la formation tout au long de la vie, du droit du travail et de la protection sociale, de l'écologie politique et du développement des droits culturels.

Les acteurs solidaires sont multiples, l'action sociale est un domaine dans lequel le principe de non-spécialité s'est généralisé et, pour le formuler autrement, tout le monde intervient dans le domaine de l'action sociale ! En France, les Départements (« chefs de file » dans le domaine de l'action sociale), les Régions, les communes interviennent sur le champ des solidarités. La contribution du mouvement associatif caritatif est majeure. Avec les organismes de protection sociale, l'action des caisses de retraite et des caisses d'allocations familiales, l'État, à défaut d'être Providence, reste protecteur.

Dans cet éventail large d'acteurs, quel rôle veut avoir la commune jusqu'en 2026 ? Quelle contribution peut apporter le centre communal d'action sociale, établissement public administratif spécialisé dans l'action sociale de proximité ? Que peut, que doit faire le bloc communal pour faire progresser les solidarités et la cohésion sociale quand tant d'acteurs interviennent autour de lui ? Quelle politique publique de solidarités le bloc communal souhaite conduire dans les cinq années à venir sur le territoire de Vire Normandie ?

REPÈRES CLÉS

La dynamique de l'évolution des inégalités est très variable selon les régions du monde. Les trajectoires observées à ce titre ne relèvent pas de la fatalité, les choix de politiques ont des impacts déterminants.

Les mutations démographiques auront un impact radical sur le profil d'âge afin de la rendre des populations de la plupart des régions européennes, ce qui nécessite d'engager à tous les niveaux des actions pour revoir l'organisation de notre société et créer une société durable et équitable pour tous les âges.

La crise sanitaire mondiale Covid-19 est intervenue dans un contexte marqué par une actualité dense en conflits sociaux qui bousculent les repères traditionnels de la démocratie participative et fragilisent la cohésion sociale.

Les enjeux d'une politique publique de solidarités sont multiples dans ce contexte mondial, européen et national. Nos concitoyens attendent de l'État – qui n'est plus « Providence » - et des collectivités locales qu'ils restent protecteurs.

#2

LE CONTEXTE LOCAL

2.1. Le CCAS, historiquement, était celui de Vire commune déléguée

Jusqu'en 2019, toutes les conditions n'étaient pas créées pour que la commune nouvelle porte avec force une politique publique pour les solidarités, et ce pour trois raisons principales.

D'abord, les communes avaient souhaité inscrire dans l'article 5 de la charte de fonctionnement de la commune nouvelle :

« Une dotation est maintenue pour les communes déléguées afin qu'elles puissent pallier les urgences des habitants. Cette dotation est incluse dans la dotation d'animation locale ».

Cet article pose des interrogations sur l'accompagnement des situations et l'instruction des demandes au niveau des communes déléguées qui ne faisaient pas systématiquement le lien avec les professionnels du travail social du CCAS de Vire Normandie. Jusqu'en 2019 donc, la Charte de la commune nouvelle, en voulant préserver la proximité de l'action, a entretenu l'ambiguïté. Les communes déléguées ne connaissaient pas suffisamment les missions, les attributions, la raison d'être du CCAS.

Deuxièmement, les prestations ne sont pas toutes harmonisées à l'échelle du territoire de Vire Normandie. C'est un élément de complexité qui devra trouver des réponses dans le chantier à engager autour de la refonte du règlement des aides sociales légales et facultatives.

Enfin, le CCAS était il y a encore peu de temps une entité peu structurée, non dimensionnée à l'échelle de Vire Normandie, et lourde d'un passé managérial tumultueux ayant conduit la municipalité à reconnaître publiquement en 2014 la souffrance au travail des salariés et agents.

L'engagement dans une démarche de performance et dans un nouveau modèle pour le déploiement de l'action publique sur le champ des solidarités

Début 2019, une impulsion a été donnée avec une nouvelle animation managériale pour les solidarités à l'échelle de la commune nouvelle :

- Une relecture de l'activité a été menée au CCAS pour mieux cerner les priorités dans l'action des équipes,
- Les actions ont été inscrites dans une architecture porteuses de sens pour accroître la qualité de service aux usagers, la performance de la gestion et le bien-être au travail.
- Quatre programmes d'actions, lisibles, ont été formalisés en lien avec la réalité des ressources de l'établissement public.

La crise sanitaire a joué un rôle d'accélérateur, en 2020, dans la volonté politique d'harmoniser progressivement l'action sociale à l'échelle de Vire Normandie.

À ce titre, au sortir des élections municipales de mars et juin 2020, tout dans la mise en place de la nouvelle gouvernance (renouvellement du Conseil d'administration du CCAS, mise en place des commissions, définition des arrêtés de délégation) a traduit la mise en place d'un nouveau modèle de déploiement de l'action publique sur le champ des solidarités. De multiples engagements de campagne de la majorité municipale inscrivent la question des solidarités comme une matrice à toute l'action publique communale (exemples : création d'une maison des associations, élaboration d'un projet éducatif territorial, accompagnement des habitants à l'usage du numérique, élaboration d'une nouvelle politique d'animation des quartiers etc.).

Surtout, pour progresser dans la mise en œuvre d'une politique de solidarités à Vire Normandie, c'est le développement des partenariats qui a été activé comme principal levier depuis deux ans (avec l'événement qu'a constitué la journée de cohésion des acteurs solidaires du territoire du 27 juin 2019) et qui sera développé dans les cinq années à venir. Il s'agit d'impulser une nouvelle démarche susceptible de mobiliser l'ensemble des acteurs locaux sur un projet global de développement territorial et, ainsi, d'apporter une réponse sociale adaptée aux besoins du territoire en suivant en particulier les principes d'action suivants :

- Ancrer la commune et le CCAS dans une approche globale de la population et des ressources du territoire,
- Inscrire durablement le CCAS dans les réseaux d'acteurs de proximité,
- S'appuyer sur les ressources et compétences des habitants pour renforcer la logique préventive de l'action sociale, et développer le pouvoir d'agir.

2.2. Le renforcement des partenariats et la valorisation des ressources locales

Plusieurs axes de travail ont été investis :

- Renforcer la démarche partenariale avec les principaux acteurs de l'action sociale pour partager avec eux du sens et des priorités d'actions, et pour définir et mettre en oeuvre des complémentarités. Sur les différentes thématiques de la Convention Territoriale Globale (CTG) par exemple (animation de la vie sociale, accès aux droits, logement...), une vraie régularité de travail a été mise en place avec la CAF du Calvados. Une nouvelle CTG sera élaborée pour la période 2022-2025.
- Impulser des formations interinstitutionnelles pour provoquer une nouvelle dynamique partenariale de territoire (sur les inégalités territoriales de santé et le projet santé pour le territoire, sur le thème « valeurs de la République et laïcité »)
- Adopter une posture proactive à l'égard des grands partenaires (ARS, Département, CAF, CPAM...), des autorités de contrôle et de tutelle, notamment en répondant aux appels à projets apportant une plus-value pour le territoire

Ce dernier volet a marqué l'année 2019, car il a été facteur de travail collaboratif et a permis quelques succès rapides. Des enjeux prégnants sur le territoire de Vire Normandie ont été investis, dont la question du mieux vieillir sur le territoire ou celle de l'inclusion numérique par exemple.

Ce volontarisme vis-à-vis des partenaires, cette posture proactive pour répondre aux

appels à projets ont constitué un vrai levier dans l'amélioration des services rendus aux habitants, mais aussi pour modifier la dynamique interne du CCAS.

Les projets menés ont amorcé un rapprochement stratégique avec les acteurs médico-sociaux, par exemple le centre hospitalier compte tenu des enjeux et des publics en commun.

Car la première ressource du territoire pour développer une action solidaire ambitieuse, c'est la richesse du tissu d'acteurs locaux qui permet des analyses croisées et des coopérations fructueuses.

REPÈRES CLÉS

La création de la commune nouvelle est récente et historiquement, le CCAS n'œuvrait que sur le territoire de Vire.

Début 2019, une impulsion a été donnée avec une nouvelle animation managériale pour les solidarités à l'échelle de la commune. Avec la démarche de performance engagée au niveau du CCAS, les actions ont été inscrites dans une architecture porteuse de sens.

La crise sanitaire Covid-19 a joué un rôle d'accélérateur dans la volonté politique d'harmoniser l'action sociale à l'échelle de Vire Normandie.

Pour progresser dans la mise en œuvre d'une politique publique de solidarités à Vire Normandie, c'est le développement des partenariats qui a été activé comme principal levier depuis deux ans et qui le sera dans les cinq ans à venir, ce qui est naturel compte tenu de la richesse du tissu d'acteurs locaux.

#3

LES GRANDES ORIENTATIONS

3.1. Un territoire solidaire et apprenant

Vire Normandie doit harmoniser sa politique de solidarités sur l'ensemble de son territoire, en mobilisant l'ensemble des énergies et initiatives des communes déléguées. Il s'agit en particulier de soutenir les parents, et de contribuer à la réussite éducative de l'ensemble des enfants et des jeunes de Vire Normandie.

- <u>Tendre à l'harmonisation de la politique sociale : refondre le règlement d'attribution des aides sociales facultatives</u>

S'agissant d'une compétence exercée à l'échelle de Vire Normandie, mais qui recouvre de multiples actions et réalités, la question de la complémentarité entre la Commune nouvelle, son CCAS et les communes déléguées devra trouver une réponse dans l'écriture de la nouvelle charte de fonctionnement de Vire Normandie.

Les compétences obligatoires du CCAS sont peu nombreuses :

- Instruction des demandes d'aide sociale légale,
- Tenue à jour d'un fichier des habitants de la commune bénéficiaires d'une prestation d'aide sociale légale ou facultative,
- Domiciliations des personnes sans domicile stable,
- Réalisation d'une analyse des besoins sociaux et d'études thématiques complémentaires

Dès lors, c'est bien autour de l'action sociale facultative portée par le CCAS que les orientations et le volontarisme de la commune se dégagent. A ce titre, le règlement d'attribution des aides sociales facultatives traduit les choix des administrateurs et des élus. Or, le périmètre d'application du règlement des aides sociales n'avait pas été reconsidéré depuis janvier 2016 jusqu'à une délibération du 9 décembre 2019 du conseil d'administration du CCAS qui étend la mise en œuvre de ce règlement, en l'état, aux communes déléguées.

Au premier semestre 2022, un chantier de fond va être engagé, en associant les maires délégués, visant à refondre le règlement d'attribution des aides facultatives.

- Soutenir les parents (centre socioculturel, relais assistants maternels, moyens de garde innovant)

Les relais assistants maternels (RAM) « La Découverte » et « Les Petites Fripouilles » doivent poursuivre leurs efforts pour être mieux identifiés par les habitants du territoire (emplacement des RAM place du Château avec flammes d'identification ; périodique « La Gazette des RAM etc.) et permettre aux parents d'obtenir des rendez-vous sur des horaires décalés.

Il s'agira, pour les RAM, de poursuivre les missions d'accompagnement des parents dans leur statut d'employeur et de soutien à la professionnalisation des assistants maternels.

Concernant les ateliers d'éveil proposés par les RAM, ils seront préparés et programmés pour rechercher la qualité des ateliers et des intervenants. Les contenus proposés résonneront avec les autres politiques publiques portées au titre du projet de mandat (politique culturelle, transition écologique...) et avec le projet éducatif global porté par la collectivité.

De manière plus générale, une réflexion sera menée concernant l'évolution des RAM, avec la CAF, intégrant la baisse du nombre d'assistants maternels sur le territoire.

En outre, une étude particulière sera poursuivie en 2021 et en 2022 concernant des moyens de garde innovants, en partenariat avec la CAF du Calvados et l'association l'Etape. Une subvention exceptionnelle a d'ailleurs été actée en faveur de l'association l'Etape à ce titre en 2020 et 2021. En 2022, les conclusions devront être rendues sur les actions pouvant être mises en place pour soutenir notamment les familles monoparentales, ou les parents actifs aux horaires décalés, et dans quelles conditions.

Enfin, le centre socioculturel municipal participera naturellement au soutien à la parentalité sur le territoire, avec le « réseau parentalité » qui fait l'objet d'une animation partagée avec le centre socioculturel CAF, et au-delà. Notamment, le centre municipal pourrait s'engager en faveur de l'inclusion numérique des habitants qui ont besoin d'un accompagnement. Au cours de ce mandat, la question de l'implantation géographique du centre et des espaces investis par lui pour permettre la meilleure participation des habitants sera au cœur des enjeux de moyen et long terme.

- Favoriser la mobilité solidaire, la mobilité pour tous

Afin de favoriser la mobilité solidaire et rendre la mobilité accessible à tous, la commune de Vire Normandie met à disposition de ses administrés diverses solutions :

- Une ligne de transport urbain nommée AMIBUS. Celle-ci dessert 31 arrêts, de 7h à 20h, à raison d'un passage toutes les 50 min environ. Ce transport à moindre coût est à disposition de tout public, y compris les scolaires et les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) ;
- Un service de Transport à la demande nommé TADAMI. Il permet principalement aux ainés d'être pris en charge à leur domicile pour être déposé à l'un des 14 points de dépose du territoire. Ce service est accessible aux habitants des communes déléguées et dans certains quartiers non desservis par le réseau AMIBUS. Les usagers peuvent ainsi se rendre sur Vire ou dans les communes déléguées à moindre frais ;
- Un service d'autopartage de véhicules électriques nommé ECOMOBIL. Actuellement composé de 5 Renault ZOE, les usagers peuvent louer ces véhicules à la journée ou à la demi-journée, pour des coûts très abordables. Une plateforme de réservation est à disposition des habitants pour qu'ils puissent gérer leurs locations en autonomie ;
- Un service de location de Vélo à Assistance Electrique (VAE) nommé VIRELO. La flotte se compose actuellement de 30 VAE, qui permettent aux habitants domiciliés sur Vire Normandie de réserver un vélo pour 4 ou 12 semaines. Des tarifs réduits pour les ménages les plus modestes existent également.

Compte tenu de l'évolution de la compétence Mobilité, ces solutions sont amenées à être transférées à l'Intercommunalité de la Vire au Noireau. Le lien avec l'intercommunalité sera renforcé sur ces sujets afin de continuer à développer des solutions de mobilité sur Vire Normandie, par exemple en direction des écoliers et de leurs parents.

- <u>Un choix fort pour les rythmes scolaires, un choix éducatif et social. La mise en réseau solidaire du territoire pour les accueils de loisirs</u>

Le Bocage virois n'est pas épargné par la paupérisation, le décrochage scolaire, la fracture numérique, ni non plus par la détresse psychologique, qui touche parfois les jeunes. La réussite scolaire est inférieure à la moyenne départementale.

Face à ces enjeux, le territoire a besoin d'un projet éducatif ambitieux, capable de valoriser toutes les formes d'apprentissage, tous les savoirs, capable aussi de reconnaître toutes les formes d'intelligence, conceptuelle mais aussi intuitive, manuelle, sensible.

Après, en avoir délibéré le 8 février 2021, la collectivité a décidé de proposer une nouvelle répartition des rythmes scolaires.

Dès la rentrée de septembre 2021, la semaine de 24h d'enseignement sera répartie en 8 demi-journées de classe dont 5 matinées et un après-midi de 2h45 consacré aux TAP (Temps d'Activités Périscolaires).

Le choix de la répartition du temps scolaire sur 5 matinées et 3 après-midis pour les enfants est motivé par plusieurs éléments :

- Le respect des rythmes d'apprentissage des enfants
- L'accès à tous les enfants à des activités péri et extra scolaires, qui participent à améliorer les apprentissages
- La réponse aux besoins des enfants les plus défavorisés et la réduction des inégalités
- Le dépassement des difficultés d'organisation rencontrées.

Mais avoir un projet éducatif ambitieux, pour la collectivité, c'est agir sur l'ensemble des temps qui concernent les enfants et les jeunes, les temps scolaires (par la richesse des propositions culturelles déjà existantes sur le temps scolaire), les temps périscolaires et extrascolaires. A ce titre, il faut souligner que la collectivité et la Maison des Jeunes et de la Culture ont démarré un important travail collaboratif pour aboutir à une nouvelle convention pluriannuelle de partenariat. Ce travail conduira à des priorités et actions partagées notamment sur les sujets suivants : les rythmes scolaires, les accueils collectifs de mineurs, l'adolescence et les jeunes adultes dont la vie étudiante, l'action en faveur des quartiers et l'action hors les murs, et le développement d'une stratégie de filière autour du développement des sports nature. Tous ces sujets feront l'objet d'une approche solidaire.

Un territoire solidaire et apprenant, projets 2020-2026 :

- Refondre le règlement d'attribution des aides sociales facultatives, en 2022, et tendre à l'harmonisation de la politique sociale sur le territoire
- Poursuivre les études sur la possibilité de mettre en place des moyens de garde innovants, et en tirer toutes les conclusions
- Reconsidérer la place et les missions du centre socio-culturel municipal sur le territoire
- Faire de la nouvelle organisation des rythmes scolaires un levier pour la réussite éducative de tous les enfants à Vire Normandie

3.2. Un territoire bienveillant

- Lutter contre les violences intrafamiliales

Dans les cinq prochaines années, les efforts collectifs et partenariaux seront poursuivis pour contribuer à la lutte contre les violences intrafamiliales, ce qui est essentiel dans une période de mouvement de libération de la parole et d'augmentation du nombre de plaintes qui s'en est suivi.

À ce titre, la signature le 11 décembre 2020 du « Contrat de mobilisation et de coordination des partenaires des Conseils Locaux de Sécurité et de Prévention de la Délinquance de Vire Normandie et Condé en Normandie contre les violences sexistes et sexuelles » est la preuve de l'engagement collectif des acteurs du territoire autour de cette cause.

Aussi, cette thématique sera de nouveau au centre du contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance dans les prochaines années. Le CCAS continuera de gérer et mettre à disposition l'appartement l'Escale dans le cadre d'un partenariat avec l'association l'Etape. De plus, avec l'accord de la Direction départementale de la cohésion sociale, le projet conduit avec l'association « 2ChosesLune » permettra aussi de proposer des solutions supplémentaires pour mettre à l'abri des personnes victimes de violences.

- Proposer des solutions pour l'hébergement d'urgence et les grands marginaux

Depuis deux années, le CCAS a animé des tables rondes pour trouver de nouvelles réponses territoriales à la problématique de l'hébergement d'urgence et de la grande marginalité. Ce travail partenarial va connaître une concrétisation grâce au travail mené dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt national « pour l'accompagnement de personnes en situation de grande marginalité dans le cadre d'un lieu de vie innovant à dimension collective ». En effet, le projet présenté par l'association « 2ChosesLune » avec les CCAS de Vire, Bayeux et Caen a été retenu par le Gouvernement (l'appel à manifestation d'intérêt était co-porté par la délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement – DIHAL- et la Délégation interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté - DIPLP). Dès le mois de mai 2021, un village mobile sera installé progressivement avenue d'Atlacomulco, constitué de dix bungalows dans un premier temps. Cette action, expérimentale, est d'ores et déjà financée pour une durée de trois ans.

Portée par ce projet innovant qui concerne principalement les grands marginaux, c'est toute la dynamique « de la rue au logement autonome » qui mobilisera les acteurs locaux pour enrichir la palette des réponses possibles, et répondre au mieux aux situations les plus diverses et évolutives. Les efforts d'analyse de la situation du « logement jeunes » à Vire Normandie participent de cette dynamique.

- Agir pour la prévention/promotion de la santé

Composantes du projet politique pour l'éducation et les solidarités, les actions de prévention/promotion de la santé seront renforcées et développées au cours des années 2021-2026.

Premièrement, l'action « Ciné Débat », coordonnée par le CCAS, sera renforcée dans le cadre du partenariat qui a fait l'objet d'une convention validée par l'Etablissement Public de Santé Mentale (EPSM) de Caen, le CCAS, la commune de Vire Normandie et le Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté inter-degré du Bocage Virois (CESCIBV). Depuis 6 ans déjà, cette action rassemble chaque année plus de 500 collégiens et/ou lycéens sur deux journées au cinéma Le Basselin de Vire, autour de thématiques de santé avec des échanges qui suivent les projections, en présence de professionnels de santé pour permettre aux jeunes de s'exprimer dans un cadre sécurisant. Les axes de progrès porteront sur la participation de collèges de communes proches géographiquement, et sur la promotion de la séance tous publics qui pourrait être proposée sur deux soirées, avec des actions pour favoriser la venue de publics ayant peu l'occasion de venir au cinéma.

Autour de cette action phare, la mission d'éducation aux médias et à l'information se poursuivra avec le Point information jeunesse.

L'ensemble du réseau Information Jeunesse s'est positionné, depuis de nombreuses années, sur la mission d'accompagnement des publics vers la connaissance et la maîtrise des technologies de l'information et de la communication (TIC).

Cet accompagnement permet, entre autre, de prévenir les dérives liées aux conduites et comportements inappropriés sur les différents canaux de communication, de conduire à une éducation à la citoyenneté numérique passant par l'éveil aux bons usages de ces outils et de sensibiliser quant aux enjeux psychosociaux et effets sur la santé des TIC.

Parmi les thématiques traitées lors de ces temps d'accompagnement, figure notamment la sensibilisation à l'e-réputation et à l'identité numérique, et la prévention sur les conduites à tenir vis-à-vis du cyber-harcèlement et cyber-sexisme.

Plus globalement, la commune cherchera à structurer toute son action en faveur de la santé des populations dans un contrat local de santé. Des démarches seront engagées pour obtenir la mise en œuvre sur le territoire virois d'une plateforme territoriale d'appui financée par l'Agence Régionale de Santé.

Dans ce cadre, et en lien étroit avec l'EPSM de Caen, un conseil local de santé mentale sera créé (CLSM) pour agir en faveur de la santé mentale de la population de la commune et lutter contre les inégalités sociales et territoriales. La Maison des Adolescents du Calvados, qui tient des permanences régulières à la maison des solidarités, sera associée à ces actions.

Enfin, des actions plus spécifiques de prévention/promotion de la santé pourront être menées par les centres socioculturels en direction de publics ciblés, par exemple les familles monoparentales.

Le « sport santé » aura tout son rôle à jouer dans la déclinaison du contrat local de santé, et un agent territorial, chargé des sports et démocratie locale, sera recruté en ce sens dès 2021 au sein de la direction des sports et de la vie associative.

La dynamique des formations interinstitutionnelles sur la thématique de la santé sera poursuivie autant que possible sur le territoire entre 2022 et 2026, notamment sous l'impulsion du CLSM (formation des professionnels de « 1ère ligne » tels que les aides à domicile, agents d'accueil, gardiens d'immeuble pour leur permettre de repérer et d'orienter le public rencontré).

Un territoire bienveillant
Projets 2020-2026 :

- Inscrire la lutte contre les violences, notamment au sein du foyer familial, au centre des efforts de la politique sociale et de l'action du comité local pour la sécurité et la prévention de la délinquance
- Accueillir le « Village mobile » géré par l'association « 2ChosesLune » et participer activement à cette expérimentation pendant 3 ans en faveur des personnes en situation de grande marginalité
- Autour de l'emblématique action « Ciné-Débat » et en lien avec la mission d'éducation aux médias et à l'information, poursuivre les actions d'éducation et promotion de la santé
- À ce titre, en partenariat avec l'ARS et l'EPSM de Caen, structurer les initiatives du territoire dans un Contrat local de santé qui sera à créer, et dans le cadre d'un conseil local de santé mentale (CLSM) qui pourra constituer son « axe santé mentale »

3.3. Un territoire inclusif

- <u>Les actions de remobilisation, les chantiers d'insertion</u>

Avec son centre socioculturel municipal, la commune de Vire Normandie gère un chantier d'insertion qui permet aux personnes souhaitant s'inscrire dans un parcours d'insertion de reprendre une activité, pour viser ensuite le cas échéant un emploi.

Diverses situations peuvent en effet fragiliser le parcours professionnel des individus et les amener à des impasses ayant par voie de conséquence des risques d'exclusions individuelles et sociales : manque de formation initiale, perte de confiance en soi, souffrance psychologique, problème de santé ayant conduit à l'obligation de revoir une autre orientation, séparation familiale... sont autant de causes pouvant amener des personnes à d'être accompagnées pour reprendre pied dans une activité professionnelle.

Les chantiers d'insertion participent de cette volonté d'accompagner les personnes pour lever l'ensemble des freins identifiés : acquisition de compétences, de savoirs être, de compréhension des attendus du monde du travail... Ces temps font l'objet à la fois d'un contrat de travail en CDD et d'un accompagnement personnalisé les aidant à lever les contraintes (mobilité, logement, santé...) et les orienter directement vers des employeurs, des formations ou tout autre accompagnement et partenaires pouvant apporter la réponse adéquate au problème rencontré pour qu'une réponse soit proposée pendant et à la sortie du CDD. Les publics sont mobilisés par des collectifs de partenaires divers (Pôle Emploi, Mission Locale, Circonscription d'Action Sociale, CCAS...).

L'idée de ces accompagnements est également de favoriser une démarche de remobilisation sociale considérant la nécessité de rétablir la personne dans sa globalité (loisirs, liens sociaux, accès aux droits, citoyenneté...) et non centrée uniquement sur l'insertion professionnelle.

En ce sens, Vire Normandie anime des chantiers d'insertion chaque année sur du patrimoine bâti ou de l'aménagement d'espace publique avec une idée d'utilité sociale et de valorisation des personnes. De façon identique, des ateliers sont menés pour permettre l'acquisition de compétences techniques portant sur la réparation de vélos électriques qui peuvent être prêtés aux habitants ou à ces publics eux-mêmes pour des besoins liés à l'emploi par exemple.

Pour les années 2021-2026, une réflexion sera menée pour définir les meilleurs moyens de poursuivre ces chantiers, aussi bien dans leurs modalités et mode de gestion, et leurs contenus et leurs thématiques.

Par ailleurs, un projet sur des serres maraîchères pourrait voir le jour dès 2022, porté dans le cadre de l'amélioration continue de la restauration scolaire, et il pourrait comporter un volet social pour favoriser le retour à l'activité de personnes en parcours d'insertion.

- <u>Le logement jeunes</u>

La commune souhaite offrir les meilleures conditions d'installation sur le territoire aux étudiants, apprentis, jeunes travailleurs. L'accès à un logement adapté est un facteur décisif d'intégration à la vie de la cité. De ce point de vue, l'enjeu est de pouvoir proposer une palette de solutions répondant aux besoins de chacune et chacun.

En 2020, le CCAS a commandé une étude sur le logement jeunes, dont la clef d'entrée est l'analyse et l'amélioration du fonctionnement des deux résidences jeunes gérées par le CCAS (résidence du Cotin et résidence des Sablons). Au-delà, la question de la création d'un foyer jeunes travailleurs se pose sur le territoire, tout comme la diversification de solutions adaptées dans le parc locatif privé.

L'étude menée par le cabinet conseil T3P sera définitivement livrée au printemps 2021. Alors, les élus du CCAS et de la commune auront tous les éléments en mains pour prendre les meilleures décisions quant à l'évolution des solutions à offrir aux jeunes sur le territoire en termes de logement.

Le comité local pour le logement autonome des jeunes (CLAJ) sera associé à ces phases de décisions, ainsi que toutes les structures médico-sociales en charge d'accompagner les jeunes dans leurs parcours d'insertion.

- L'action des associations

Comme annoncé dans le cadre du rapport d'orientation budgétaire 2021, la collectivité fait le choix de maintenir un niveau élevé de subventions aux associations et structures d'utilité publique pour 1.800.000 Đ. Ce sont environ 130 associations qui bénéficient du soutien de la collectivité. La densité de ce tissu associatif constitue un vecteur de lien social essentiel sur le territoire. Dans des domaines d'action très variés (sports, action culturelle, enseignement, solidarités...), le mouvement associatif agit en synergie avec tous les acteurs locaux, dont les services de la commune.

Il sera important dans la conduite du projet « maison des associations » de veiller à ce que cette future maison favorise les institutions de « l'être ensemble », la mutualisation des moyens et ressources (y compris les temps de formation), et le partage des bonnes expériences.

Concernant les projets pour lesquels la commune ou le CCAS seront moteurs ou sollicités par des institutions tierces, les associations les plus concernées par les enjeux de ces projets seront systématiquement consultées et associées (exemple : l'association AVAR pour l'accueil sur le territoire de nouvelles personnes demandeurs d'asile).

Le centre socioculturel CAF fait également partie des organismes subventionnés par la collectivité. La collaboration entre ce centre et les services de la collectivité sera renforcée, notamment dans le cadre du développement social local qui est un axe de la démocratie participative. En terme prospectif, la CAF du Calvados ne gèrera plus le centre socio-culturel Anne Morgan. C'est la raison pour laquelle le devenir des centres socioculturels sur le territoire fera l'objet d'une étude dans le cadre de la Convention territoriale globale 2022-2025.

- <u>L'accompagnement aux pratiques numériques, l'accès aux droits</u>

Ces dernières années, la collectivité a pris plusieurs initiatives et a œuvré en faveur de l'inclusion numérique. Ces actions ont été nécessaires du fait de la transformation des services publics, de leur digitalisation croissante et du degré d'autonomie numérique de nos concitoyens qui - pour environ 40% d'entre eux - n'est pas suffisant pour pouvoir accomplir leurs démarches, y compris les plus essentielles.

En décembre 2018, le CCAS et la commune ont répondu avec succès à l'appel à candidatures du Département du Calvados pour créer un réseau d'inclusion numérique (RIN) sur un territoire d'expérimentation. Aux côtés de Vire Normandie, Bayeux intercom et la ville de Caen ont été retenues pour cette expérimentation, qui a fait l'objet d'un travail dense au plan local mais aussi par le biais de réunions « inter-territoires » animées par le Département du Calvados. A Vire, ce travail a associé les services internes, les organismes de protection sociale, le service public de l'emploi et la direction générale des finances publiques.

Deux ans plus tard, le Département s'apprête à généraliser cette expérimentation au plan départemental en s'appuyant sur les territoires pionniers, à donner un nouveau nom au RIN, à développer de nouvelles actions comme la diffusion de chèques APTIC. Conçus sur le modèle des titres-restaurant, ces chèques permettent de payer totalement ou partiellement des services de médiation numérique.

À l'heure où Vire Normandie définit et affirme sa politique numérique pour la période 2021-2026, il conviendra de définir rapidement quelle place sera donnée au RIN dans cette politique, sachant que le réseau se positionne comme la pierre angulaire pour l'accompagnement des publics dans l'accès aux droits et les démarches administratives les plus essentielles.

- L'accessibilité pour tous les publics

La commission communale pour l'accessibilité dresse le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports.

Dans ce cadre, Vire a établi un agenda d'accessibilité programmée sur 12 ans et qui engage un budget supérieur à 1,3 million d'euros jusqu'en 2027.

L'engagement de la Vire Normandie dans la démarche de « Villes amie des aîné.es » doit amener la collectivité à répondre aux enjeux et attentes d'une population qui vieillit.

En effet, une ville amie des aîné.es :

- Participe à la lutte contre l'âgisme
- Mène des actions globales et transversales
- Reconnaît et intègre les aînés dans leur hétérogénéité
- Favorise l'inclusion et la contribution sociale de tous
- Progresse avec la concertation et l'implication de la municipalité dans sa globalité
- Permet de prendre conscience des besoins et lacunes des territoires de vie
- Structure et fédère des actions utiles pour toutes les populations

Par ailleurs, le thème de l'accessibilité appliqué aux solidarités concerne aussi la politique de l'habitat et l'OPAH RU. Au cours de la période 2014-2019, 57 logements ont bénéficié de travaux d'adaptation pour de l'aide à l'autonomie de la personne. Plus récemment, entre juillet et octobre 2020, 13 dossiers « autonomie » ont été accordés.

Compte tenu du facteur déterminant de ces travaux pour le mieux vieillir à domicile, aussi bien pour les habitants que pour les professionnels auxiliaires de vie, une réflexion s'engagera avec comme objectif de « conditionner » l'attribution de subventions autonomie à une étude préalable rapide sur site d'un ergonome ou ergothérapeute. Ceci nécessiterait un conventionnement avec un organisme disposant de ce type de compétences (CDHAT, caisses de retraite etc.).

Un territoire inclusif Projets 2020-2026 :

- Renforcer le pilotage et l'animation du chantier d'insertion porté par la commune, et améliorer les deux volets de l'accompagnement (compétences métiers, et accompagnement social)
- Améliorer et diversifier l'offre en solutions de « logements jeunes » sur le territoire
- Travailler étroitement avec le mouvement associatif, véritable ressource du territoire
- Créer les conditions de l'inclusion numérique des différents publics sur le territoire, notamment en poursuivant le travail avec le Département du Calvados dans le cadre du réseau d'inclusion numérique
- Améliorer l'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports, et entendre en particulier la voix et les besoins des aînés dans cette démarche

3.4. Un territoire qui accompagne le vieillissement

Le mot vieillissement a une connotation négative mais n'est heureusement pas une maladie. À Vire Normandie, ville amie des aînés, nous parlons de vieillissement actif et participatif. Selon l'OMS, « le vieillissement actif est un processus qui consiste à optimiser les possibilités de vie en bonne santé, de participation et de sécurité afin d'accroître la qualité de vie pendant la vieillesse. Il permet aux personnes d'atteindre leur potentiel de bien- être tout au long de leur vie et participer à la société selon leurs besoins, désirs et capacités, tout en leur fournissant la protection, la sécurité et le soutien dont elles ont besoin ».

Le territoire de Vire Normandie est un territoire vieillissant, la proportion des personnes âgées de plus de 75 ans (12.3 % - données 2017) est supérieure à la moyenne nationale (8.8 %).

- L'accompagnement du vieillissement

Les enjeux du vieillissement démographique constituent un formidable défi pour Vire Normandie. Dans ce cadre, l'ambition est de proposer un « vieillissement réussi » tant du point de vue de la santé, du social et des relations générationnelles et intergénérationnelles.

Le CCAS, à travers son programme « mieux vieillir » et sa mission « maintien à domicile » contribue à répondre aux attentes des personnes vieillissantes : âgées ou en situation de handicap afin d'être facilitateur dans la prise en charge de la perte d'autonomie à leur domicile.

- Rester à domicile dans un environnement familier avec un maintien à domicile de qualité, un objectif souvent recherché

L'accompagnement peut se traduire par la mise en place d'aides en moyens humains et techniques : aides à domicile, soins hospitaliers à domicile, service de portage de repas, conseils en aides techniques, téléassistance.

La professionnalisation des aides à domicile au travers de la formation participera à une prise en charge de qualité des personnes en perte d'autonomie.

A ce titre, les liens entre les professionnels intervenant dans le cadre du service mandataire et le CCAS seront renforcés. Une étude comparative entre les avantages et inconvénients des services mandataires et prestataires sera réalisée, et des représentantes des auxiliaires de vie y seront associées.

Au cœur de ce maintien à domicile de qualité, des actions de prévention, denses et diversifiées, sont portées par les multiples acteurs du territoire. Le CCAS participe à la construction d'actions, organise des visites à domicile de prévention de la perte d'autonomie, de conseils, d'informations.

Le CLIC du Conseil Départemental, situé à Vire, dont le rôle est d'informer, conseiller et orienter les personnes âgées et leurs proches, porte et anime des actions de prévention.

Le Clic joue un rôle important, entre autres concernant l'aide aux aidants avec les groupes de parole, la prévention de lutte contre l'isolement avec le soutien de la coopération MONALISA.

Les proches, les familles des aidés s'informent auprès du CLIC notamment en cas de difficultés liées aux limites du maintien à domicile. Des hébergements alternatifs, entre le domicile et les structures médicalisées existent sur Vire Normandie : les résidences autonomie.

- Vivre dans des lieux de vie qui créent et favorisent le lien social

Les résidences autonomie Ste Anne et Charles De Gaulle, anciennement appelés foyer logement sont deux ensembles regroupant 152 logements individuels sécurisés.

La loi (décret N° 2016-696 du 27 mai 2016) les a renommées et leur a conférées une mission de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées ou en situation de handicap et une mission d'accompagnement exprimée par le résident notamment dans son projet de vie individualisé, outil réglementaire de la loi 2002-2.

Les résidences autonomie proposent de nombreux services : présence de moyens humains 24 h/ 24, animations de préventions, gymnastique douce, sorties ponctuelles, commerces ambulants, permanences administratives et sociales.

Ces lieux de vie répondent aux besoins de personnes souhaitant vivre en collectivité mais d'autres préfèreraient de plus petites unités de vie similaires à un domicile traditionnel. L'habitat inclusif pourrait être une réponse adaptée.

- Un projet d'habitat inclusif

L'habitat inclusif est une solution innovante en matière de logement avec un volet social (lien social), volet sécuritaire, volet écologique.

Un projet avait été co-construit avec les services de Vire Normandie et le bailleur social INOLYA en octobre 2019 mais n'a malheu-

reusement pas été retenu par le conseil départemental du Calvados, faute de financement. Le projet co-construit en octobre 2019 reste un projet à travailler sur le mandat.

L'habitat inclusif est un mode d'habitat destiné aux personnes en situation de handicap et aux personnes âgées qui choisissent, un mode d'habitation regroupé, entre elles ou avec d'autres personnes. Il peut s'agir d'un logement dans le cadre d'une colocation, de logements autonomes groupés dans un même lieu autour de locaux communs.

Les objectifs sont :

- Proposer un habitat adapté à l'accueil de personnes en situation de handicap ou de personnes âgées, équipé de domotique,
- Proposer des espaces de vie communs animés, conviviaux, tiers lieux dans les immeubles ou à l'extérieur (jardins partagés, coins repos végétalisés, coins détente et jeux, espaces de partages de savoir-faire),
- Lutter contre l'isolement non choisi
- Créer une dynamique en considérant l'habitant, non pas seulement sous l'angle de la dépendance mais comme un acteur solidaire et citoyen de son parcours de vie,

Ce dernier objectif rentre dans les valeurs du réseau francophone des « Villes Françaises Amies des Aînés (VADA).

Pour rappel, Vire Normandie a signé la charte d'adhésion au réseau VADA au mois de juin 2019 et s'est engagé à impulser la dynamique de ce réseau sur son territoire.

- <u>La valorisation des aînés</u>

Vire Normandie souhaite s'engagera concrètement dans la première étape de la démarche Ville amie des aîné.es : la réalisation d'un audit participatif permettant au territoire de construire un plan d'actions opérationnel sur les années 2023-2024-2025.

La méthodologie d'entrée dans la démarche VADA fait l'objet d'étapes formalisées au sein du « Guide Français des Villes Amies des Aînés ». La première étape est la réalisation d'un audit, étape clé dans la réussite de la démarche « Ville amie des aîné.es » et permettant :

- **d'identifier** les points forts et les points faibles, mais également les freins et les opportunités du territoire,
- **d'initier** et d'impulser une mobilisation transversale des partenaires et des habitants autour de la thématique et du futur plan d'actions VADA,
- **d'orienter** l'action dans la perspective d'un futur plan d'actions cohérent avec les besoins des aînés du territoire.

Cette analyse du milieu vise ainsi à analyser le degré d'adaptation de la commune de Vire Normandie aux besoins des aînés et de dégager des suggestions d'améliorations nécessaires pour préparer un plan d'actions municipal. L'objectif du territoire avec cette démarche d'accompagnement est de poser les premières pierres d'une entrée dans la démarche « Ville Amie des Aînés ».

Un territoire qui accompagne le vieillissement Projets 2020-2026 :

- Favoriser le maintien à domicile, en appréhendant l'adaptation des logements comme un facteur décisif du mieux vieillir,
- Renforcer les liens avec les auxiliaires de vie intervenant dans le cadre du service mandataire
- Réaliser une étude comparative service mandataire/service prestataire du point de vue usagers, employeurs, professionnels de l'intervention à domicile
- Réfléchir et étudier les conditions de faisabilité d'un nouveau projet d'habitat inclusif en direction des personnes âgées
- S'engager dans la première étape de la démarche « Villes amies des aînés » avec la réalisation d'un audit participatif

#4

CONCLUSION

Pour la période 2021-2026, il s'agit de définir une vision pour développer une politique publique de solidarités répondant aux défis sociaux du territoire.

Sans cet effort de réflexion et de structuration, l'activité du CCAS, de la commune pourrait être perçue comme une addition de dispositifs et d'actions volontaristes plutôt que comme la traduction opérationnelle d'une politique publique solidaire à l'échelle du territoire.

Traduire cette ambition passe par une nécessaire réorganisation, celle-ci est largement en cours au CCAS, elle est prévue au centre socioculturel et sera partagée avec la CAF du Calvados.

Traduire cette ambition passe aussi par une conduite de l'action communale en mode projet dans le domaine des solidarités. Dans les années à venir, il s'agira de prévoir et de rendre compte, chaque année, dans le cadre du cycle budgétaire, pour donner une visibilité à l'action et amorcer le virage de l'évaluation des politiques publiques sur ce champ.

Traduire cette ambition passe enfin par le développement d'une culture du partenariat avec les acteurs médico-sociaux du territoire et l'échange avec les habitants, en faisant vivre le développement social local et la démocratie participative. La richesse du tissu d'acteurs locaux est la première force du territoire. Un pacte territorial de solidarités pourra rassembler dans les années à venir les priorités partagées.

Mais faire progresser les solidarités sur le territoire implique de disposer de véritables outils d'observation sociale. Aujourd'hui, de quoi relèvent les éléments que nous pensons connaître des publics vulnérables et potentiellement fragiles ? De simples constats, de l'intuitif, d'études plus académiques ? L'analyse des besoins sociaux qui sera menée fin 2021- début 2022 permettra de compléter d'autres études déjà réalisées, en cours ou à venir. Car si l'analyse des besoins sociaux n'est pas aujourd'hui suffisante, des efforts ont déjà été engagés pour mieux analyser les tendances du territoire et les besoins de ses habitants (exemples : étude sur le logement des jeunes et étude sur la jeunesse à Vire Normandie lancées en 2020), et il convient de poursuivre dans cette voie.

C'est sur la base de ces orientations qu'il vous est proposé d'approuver l'action du bloc communal dans les cinq années à venir à l'échelle du territoire de Vire Normandie.

Politique Sportive

11 rue Deslongrais CS 70076 Vire - 14500 VIRE NORMANDIE

Tél. 02 31 66 60 00 - Fax 02 31 68 89 66

www.virenormandie.fr

Politique Sportive

REPÈRES CLÉS

1. Des pratiques mises à mal par la crise sanitaire

En France, on compte **115 fédérations sportives** et **23 groupements nationaux***

36% des activités sportives se pratiquent en **milieu naturel**

+ 90% d'augmentation des **pratiques autonomes** depuis 2020

*source : https://www.sports.gouv.fr/organisation/organisation-en-france/principaux-acteurs/article/les-115-federations-sportives-et-23-groupements-nationaux mis à jour le 14 décembre 2020

2. Sur le terrain, les actions locales des services de Vire Normandie

30 associations sportives

+ de 40 pratiques sportives proposées sur le territoire pour tous les âges

Terrains de grand jeu : 2 terrains synthétique, 9 terrains de football et 2 terrains de rugby

1 Golf de 18 trous à la dathée

1 base de loisir à la dathée : nautisme (voile, planche à voile canoë) et sport de plein air et pleine nature (VTT, orientation, ..)

4 salles omnisports

Des salles spécifiques (tennis de table, gymnastique, tir, boxe, dojos)

REPÈRES CLÉS

3. Le « Sport pour tous »

Formation des encadrants pour le développement d'activités « HandiSport »

Valoriser la différence et le **« vivre-ensemble »** par des équipes **« mixtes »**

Le sport au coeur du projet éducatif global du territoire

Vire Normandie **« Terre de Jeux 2024 »**

Accessibilité des équipements aux publics en situation de handicap

4. Le « Sport Santé »

Un réseau de professionnels santé et partenaires sur tout le territoire

Des activités et des services adaptés aux pathologies recensées

Accompagnement spécifique des ainés

Actions de prévention de la santé physique et mentale

5. Le « Sport Nature »

Une station « Sport Nature » à la Dathée

Des activités ancrées dans la découverte et le respect **du patrimoine paysager du territoire**

Des liaisons douces sécurisées

FICHE SYNTHÈSE
ORIENTATION DE POLITIQUE PUBLIQUE

SOMMAIRE

1. Le sport, un facteur clé du bien-être au quotidien

1.1 Un système fédéral : une particularité française
1.2 Une pratique majoritairement en extérieur, en milieu naturel
1.3 Des bienfaits incontestables
1.4 Des pratiques chahutées par la crise sanitaire

2. Vire Normandie, un territoire dynamique

2.1 Une offre et un réseau denses et de qualité
2.2 De nouveaux sportifs et de nouvelles motivations
2.3 Sur le terrain, les actions locales des services de Vire Normandie

3. Les grandes orientations du mandat

3.1 Le « Sport pour tous »
3.2 Le « Sport Santé »
3.3 Le « Sport Nature »

4. Conclusion

#1

LE SPORT
un facteur clé du bien-être au quotidien

L'organisation du sport en France repose sur le cadre juridique du code du sport. Il est utile d'en rappeler l'article L100-1 :

« Les activités physiques et sportives constituent un élément important de l'éducation, de la culture, de l'intégration et de la vie sociale. Elles contribuent notamment à la lutte contre l'échec scolaire et à la réduction des inégalités sociales et culturelles, ainsi qu'à la santé. La promotion et le développement des activités physiques et sportives pour tous, notamment pour les personnes handicapées sont d'intérêt général. »

1.1 Un système fédéral : une particularité française

Le législateur tend ainsi à démontrer que le sport constitue un acteur essentiel de la vie quotidienne et son organisation demeure une particularité française. En effet, l'organisation s'appuie sur un système fédéral qui a reçu mission par l'État de mettre en œuvre les dispositions du code du sport. Ainsi, ce sont les associations qui, dans les territoires, animent la vie sportive.

S'agissant des équipements, ce sont les collectivités territoriales pour 82,3% qui en sont les principaux propriétaires. 73,6% pour les communes, régions, départements EPCI 8,7% établissements privés commerciaux 8% Etat 1,6%.

Pour la commune de Vire Normandie, en dehors des 2 salles de sports privées, d'un stand de tir privé et du gymnase du lycée Marie Curie, l'ensemble des équipements constitue la propriété de la commune. L'enjeu concerne la mise en accessibilité de ce patrimoine sportif pour en favoriser une utilisation pour tous.

1.2 Une pratique majoritairement en extérieur, en milieu naturel

Le sport se pratique pour 36% en milieu naturel, pour 29% dans une installation, 18% à domicile et 12% en ville.

Le bocage virois est encore très préservé. Le paysage local est vallonné, découpé par des haies et des chemins creux.

Des kilomètres de sentiers, entretenus et répertoriés permettent ainsi la pratique

de VTT, de course à pieds et de randonnée dans un décor somptueux. Le lac de la Dathée, la forêt de Saint-Sever et le viaduc de la Souleuvre constituent des sites incontournables du paysage bocain. Les attributs naturels de Vire Normandie sont un véritable atout pour le développement du « sport nature », aujourd'hui levier d'attractivité des territoires.

1.3 Des bienfaits incontestables

La pratique d'activités physiques est très largement, et en premier lieu, motivée par des raisons de santé. Toutefois, le plaisir et l'amusement prennent une part très importante, devant le simple critère esthétique, le contact avec la nature ou encore la rencontre avec les autres.

Les bienfaits du sport sont multiples et ne sont plus à démontrer : diminution des risques cardiovasculaires et de l'hypertension artérielle, prévention de l'ostéoporose, action pour lutter contre le surpoids et l'obésité, effets positifs sur le cerveau et le mental...

Par ailleurs, la pratique sportive régulière et adaptée peut améliorer l'efficacité des traitements, contribuer à atténuer les effets secondaires, réduire le risque de rechute ou d'apparition d'un nouveau cancer et augmenter les chances de survie.

1.4 Des pratiques chahutées par la crise sanitaire

Les pratiques autonomes ont fortement augmenté dans le contexte de crise sanitaire : + de 90% concernant les activités suivantes : la randonnée, le vélo, le jogging, le VTT et + 80 % pour la natation.

D'autres pratiques plus spécifiques se développent en ville, grâce à des aménagements urbains dédiés : skate park, parc de fitness, plateau et parcours sportifs plébiscités par les publics de passionnés et de proximité.

La pratique sportive n'a pas été épargnée par la crise de la covid-19 qui a bouleversé le fonctionnement habituel de l'organisation du sport sur le territoire national. Gel des activités et compétitions, adaptation de certaines pratiques en fonction des consignes sanitaires, arrêt des compétitions pour les amateur.es, reprise chaotique puis de nouveau, modification des conditions d'accueil, le mouvement sportif n'a eu de cesse de tenter de s'adapter. Cependant, il est à craindre une désaffection des adhérent.es, qui, par peur du changement d'habitude ne vont pas revenir tout de suite dans les structures sportives. Pour maintenir un service public du sport riche et varié sur son territoire, la commune doit soutenir la reprise et prendre part au travail de reconquête du public.

À Vire Normandie, la collectivité a maintenu en 2020 le versement des subventions de fonctionnement aux associations afin de préserver leur équilibre financier parfois fragile. Des aides spécifiques pour les plus touchés par les restrictions sanitaires ont été débloquées. Elles permettent de maintenir un niveau de trésorerie suffisant pour les clubs en vue de redémarrer leurs activités le moment venu.

Le manque de ressources (pénurie des actions d'autofinancement et des aides de l'Etat, suspension des cotisations des licenciés, difficultés à trouver/assurer les contrats avec les sponsors...) dans une perspective de sortie de crise Covid constitue la principale préoccupation. Vire Normandie s'engage à accompagner les acteurs du territoire dans la reprise notamment en travaillant à (re)mobiliser les bénévoles investis dans le tissu associatif sportif local.

REPÈRES CLÉS

En France, **115 fédérations sportives** et **23 groupements nationaux***

36% des activités sportives se pratiquent en **milieu naturel**

+ 90% d'augmentation des **pratiques autonomes** depuis 2020

*source : https://www.sports.gouv.fr/organisation/organisation-en-france/principaux-acteurs/article/les-115-federations-sportives-et-23-groupements-nationaux mis à jour le 14 décembre 2020

#2

VIRE NORMANDIE
un territoire dynamique

La politique sportive du territoire est un enjeu fort de la commune nouvelle, convaincue des valeurs et atouts que le sport peut apporter à chacun. La pratique bénéficie d'un solide réseau d'associations et de partenaires pour le rendre accessible au plus large public dans un objectif de bien-être et de renfort du lien social, de solidarité et de réussite éducative.

2.1 Une offre et un réseau d'équipement denses et de qualité

Vire Normandie dispose d'une offre de pratiques sportives très diversifiée : plus de 40 disciplines, de la natation à la voile en passant par la course d'orientation, les trails, le golf et bien sûr, les activités plus traditionnelles de sport collectif, sports de raquettes, gymnastique, cyclisme, arts martiaux...

La commune nouvelle compte plusieurs équipements de qualité, fréquentés et appréciés par les groupes scolaires et les clubs : 4 salles omnisports, un centre aquatique, sport loisirs bien-être, des salles spécifiques (gymnastique, tennis, tennis de table, boxe...), des terrains de grand jeu (football, rugby, hockey), un plan d'eau à la Dathée, un golf 18 trous, un Skate Park... et un environnement naturel permettant la pratique du VTT, de la randonnée, du trail...

2.2 De nouveaux sportifs et de nouvelles motivations

Le territoire compte de nombreux sportifs animés par des motivations variées.

Certaines pratiques sont intégrées aux programmes éducatifs scolaires. Environ 4 000 élèves par semaine pratique une activité sportive dans ce cadre : écoliers, collégiens, lycéens et étudiants.

Par ailleurs, près de 4 000 licenciés, encadrés par les associations, s'entraînent pour la compétition.

Enfin, les adeptes de pratiques autonomes sont de plus en plus nombreux, dans le cadre de loisirs personnels, de raison de santé ; ils s'adonnent au jogging, skate, rollers, vélo... Sans oublier les adhérents aux salles de sport privées (bientôt 3 salles à Vire).

2.3 Sur le terrain, les actions locales des services de Vire Normandie

Le service des sports de Vire Normandie mène de nombreuses actions visant à faire découvrir différentes disciplines au plus large public du territoire.

L'École des sports propose un vaste programme d'ateliers d'initiation à différentes pratiques sportives pour les enfants de 6 à 11 ans. Ces activités sont développées et encadrées en lien étroit avec les associations du territoire et comptent 70 participants.

« Chaque enfant qui entre en 6ème doit savoir lire, compter, écrire et...nager !» Vire Normandie participe ainsi au dispositif du Ministère des Sports « J'apprends à nager » qui permet aux jeunes de 6 à 12 ans, provenant de quartiers prioritaires et zones rurales de « découvrir le milieu aquatique et y évoluer en toute sécurité » afin de prévenir les noyades.

Ce dispositif est mis en place en collaboration avec les associations caritatives et services du secteur social du territoire ainsi que les équipes du centre aquatique.

Par ailleurs, Vire Normandie a choisi de déployer le « Parcours du Cœur » scolaire dans toutes les écoles de son territoire, à destination des élèves de CM1. Ce dispositif de la Fédération Française de Cardiologie a pour but de faire reculer les maladies cardio-vasculaires par l'information, le dépistage, l'apprentissage de pratiques de vie plus saines afin d'éviter les comportements à risques au quotidien.

En 2019, près de 500 000 élèves issus de plus de 16 000 classes et de 2 900 établissements scolaires ont participé à un Parcours du Cœur Scolaires partout en France. Véritable projet d'éducation à la santé et la citoyenneté, le dispositif consiste à promouvoir et partager des activités physiques et des conseils santé ; encourager à bouger ensemble lors de temps forts dédiés pour donner envie de le faire tous les autres jours.

Une action de sensibilisation est menée avec le Service éducation, l'Éducation Nationale, les professionnels de santé et les services de Secours du territoire.

Pour permettre à tous d'avoir une pratique sportive accessible et encadrée, des ateliers de marche nordique ont été mis en place avec succès sur tout le territoire, rassemblant parfois jusqu'à une centaine de personnes.

Sur la question des pratiques sportives et de leurs accès au plus large public, plusieurs services de la Commune travaillent en collaboration Le Centre Communal d'Action Social (CCAS) est un acteur important de cette dynamique pour encourager et faciliter l'accès aux pratiques adaptées les publics les plus défavorisés. En effet, le sport, facteur d'intégration, participe grandement à la reconstruction physique et psychologique des publics fragilisés.

Ces actions illustrent déjà la conviction de Vire Normandie à considérer le sport comme un levier important du bien-être pour ses citoyens mais également son ambition à renforcer encore l'accessibilité pour tous à une pratique de loisir ou compétitive. Une volonté qui s'inscrit parfaitement dans les grandes orientations nationales (le savoir nager) et le développement du sport santé.

CHIFFRES CLÉS

30 associations sportives

+ de 40 pratiques sportives proposées sur le territoire pour tous les âges

Terrains de grand jeu : 2 terrains synthétique, 9 terrains de football et 2 terrains de rugby

1 Golf 18 trous à la dathée

1 base de loisir à la dathée : nautisme (voile, planche à voile canoë) et sport de plein air et pleine nature (VTT, orientation, ..)

4 salles omnisports

Des salles spécifiques (tennis de table, gymnastique, tir, boxe, dojos,...)

#3

LES GRANDES ORIENTATIONS

3.1 Le « Sport pour tous »

Dès les « Assises du Sport » de Vire, en janvier 2015, la Commune a adopté un axe fort traduit par un appel à projet « Sport pour tous » avec pour objectif de garantir à tous l'accès à la pratique d'une activité sportive.

Une enveloppe budgétaire supplémentaire a renforcé les subventions déjà existantes auprès des associations du territoire. Un soutien qui a permis de concrétiser de nombreux projets comme l'acquisition de matériel, la formation spécifique d'éducateur et éducatrice sportif, le développement d'activités pour des publics en situation de handicap...

Cependant, après les pratiques, il s'agit maintenant de considérer l'accessibilité des équipements et la sécurisation des voies. Les installations les plus récentes, soumises aux dernières réglementations, présentent de meilleures conditions d'accès et d'utilisation que les équipements plus anciens. Ainsi, les travaux de rénovation seront l'occasion d'améliorer les conditions d'accès et la mise en conformité des équipements et voies réservées.

Les associations sportives locales ont mis en place des activités physiques adaptées, réunissant des équipes mixtes, en collaboration avec les Établissements de Services d'Aide par le Travail (ESAT), l'Institut Médico-Éducatif (IME) du bocage et l'APF France Handicap installés sur la commune nouvelle de Vire Normandie.

La volonté du « Sport pour tous » sur le territoire de Vire Normandie, consiste, par conséquent à soutenir à la fois l'accès aux pratiques les plus variées à un public le plus large dont les personnes en situation de handicap, mais également à garantir les meilleures conditions d'accessibilité de ses équipements à ces mêmes publics.

La formation de l'encadrement fait partie des missions portées par la Commune. Elle vise deux objectifs. D'une part, assurer l'accueil et l'animation les mieux adaptés aux publics spécifiques. Et d'autre part, il s'agit d'assurer à chacun.e, encadrant.es et participant.es, le plaisir de l'activité en toute sérénité et sécurité.

Cette dynamique vise également le public scolaire en particulier, dans le cadre du projet éducatif global du territoire, participant à l'éducation et la réussite des élèves. Le sport est un vecteur de contact de proximité, notamment dans les quartiers, favori-

sant le dialogue et le partage avec des habitants et des jeunes qui peuvent se sentir stigmatisés.

Le Skate Park a trouvé sa place auprès de son public : le site est apprécié et fréquenté par des passionnés ravis de pouvoir pratiquer sur un terrain adapté.

La perspective des Jeux Olympiques de 2024 est également une formidable opportunité pour Vire Normandie de s'associer à une opération tout public et d'envergure : « Terre de Jeux 2024 ». Des temps forts qui permettent de partager la compétition et l'esprit d'équipe avec les habitants du territoire, de promouvoir dans un esprit festif, les valeurs du collectif et les pratiques représentées aux J.O.

ACTIONS CLÉS

Formation des encadrants pour le développement d'activités « HandiSport »

Valoriser la différence et le **« vivre-ensemble »** par des équipes **« mixtes »**

Le sport au coeur du projet éducatif global du territoire

Vire Normandie **« Terre de Jeux 2024 »**

Accessibilité des équipements aux publics en situation de handicap

3.2 Le « Sport Santé »

Les vertus de la pratique régulière d'une activité physique ne sont plus à démontrer pour rester en forme et préserver son capital santé.

Dans cette perspective, Vire Normandie pourrait s'appuyer sur un réseau de partenaires engagés : médecins, praticiens, associations et institutions ; pour être au plus près des besoins de ses habitants et mieux y répondre. Le territoire est effectivement marqué, comme la France entière, par le vieillissement de sa population et doit tenir compte de ces données démographiques pour adapter les services et activités proposées en cohérence avec les pathologies recensées.

La Commune coordonnerait, d'une part le travail entre le milieu sportif local avec les personnels de santé et veille, d'autre part, à l'adéquation des activités avec les problématiques identifiées sur le territoire mais également à l'adaptation des équipements aux catégories de patients le cas échéant. Le Pôle Santé Libérale Ambulatoire (PSLA) est un acteur central et fédérateur autour de cette ambition forte portée par Vire Normandie. Tendre vers un dispositif tel qu'une « Maison Sport Santé » permettrait de mobiliser les différents acteurs du territoire et sensibiliser les habitants sur ce thème.

Il s'agit également de former les encadrants à une nouvelle approche des pratiques sportives. Des compétences spécifiques s'imposent parfois et Vire Normandie accompagne ses équipes pour être en mesure de porter ce projet et prendre en charge ses nouvelles activités en partenariat avec les acteurs de Santé.

Cet axe de développement des pratiques sportives participe à la prévention de la santé physique mais également la prévention de la santé mentale, qui peut avoir été véritablement mise à mal par le contexte de pandémie mondiale, accentuant les inégalités, la précarité et l'isolement déjà présents.

ACTIONS CLÉS

Un réseau de professionnels santé et partenaires sur tout le territoire

Des activités et des services adaptés aux pathologies recensées

Accompagnement spécifique des ainés

Actions de prévention de la santé physique et mentale

3.3 Le « Sport Nature »

Le contexte local est très favorable à un développement du « Sport Nature ». En effet, il s'agit de promouvoir et privilégier des activités sportives qui s'appuient sur la richesse et les particularités du patrimoine paysager de Vire Normandie en vue de participer à la fois à sa découverte et son respect.

Les structures associatives sont très dynamiques et œuvrent déjà à la valorisation des sites et à la promotion des activités. La préservation des chemins de randonnées et leur entretien assurés par l'intercommunalité, participe à cet élan commun de mettre en avant à la fois le territoire, vert, vallonné, découpé de haies et de rivières et les sports de plein air et pleine nature.

Les activités de marche nordique, trail, randonnée, VTT ou encore des courses d'orientation s'inscrivent dans cette dynamique et remportent déjà un vif succès. Vire Normandie souhaite élargir cette offre, améliorer les balisages, varier les parcours, proposer des thématiques « découverte », sensibiliser à l'histoire du paysage et au respect de l'environnement à un large public.

La base de loisirs de la Dathée, gérée par la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC), est un site emblématique de cet axe de développement. Vire Normandie souhaite en faire une véritable « Station Sport Nature » : un accueil amélioré des pratiquants, une signalétique appropriée, des voies d'accès facilitées et liaisons douces sécurisées, des activités aux alentours pour compléter le dispositif (golf, accrobranche...).

ACTIONS CLÉS

Une station « Sport Nature » à la Dathée

Des activités ancrées dans la découverte et le respect **du patrimoine paysager du territoire**

Des liaisons douces sécurisées

#4

CONCLUSION

Les enjeux de la politique sportive de la collectivité sont nombreux et essentiels pour le maintien d'une diversité d'offre pour tous, démontrant ainsi la vitalité et le dynamisme du territoire.

Vire Normandie est engagée dans le soutien aux acteurs locaux de la vie sportive qui font la qualité et la richesse de l'offre sur le territoire. Toutefois, avant toute chose, la collectivité devra s'attacher à stabiliser les répercussions de la crise sanitaire sur les pratiques, les pratiquants, les encadrants, les équipements... Vire Normandie a un rôle essentiel à exercer dans la communication sur la sortie de crise et reprise des activités sportives : informer les habitants des lieux, horaires, conditions de pratique, modalités adaptées, le cas échéant...mais également auprès des associations pour les accompagner à relancer leur activité par des programmes incitatifs : sessions « découverte », initiations sur le week-end, en soirée...

Les priorités de Vire Normandie, pour ce nouveau mandat, s'articuleront autour de ces trois axes forts de l'accessibilité au « Sport pour Tous » notamment l'accès aux équipements, le travail avec ses partenaires sur un dispositif de « Sport Santé » et la valorisation de la richesse du patrimoine naturel et la beauté du paysage du bocage virois en développant les « Sports Nature ».

Sources : chiffres clés du sport 2020 /injep/ministère des sports

Vire Normandie

Territoire écologique et solidaire
Territoire en Transition
Mobilités

11 rue Deslongrais CS 70076 Vire - 14500 VIRE NORMANDIE

Tél. 02 31 66 60 00 - Fax 02 31 68 89 66

www.virenormandie.fr

Territoire écologique et solidaire
Territoire en Transition
Mobilités

REPÈRES CLÉS

1. La loi française relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte

-40 % d'émissions de gaz à effet de serre en 2030 par rapport à 1990

-30 % de consommation d'énergies fossiles en 2030 par rapport à 2012

Réduire la consommation énergétique finale de **50 % en 2050** par rapport à 2012

-50 % de déchets mis en décharge à l'horizon 2025

Porter la part des énergies renouvelables à **32 %** de la consommation finale d'énergie en 2030 et à **40 %** de la production d'électricité

Diversifier la production d'électricité et baisser à **50 %** la part du nucléaire à l'horizon 2025

2. Un enjeu pour l'avenir

Constat : le climat se réchauffe, les effets sont visibles partout sur la planète et le phénomène s'accélère

L'activité humaine est en cause et il y a **urgence d'agir** : incidence sur la nature, les êtres vivants, l'économie, la politique et la société en générale

Accord international pour tenter d'atténuer et de s'adapter aux effets de ce réchauffement : le limiter à +1,5°C d'ici 2100 (COP 21)

En France, adoption d'une **stratégie bas-carbone** avec déclinaison d'objectifs ambitieux

Nécessité de s'inscrire dans une **politique de développement durable** et de **préparer l'après pétrole**

REPÈRES CLÉS

2. Au service de la qualité de vie des citoyens et usagers

La menace est aussi présente chez nous : **Rendre notre territoire plus résilient**

La crise sanitaire a renforcé la volonté d'un monde plus respectueux de l'environnement

Les communes doivent être les principales actrices de la Transition Energétique : **Politiques publiques exemplaires**

Rendre la ville plus **sobre**, plus **indépendante énergétiquement**, plus **respirable,** plus **agréable** et donc plus **durable**

ACTIONS CLÉS

1. Cit'ergie

Cit'ergie, l'outil opérationnel structurant qui facilite la mise en œuvre d'une politique Climat-Air-Energie performante au sein d'un territoire

Démarche volontariste permettant de mesurer objectivement l'impact des décisions adoptées en termes d'énergie-climat

Vire Normandie engagée depuis 2012 dans Cit'ergie. Renforcement notable de la prise en compte de la thématique climat-air-énergie :

> Score 2017 : 56,3%
de réalisation de son potentiel

> Score 2021 : environ 65%

2. La sobriété

Sobriété : systèmes automatisés type GTC permettant de gérer à distance le chauffage ou l'éclairage des locaux en fonction de la fréquentation

Éclairage public : recherche d'optimisation : abaissement, extinction nocturne et détection de présence

Rénovation du patrimoine bâti : isolation des façades ou remplacement des menuiseries, travaux ambitieux et globaux : gain d'au moins 30%, tendre vers le BBC après travaux

FICHE SYNTHÈSE
ORIENTATION DE POLITIQUE PUBLIQUE

Territoire écologique et solidaire
Territoire en Transition
Mobilités

ACTIONS CLÉS

3. La mobilité

Mobilité durable : émergence des Vélos à Assistance Electrique : flotte de 30 VAE depuis fin 2019, projet de création d'un réseau cyclable structurant permettant de mailler le territoire et de limiter les discontinuités, services associés (apprentissage, aide à l'achat, service de réparation)

Électromobilité : service de location de véhicules électriques en autopartage (5 Zoé)

Bus : transport urbain AMIBUS desservant 31 arrêts à raison d'un passage toutes les 50 min environ / transport à la demande TADAMI bénéficiant principalement aux ainés avec une prise en charge à domicile

Autres modes de déplacement : covoiturage (Rézo Pouce), dispositif « solidarité transport » permettant aux personnes à faibles revenus de se déplacer grâce à un réseau de chauffeurs bénévoles

Pôle Multimodal : rassembler en un même lieu tous les modes de Mobilité et coordonner l'articulation de ces derniers pour les rendre complémentaires

Devenir de la compétence Mobilité : lien avec l'Intercommunalité de la Vire au Noireau

4. Les énergies renouvelables

Photovoltaïque : installation d'une centrale photovoltaïque au sol à Saint-Martin-de-Tallevende (≈ 7 900 panneaux solaire, parcelle de 5,3 ha, production équivalente à la consommation de 3 600 personnes hors chauffage) / Valorisation des toitures des bâtiments publics bien orientées

Réseau de chaleur : densifier le réseau de chaleur actuel par le raccordement de bâtiments se situant à proximité immédiate du réseau / créer à plus long terme un nouveau réseau : étude de faisabilité à mener

Hydrogène Vert : valorisation des déchets verts issus des résidus de tontes de la Ville (≈350 tonnes/an) / production d'hydrogène décarboné permettant le développement d'une flotte de véhicule zéro émission de CO2

5. La biodiversité

Préservation primordiale de la Biodiversité (Trame Verte et Bleue) : limiter les interventions d'entretien dans les zones naturelles / Plan de Gestion Différenciée des Espaces Verts / Zéro Phyto / Protection Biologique Intégrée / Eco-pâturage / Ruches municipales / Paillage

Plan Canopée : plantation de 6 000 arbres sur la durée du mandat

Exploitation maraîchère : création d'une exploitation maraîchère municipale pour manger local et mieux. Chantiers d'insertion sociale pour bénéficier aux personnes éloignées de l'emploi

Végétalisation des cimetières : généralisation de l'expérimentation réalisée sur Maisoncelles-la-Jourdan

Préservation de la ressource en eau : réaliser des forages et pratiquer la récupération des eaux de pluie pour préserver la ressource en eau et utiliser l'eau récupérée pour les espaces verts ou le nettoyage de la voirie

À RETENIR

Des bouleversements vont intervenir dans les prochaines décennies : nécessité de s'y préparer

Adopter une stratégie à très long terme et s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue

Pour s'adapter au mieux, adopter la sobriété dans tous les domaines : moins consommer d'énergie, manger mieux et rationnaliser ses déplacements.

Passer d'un développement basé sur le pétrole à un développement intégrant les contraintes écologiques et sociales.

Vire Normandie va assumer sa part dans cette lutte contre le réchauffement climatique, et y associer ses administrés.

FICHE SYNTHÈSE
ORIENTATION DE POLITIQUE PUBLIQUE

SOMMAIRE

1. La transition écologique, une réalité qui se traduit dans la vision communale

1.1. Le réchauffement climatique
1.2. Un équilibre fragile
1.3. L'urgence d'agir
1.4. La loi française relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte
1.5. Un enjeu pour l'avenir

2. La résilience des territoires : Vire Normandie, au cœur des enjeux des transitions

2.1. Une réflexion collective...
2.2. ...amplifiée par la crise sanitaire
2.3. Une politique publique portée par les communes...
2.4. ...chefs de file de la Transition Énergétique
2.5. Un devoir d'exemplarité des collectivités, à l'échelle du territoire...
2.6. ...au service de la qualité de vie des citoyens et usagers

3. Les grandes orientations pour assurer la résilience et un développement harmonieux

3.1. Cit'ergie, le label européen au service de la politique climat-air-énergie de la collectivité
3.2. La sobriété : un territoire plus connecté, plus économe et plus efficient
  3.2.1 La Gestion Technique Centralisée
  3.2.2. L'éclairage public
  3.2.3. La rénovation du patrimoine bâti
3.3. La mobilité : un territoire multimodal qui change de braquet
  3.3.1. Les mobilités douces
  3.3.2. L'électromobilité
  3.3.3. Les services partagés
  3.3.4. Un Pôle Multimodal
3.4. Les énergies renouvelables : un territoire résolument tourné vers la Transition et l'innovation
  3.4.1. Le photovoltaïque
  3.4.2. Le réseau de chaleur
  3.4.3. L'hydrogène vert
3.5. La biodiversité :
  3.5.1. Des mesures de protection
  3.5.2. Des actions de végétalisation
  3.5.3. La préservation des ressources en eau

4. Conclusion

#1

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

une réalité qui se traduit dans la vision communale

1.1. Le réchauffement climatique

Aujourd'hui, pas une journée ne se passe sans que soit abordé le sujet du réchauffement climatique. Il est en effet présent quotidiennement dans l'ensemble des médias, tant ses effets sont visibles à l'échelle planétaire : multiplication des phénomènes climatiques extrêmes tels que les cyclones ou les tempêtes destructrices, émergence de processus irréversibles comme la fonte des glaciers et celle du permafrost, élévation sans précédent du niveau de la mer, ou encore perte de biodiversité conduisant à la disparition de nombreuses espèces animales et végétales. Les records de températures sont régulièrement battus, la fréquence des sécheresses et des feux de forêts s'accentuent, et les prévisions pour l'avenir, si l'on continue ainsi, ne sont pas réjouissantes.

1.2. Un équilibre fragile

Le constat est donc sans appel : le climat se réchauffe, et notre planète va mal ! L'augmentation de la concentration dans l'atmosphère des gaz à effet de serre, provoquée par l'activité humaine, est en cause. Celle-ci a pour effet de modifier l'équilibre thermique fragile de la Terre, et ce de manière accélérée. Les scientifiques du GIEC (Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat) le martèle d'ailleurs depuis plusieurs décennies déjà dans leurs nombreux rapports. Il fait ainsi aujourd'hui consensus au sein de la population, hormis quelques climato-sceptiques, que ce réchauffement est en grande partie imputable à l'activité humaine.

1.3. L'urgence d'agir

C'est pourquoi il y a urgence d'agir, car outre le fait que ce réchauffement ait un effet destructeur sur la nature, il a également une incidence certaine sur l'ensemble des populations, l'économie, la politique et la société en générale. Si l'on ne fait rien, les conditions de vie vont en effet être fortement bouleversées dans les décennies qui viennent. Le changement climatique va entraîner l'apparition de tensions autour de l'accès à l'eau ou à l'alimentation, des problèmes de santé publique vont voir le jour de plus en plus régulièrement, et des risques de conflits vont apparaître avec l'émergence de nombreux réfugiés climatiques. Les coûts engendrés par la réparation des conséquences liées à des catastrophes naturelles seront colossaux.

1.4. La loi française relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte

Face à tous ces enjeux, les sommets internationaux se succèdent pour tenter d'atténuer et de s'adapter aux effets de ce réchauffement, avec des prises de décisions historiques au niveau mondial. L'un de ces sommets, la COP 21, qui s'est tenue à Paris en décembre 2015, a débouché sur un accord international inédit : tenter de limiter le réchauffement climatique à + 1,5 °C d'ici 2100. Afin d'atteindre cet objectif, chaque pays signataire s'est doté d'objectifs nationaux très ambitieux. Concernant la France, elle a adopté une stratégie faiblement émettrice en CO2 nommée stratégie bas-carbone. Celle-ci s'est traduite dans la loi du 17 août 2015 relative à la Transition Energétique pour la Croissance Verte par les principaux objectifs suivants :

-40 % d'émissions de gaz à effet de serre en 2030 par rapport à 1990

-30 % de consommation d'énergies fossiles en 2030 par rapport à 2012

Porter la part des énergies renouvelables à **32 %** de la consommation finale d'énergie en 2030 et à **40 %** de la production d'électricité

Réduire la consommation énergétique finale de **50 % en 2050** par rapport à 2012

-50 % de déchets mis en décharge à l'horizon 2025

Diversifier la production d'électricité et baisser à **50 %** la part du nucléaire à l'horizon 2025

1.5. Un enjeu pour l'avenir

Aussi, la nécessité d'engager des actions de maîtrise rationnelle de nos ressources est primordiale. Il est en effet essentiel de gommer les erreurs du passé, et de s'inscrire enfin dans une politique de développement durable, encourageant la transition énergétique. Cette transition doit viser à préparer l'après pétrole, et à instaurer un nouveau modèle énergétique, plus robuste et plus durable face aux enjeux d'approvisionnement en énergie, à l'évolution des prix, à l'épuisement des ressources et aux impératifs de protection de l'environnement. Rappelons pour conclure cette introduction que le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins.

REPÈRES CLÉS

- **Constat :** le climat se réchauffe, les effets sont visibles partout sur la planète et le phénomène s'accélère
- L'activité humaine est en cause et il y a **urgence d'agir** : incidence sur la nature, les êtres vivants, l'économie, la politique et la société en générale
- **Accord international** pour tenter d'atténuer et de s'adapter aux effets de ce réchauffement : le limiter à +1,5°C d'ici 2100 (COP 21)
- En France, adoption d'une **stratégie bas-carbone** avec déclinaison d'objectifs ambitieux
- Nécessité de s'inscrire dans une **politique de développement durable** et de **préparer l'après pétrole**

#2

LA RÉSILIENCE DES TERRITOIRES
Vire Normandie, au cœur des enjeux des transitions

2.1. Une réflexion collective…

Même si l'on pourrait croire au premier abord que Vire Normandie est plutôt épargnée par les effets du réchauffement climatique, des signes ne trompent pas. La menace ne plane plus uniquement à l'autre bout du monde, mais aussi et de plus en plus près de chez nous. Pas plus tard qu'en août 2020, le bassin versant de la Vire a été placé en alerte sécheresse. Un arrêté préfectoral limitant les prélèvements d'eau a dû être pris afin de garantir l'usage de l'eau potable à l'ensemble de la population. Cet exemple doit nous faire réfléchir collectivement sur la façon dont nous devons rendre notre territoire plus résilient.

2.2. …amplifiée par la crise sanitaire

Ce besoin de résilience a d'ailleurs été renforcé par la récente pandémie de Covid-19, qui a poussé nombre d'entre nous à se questionner sur nos pratiques actuelles, et a renforcé chez la plupart la volonté d'un monde d'après, davantage respectueux de l'environnement.

2.3. Une politique publique portée par les communes…

Cette résilience passera en premier lieu par l'application de politiques publiques exemplaires. Selon les Nations Unies, une large part des émissions de Gaz à Effet de Serre mondiales (70%) dépend de l'action des villes. Les communes doivent donc endosser le rôle de chef de file, et être les principales actrices de la transition énergétique. En effet, la corrélation entre les principaux objectifs inscrits dans la loi et les pouvoirs accordés aux élu.es des collectivités territoriales est indéniable.

2.4. …chefs de file de la Transition Énergétique

Cette loi vise à diminuer drastiquement les consommations d'énergie, les communes ont la possibilité d'œuvrer massivement dans le domaine de la rénovation thermique. Elles peuvent en effet prévoir dans les documents d'urbanisme que les nouvelles constructions soient à très basse consommation. La loi prévoit également une diminution conséquente des émissions de gaz à effet de serre, et les élu.es peuvent décider de favoriser les transports en commun ou

la pratique du vélo sur leur territoire, plutôt que l'autosolisme. Concernant l'augmentation de la part des énergies renouvelables, les communes ont également la possibilité de participer au capital d'une société dont l'objet est la production d'énergies renouvelables. Cette démonstration est valable dans presque chaque domaine où les communes sont compétentes. Elles ont donc leur rôle à jouer pour mettre en œuvre la Transition Énergétique.

2.5. Un devoir d'exemplarité des collectivités, à l'échelle du territoire...

Ainsi, même s'il est nécessaire de penser global lorsque l'on se fixe des objectifs, il faut aussi et surtout agir local. Il est en effet primordial de décliner ces objectifs nationaux à l'échelon régional, départemental puis communal, pour que les acteurs de terrain se les approprient. La rénovation thermique des bâtiments publics, l'optimisation du fonctionnement de l'éclairage public, le développement des modes de déplacement doux, le déploiement des énergies renouvelables, la végétalisation de l'espace public ou encore l'introduction de clauses environnementales dans les marchés, sont autant d'actions qui incombent aux collectivités. Ce sont à elles, en tant qu'entités publiques, de montrer l'exemple afin de donner envie à leurs administrés d'en faire de même.

2.6. ...au service de la qualité de vie des citoyens et usagers

Les enjeux pour la commune de Vire Normandie et ses habitants sont de rendre la ville plus sobre en diminuant les consommations superflues, plus respirable en améliorant la qualité de l'air (notamment par le développement de modes de déplacement alternatifs à la voiture), plus indépendante énergétiquement par l'intermédiaire de l'essor des énergies renouvelables, plus agréable en favorisant la végétalisation de l'espace public, et donc globalement plus durable.

REPÈRES CLÉS

- La menace est aussi présente chez nous : **Rendre notre territoire plus résilient**
- La crise sanitaire a renforcé la volonté d'un monde plus respectueux de l'environnement
- Les communes doivent être les principales actrices de la Transition Energétique : **Politiques publiques exemplaires**
- Rendre la ville plus **sobre**, plus **indépendante énergétiquement**, plus **respirable,** plus **agréable** et donc plus **durable**

#3

LES GRANDES ORIENTATIONS
pour assurer la résilience et un développement harmonieux

3.1. Cit'ergie, le label européen au service de la politique climat-air-énergie de la collectivité

Avant de détailler les grandes orientations de la collectivité en matière de transition écologique et énergétique, il est nécessaire de préciser que la commune de Vire Normandie est engagée dans la démarche Cit'ergie depuis 2011.

Cit'ergie est l'appellation française du label « European Energy Award » (EEA) mis en œuvre dans plusieurs pays européens (Allemagne, Autriche, Suisse, ...).

En France, le label est porté par l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie). On peut définir Cit'ergie comme étant un outil opérationnel structurant, qui facilite la mise en œuvre d'une politique Climat-Air-Energie performante au sein d'un territoire. Il s'appuie sur une méthode et des outils communs. Le label évalue les collectivités sur les actions qu'elles conduisent dans le cadre de leurs compétences propres et dans leur sphère d'influence.

L'intérêt de cette démarche réside dans le fait que les collectivités peuvent se comparer entre elles. Elles sont en effet évaluées à partir d'un même catalogue de 60 mesures concrètes, réparties dans 6 domaines d'actions :

DOMAINE N°1 :
PLANIFICATION DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

DOMAINE N°2 :
PATRIMOINE DE LA COLLECTIVITÉ

DOMAINE N°3 :
APPROVISIONNEMENT ÉNERGIE, EAU, ASSAINISSEMENT, DÉCHETS

DOMAINE N°4 :
MOBILITÉ

DOMAINE N°5 :
ORGANISATION INTERNE

DOMAINE N°6 :
COOPÉRATION, COMMUNICATION

Ainsi, Cit'ergie est une démarche fédératrice et transversale, à laquelle est associé l'ensemble des services de la collectivité, et où les élu.es s'impliquent fortement. La labellisation prend en compte l'ensemble des leviers que peut activer une collectivité, et l'évaluation précise, faite par une personne extérieure, permet de mesurer objectivement l'impact des décisions adoptées en termes d'énergie-climat.

C'est donc un réel système de management basé sur une démarche progressive d'amélioration continue, des premiers pas jusqu'à l'excellence.

En 2017, Vire Normandie a atteint le score de 56,3% de réalisation de son potentiel, correspondant au niveau intermédiaire du label (plus du 50%). La collectivité travaille actuellement sur le renouvellement de son label, qui est octroyé pour 4 années. D'après le conseiller externe qui assiste la Commune, Vire Normandie a indéniablement augmenté son score. Celui-ci sera connu suite à l'audit externe, prévu courant 2021. La collectivité se situera alors aux alentours de 65% de réalisation de son potentiel, s'approchant ainsi du plus haut niveau du label (75%). Celui-ci récompense les collectivités les plus avancées en termes de politique climat-air-énergie.

Depuis que la collectivité est engagée dans cette démarche volontariste, la prise en compte de la thématique climat-air-énergie a clairement été renforcée, et l'adoption d'un programme d'actions structuré a permis de gagner en réactivité pour répondre qualitativement aux appels à projets nationaux ou régionaux.

Grâce à ce label, la collectivité obtient des subventions non négligeables en faveur de projets exemplaires, qui ne pourraient être mis en œuvre sans.

À noter que le plan d'actions Cit'ergie est en cohérence avec les objectifs du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) porté par l'Intercommunalité de la Vire au Noireau.

ACTIONS CLÉS

- Cit'ergie, l'outil opérationnel structurant qui facilite la mise en œuvre d'une politique Climat-Air-Energie performante au sein d'un territoire

- Démarche volontariste permettant de mesurer objectivement l'impact des décisions adoptées en termes d'énergie-climat

- Vire Normandie engagée depuis 2012 dans Cit'ergie. Renforcement notable de la prise en compte de la thématique climat-air-énergie :

  - **Score 2017 : 56,3%** de réalisation de son potentiel
  - **Score 2021 : ≈ 65%**

3.2. La sobriété : un territoire plus connecté, plus économe et plus efficient

3.2.1. La Gestion Technique Centralisée

La sobriété est la première source d'économie possible. En effet, l'énergie la moins chère est celle que l'on ne consomme pas. Vire Normandie en a bien conscience et œuvre déjà pour limiter les consommations superflues. Elle dispose notamment d'une Gestion Technique Centralisée (GTC) pour son parc de bâtiments. Celle-ci permet de gérer à distance les températures en fonction de l'occupation des locaux. Des systèmes automatisés permettent également de chauffer ou d'éclairer ces locaux uniquement lorsqu'une présence est détectée. Cette optimisation des équipements génère des économies substantielles d'énergie.

3.2.2. L'éclairage public

Mais il serait nécessaire d'aller encore plus loin dans la réflexion. Outre des actions déjà entreprises telles que le remplacement des équipements énergivores par des LED, Vire Normandie souhaite étudier la possibilité d'optimiser le fonctionnement de son éclairage public.

Certaines communes déléguées, autre que Vire, pratiquent déjà l'extinction de leurs luminaires de 23h à 5h du matin.

La commune déléguée de Vire pourrait envisager de s'en inspirer sur une partie de sa voirie.

Il s'agirait d'identifier les secteurs où il serait pertinent d'effectuer de l'extinction nocturne, tout en cherchant le meilleur compromis entre réduction de l'éclairage et sécurité des riverains. On pourrait par exemple traiter différemment la partie centre-ville de la partie périphérie : un simple abaissement sur la partie centre-ville, sans éteindre totalement, et une extinction totale sur la périphérie. Cela semblerait plus adapté au contexte de la ville centre. De la détection de présence pourrait également être mise en place sur les zones piétonnières en centre-ville.

Il est à noter que l'éclairage public est en partie responsable de la désorientation de certains animaux, qui n'arrivent plus à distinguer le jour de la nuit. Œuvrer dans ce domaine pourrait donc, en plus de permettre des économies d'énergie, favoriser le bien-être de nombreuses espèces.

Vire Normandie a conscience que ce travail doit se mener en concertation avec la population. L'acceptation passe en effet par l'explication. Comprendre la finalité de cette mesure, porter à la connaissance du citoyen les études prouvant qu'extinction ne coïncide pas nécessairement avec augmentation de l'insécurité ou de l'accidentologie, détailler les bienfaits de cette mesure sur la faune, et communiquer sur les économies réalisées, sont gages de réussite.

3.2.3. La rénovation du patrimoine bâti

D'importantes économies d'énergie sont également possibles sur le patrimoine bâti. Vire Normandie a réalisé des audits énergétiques sur 29 de ses 160 bâtiments, en ciblant les plus énergivores. Plusieurs scénarii de rénovation ont été proposés par le bureau d'études thermiques, permettant des gains énergétiques de 25% à plus de 60%. Les élu.es doivent à présent faire des choix suivant les économies possibles et les temps de retour sur investissement. Le plan de relance du gouvernement, ayant pour objet de participer à la relance de l'économie, consacre une part importante des crédits à la rénovation énergétique. L'isolation des façades ou le remplacement des menuiseries doit notamment permettre des gains conséquents. Le plan de relance du gouvernement doit permettre à la collectivité d'effectuer ce type d'opération à moindre coûts, grâce aux subventions octroyées. Pour cela, les travaux doivent être ambitieux et globaux. S'ils permettent un gain d'au moins 30%, et de tendre vers des bâtiments basse consommation (BBC) après travaux, alors les subventions seront maximales. La massification de ce type d'opérations de rénovation est également importante et doit se généraliser, si l'on souhaite atteindre les objectifs de réduction fixés. La recherche d'autres sources de financement comme les Certificats d'Economie d'Energie (CEE) doit également être activée.

ACTIONS CLÉS

Sobriété : systèmes automatisés type GTC permettant de gérer à distance le chauffage ou l'éclairage des locaux en fonction de la fréquentation

Éclairage public : recherche d'optimisation : abaissement, extinction nocturne et détection de présence

Rénovation du patrimoine bâti : isolation des façades ou remplacement des menuiseries, travaux ambitieux et globaux : gain d'au moins 30%, tendre vers le BBC après travaux

3.3. La mobilité : un territoire multimodal, qui change de braquet

Pour réussir la transition écologique, il est important de faire évoluer les pratiques de mobilité dans les territoires, même ruraux. Relever les défis de la mobilité durable nécessite d'imaginer des solutions innovantes et de nouvelles formes de collaboration entre acteurs publics et privés.

3.2.1. Les mobilités douces

Ces dernières années, Vire Normandie s'est attachée à développer de nouveaux services de mobilité (location de vélos ou de voitures électriques) en complément de services déjà existants (transport urbain ou à la demande). Le défi va à présent être de traiter l'articulation de tous ces modes de transport, pour les rendre complémentaires.

La pratique du vélo est amenée à se développer, même sur un territoire vallonné. Vire Normandie mise grandement sur l'émergence des Vélos à Assistance Electrique (VAE) pour augmenter la part modale des déplacements effectués à vélo, et désengorger le centre-ville aux heures de pointes. Elle dispose actuellement d'une flotte de 30 VAE, acquise fin 2019. Ce service de location nommé Virélo permet aux habitants domiciliés sur Vire Normandie de réserver un vélo à assistance électrique pour 4 ou 12 semaines, moyennant un coût abordable. Des tarifs réduits pour les ménages les plus modestes existent également. Les locations sont nombreuses, surtout lors de la période estivale. Vire Normandie réfléchit donc à augmenter cette flotte, pour répondre à la demande. Ce point sera certainement à discuter avec les élu.es de l'Intercommunalité de la Vire au Noireau, dans le cadre de la réflexion sur le devenir de la compétence Mobilité (Loi d'Orientation des Mobilités : LOM).

Afin d'augmenter la pratique du vélo, il est également nécessaire de réfléchir à la création de nouvelles infrastructures cyclables et des services associés. C'est pourquoi Vire Normandie a entrepris la réalisation d'un « schéma directeur vélo », afin de se doter d'une vision à long terme des investissements à réaliser. L'objectif est de créer un réseau cyclable structurant, permettant de mailler le territoire et de limiter les discontinuités. Il s'agit en outre de sécuriser les voies réservées aux cyclistes. Ce travail doit être mené à la fois sur Vire déléguée, mais aussi à l'échelle de la commune nouvelle (voire au-delà). La finalité recherchée est de pouvoir relier les bourgs des communes déléguées à la ville centre : Vire.

D'autres services favorisant la pratique du vélo tels que l'apprentissage du vélo, l'aide à l'achat de VAE, la réparation ou le développement d'applications permettant de s'orienter plus facilement à vélo sont également à l'étude. Les Vélos Tout Terrain à Assistance Electriques (VTTAE), adaptés aux spécificités de notre territoire, pourraient être une solution complémentaire, à développer en lien avec l'Intercommunalité de la Vire au Noireau.

3.2.2. L'électromobilité

Dès février 2018, Vire Normandie a lancé ECOMOBIL, son service de location de véhicules électriques composé actuellement de 5 RENAULT ZOE. L'un de ces véhicules présente la particularité d'être adaptée aux personnes à mobilité réduite (PMR). Ils sont localisés sur 3 stations de charge (l'une en face de la gare : 2 Zoé dont la PMR, l'autre sur la place du champ de Foire : 2 Zoé également, et la dernière place Sainte-Anne). Les usagers peuvent louer ces véhicules à la journée ou à la demi-journée, pour des coûts très abordables. Une plateforme de réservation est à disposition des habitants pour qu'ils puissent gérer leurs locations en autonomie. La volonté de Vire Normandie est d'étendre ce service, notamment vers les autres bassins de mobilité de l'Intercommunalité de la Vire au Noireau. Des discussions entre les 2 collectivités sont actuellement en cours, dans le cadre du transfert de la compétence Mobilité. Le but est de pouvoir diversifier l'offre en dehors du territoire de Vire Normandie.

3.2.3. Les services partagés

Aussi, la ville dispose d'un service de transport urbain (AMIBUS). L'amplitude horaire de celui-ci a été augmenté dans la nouvelle délégation de service public, qui a pris effet en septembre 2019 et qui s'achèvera en août 2024. Ainsi, même si la ligne la moins utilisée a été supprimée, la nouvelle ligne permet aux actifs de pouvoir se rendre au travail tôt le matin et rentrer jusque tard le soir. Cette ligne dessert 31 arrêts, de 7h à 20h, à raison d'un passage toutes les 50 min environ. Ce transport est à disposition de tout public, y compris les scolaires et les Personnes à Mobilité Réduite (PMR). Des discussions avec l'Intercommunalité de la Vire au Noireau sont en cours pour la reprise de ce service.

En complément, un service de Transport à la demande (TADAMI) permet principalement aux ainés d'être pris en charge à leur domicile pour être déposé à l'un des 14 points de dépose du territoire. Ce service est accessible aux habitants des communes déléguées et dans certains quartiers non desservis par le réseau AMIBUS. Les usagers peuvent ainsi se rendre sur Vire à moindre frais. Les plages horaires de prise en charge sont de 8h45 à 9h15 le matin, de 11h45 à 12h et de 13h30 à 14h le midi, et de 16h45 à 17h le soir.

D'autres modes de déplacement comme le covoiturage doivent être étudiés, par l'intermédiaire d'applications comme « Rézo Pouce ». C'est un réseau d'auto-stop organisé de proximité en France. Déployé en lien avec les collectivités publiques, le dispositif vise à répondre aux besoins en mobilité des personnes en structurant, organisant et sécurisant la pratique de l'auto-stop en zone rurale ou périurbaine. Agissant pour le désenclavement rural et la diminution des gaz à effet de serre, il s›inscrit dans le contexte plus large de l'éco-mobilité et de l'économie sociale et solidaire. Il a vocation à compléter l'offre de transports publics existante en permettant le covoiturage spontané sur de courtes et moyennes distances. Les aires de covoiturage devront être développées en ce sens.

D'autres collectivités de l'Intercommunalité de la Vire au Noireau comme Noues de Sienne ou Souleuvre en Bocage ont mis en place le dispositif « solidarité transport » qui a pour but de permettre à des personnes dépourvues de moyen de locomotion et non imposables sur le revenu de se déplacer grâce à un réseau de chauffeurs bénévoles. Ce dispositif semble transposable au territoire de Vire Normandie.

3.3.4. Un Pôle Multimodal

Enfin, afin de rassembler en un même lieu tous ses modes de Mobilité, Vire Normandie souhaiterait acquérir le bâtiment de la Gare ferroviaire pour en faire un pôle multimodal. La Gare doit en effet être un espace attractif d'entrée de ville. L'opération consisterait à mutualiser les espaces à l'intérieur du lieu, intégrer voire unifier l'ensemble des services associés aux déplacements, avec, comme élément clé, un service intégré d'informations afin d'orienter les usagers vers les solutions les mieux adaptées à leurs besoins. La mutualisation de cet espace permettrait d'y intégrer plusieurs partenaires de la mobilité telle l'association Mobylis qui agit dans le champ de l'économie sociale et solidaire ou encore les acteurs privés du transport (taxis, délégataire du service de transport de la collectivité, voire agence de voyage, etc..).

ACTIONS CLÉS

Mobilité durable : émergence des Vélos à Assistance Electrique : flotte de 30 VAE depuis fin 2019, projet de création d'un réseau cyclable structurant permettant de mailler le territoire et de limiter les discontinuités, services associés (apprentissage, aide à l'achat, service de réparation)

Électromobilité : service de location de véhicules électriques en autopartage (5 Zoé)

Bus : transport urbain AMIBUS desservant 31 arrêts à raison d'un passage toutes les 50 min environ / transport à la demande TADAMI bénéficiant principalement aux ainés avec une prise en charge à domicile

Autres modes de déplacement : covoiturage (Rézo Pouce), dispositif « solidarité transport » permettant aux personnes à faibles revenus de se déplacer grâce à un réseau de chauffeurs bénévoles

Pôle Multimodal : rassembler en un même lieu tous les modes de Mobilité et coordonner l'articulation de ces derniers pour les rendre complémentaires

Devenir de la compétence Mobilité : lien avec l'Intercommunalité de la Vire au Noireau

3.4. Les énergies renouvelables : un territoire résolument tourné vers la Transition et l'innovation

Sur le Territoire de Vire Normandie, plusieurs projets vont dans le sens de la transition vers une économie décarbonnée, c'est-à-dire sans production de gaz à effet de serre. Ces projets concernent la production d'énergie solaire, l'utilisation de bois énergie, ou le recours au bio gaz. L'hydrogène vert est également une énergie du futur, qui tend à se développer sur le territoire national.

3.4.1. Le photovoltaïque

En ce qui concerne le solaire, Vire Normandie a pour projet l'installation d'une centrale photovoltaïque au sol sur le site de la carrière appartenant au groupe EUROVIA, à Saint-Martin de Tallevende. L'idée serait d'implanter environ 7 900 panneaux solaires sur la partie située la plus au sud de la carrière, qui est en fin d'exploitation. Cette parcelle représente environ 5,3 hectares. Ces panneaux permettraient de produire localement l'équivalent de la consommation de 3 600 personnes hors chauffage, soit plus d'un tiers de la population de la commune déléguée de Vire déléguée. Cette production locale réduirait les pertes en ligne et permettrait d'alimenter électriquement les bâtiments publics situés prioritairement en centre-ville. Elle permettrait en outre de contribuer à l'objectif national, qui rappelons-le est de porter la part des énergies renouvelables à 32% de la consommation finale brute d'énergie en 2030. La commune a appris le 16 février 2021 que son projet était lauréat de l'appel d'offres de la Commission de Régulation de l'Energie (CRE), auquel elle a candidaté.

Outre sa mise en œuvre sur des sites dégradés comme c'est le cas de la carrière en fin de vie, le solaire a tout autant sa place sur les toitures des bâtiments. Vire Normandie compte également étudier cette possibilité, qui permettrait de valoriser les toitures bien orientées de son parc de bâtiments. L'autoconsommation de l'électricité produite localement sur nos toitures peut ainsi constituer un formidable levier permettant de réduire notre dépendance aux énergies fossiles. Des acteurs comme le SDEC Energie (Syndicat Départemental des Energies du Calvados) ou ENEDIS (le gestionnaire des réseaux de distribution d'électricité) peuvent apporter leur expertise sur ce type de projet. Des fournisseurs français d'électricité d'origine renouvelable tels qu'« ENERCOOP » ou « Planète Oui » peuvent également être intéressés par cette démarche.

3.4.2. Le réseau de chaleur

L'essor des énergies dites renouvelables passera également par l'augmentation du nombre de projets de réseau de chaleur fonctionnant majoritairement au bois.

En effet, durant sa croissance, le bois a stocké d'énormes quantités de CO2. De ce fait, lors de sa combustion, il restitue cette quantité absorbée, le bilan carbone est donc considéré comme étant meilleur qu'avec la combustion des énergies dites fossiles (fioul, gaz, charbon). Vire Normandie dispose d'un réseau de chaleur urbain fonctionnant à plus de 80% au bois. Ce réseau a été mis en service en 2005. Il permet notamment de chauffer le centre aquatique, plusieurs résidences situées à proximité, le Carrefour Contact, le Collège du Val de Vire et des bâtiments publics tels que la salle du Vaudeville, le groupe scolaire André Malraux, la salle Chênedollée et l'école de Neuville. La commune cherche à densifier le réseau de chaleur actuel par le raccordement de bâtiments se situant à proximité immédiate du réseau.

La commune s'interroge également sur la faisabilité de créer un nouveau réseau de chaleur au bois à plus long terme. Le nouveau réseau pourrait se situer sur les hauteurs du quartier de l'Orient, et alimenterait une dizaine de bâtiments, tels que l'EHPAD Symphonia, le groupe scolaire Pierre Mendes France, l'IUT, la salle de Tennis de table, le lycée Mermoz, le Gymnase de l'Orient, l'IFSI, le collège Maupas, l'IME, la Maison d'Accueil Spécialisée, l'Hôpital, etc. Une étude de faisabilité très poussée doit être menée pour vérifier la possible réalisation de ce projet. Celui-ci permettrait d'augmenter significativement la part de bâtiments publics chauffés par les énergies renouvelables.

3.4.3. L'hydrogène vert

Enfin, une réflexion est à mener sur l'hydrogène vert, c'est-à-dire fabriqué à partir de la biomasse par exemple. Avec l'usine de méthanisation AGRIGAZ, le potentiel est présent. Les déchets verts issus des résidus de tontes de la Ville (≈ 350 tonnes/an) seront à présent transportés à l'usine de méthanisation AGRIGAZ, pour y être valorisés sont forme de chaleur. L'excédent pourrait alors servir à produire de l'hydrogène décarboné. Il est pertinent d'étudier cette possibilité. À noter qu'environ 15% du parc de véhicules de la ville est aujourd'hui électrique ou hybride. Avec le développement de l'hydrogène, Vire Normandie pourrait augmenter sa part de véhicules zéro émission de CO2.

ACTIONS CLÉS

Photovoltaïque : installation d'une centrale photovoltaïque au sol à Saint-Martin de Tallevende (≈ 7 900 panneaux solaire, parcelle de 5,3 ha, production équivalente à la consommation de 3 600 personnes hors chauffage) / Valorisation des toitures des bâtiments publics bien orientées

Réseau de chaleur : densifier le réseau de chaleur actuel par le raccordement de bâtiments se situant à proximité immédiate du réseau / créer à plus long terme un nouveau réseau : étude de faisabilité à mener

Hydrogène Vert : valorisation des déchets verts issus des résidus de tontes de la Ville (≈350 tonnes/an) / production d'hydrogène décarboné permettant le développement d'une flotte de véhicule zéro émission de CO2

3.5. La biodiversité : un territoire qui s'oxygène

3.5.1. Des mesures de protection

Comme on a pu le voir en introduction, la biodiversité est malmenée depuis quelques décennies. Sa préservation est pourtant primordiale. Les cours d'eau doivent également faire l'objet d'une attention particulière, notamment pour prévenir l'érosion. La Trame Verte et Bleue (TVB), l'un des grands projets issus du grenelle de l'environnement, vise à enrayer cette perte de biodiversité. La finalité de ce projet est la restauration écologique du territoire : permettre notamment aux espèces animales et végétales de se déplacer pour effectuer les étapes importantes de leur cycle de vie (alimentation, repos, reproduction...), sous la contrainte du changement climatique. La partie « verte » correspond aux milieux naturels et semi-naturels terrestres et la composante « bleue » fait référence au réseau aquatique et humide (fleuves, rivières, zones humides, estuaires...). L'intérêt est de limiter les interventions d'entretien dans les zones naturelles afin de préserver la biodiversité.

Pour contribuer à enrayer cette perte de biodiversité, Vire Normandie mène déjà plusieurs actions emblématiques :

- Le plan de gestion différenciée des espaces verts visant à réduire l'utilisation des pesticides et à modifier ses pratiques à travers la gestion adaptée des espaces publics (notamment en terme de désherbage) ;
- L'objectif « Zéro Phyto » visant à réduire la pression des produits phytosanitaires sur les milieux aquatiques et de limiter les transferts de pollution vers les nappes et les cours d'eau ;
- La Protection Biologique Intégrée (PBI) qui est une méthode de lutte contre les ravageurs (insectes) utilisant les ressources naturelles ;
- L'éco-pâturage qui est un mode d'entretien écologique des espaces naturels et des territoires par le pâturage d'animaux herbivores ;
- La mise en place de ruches municipales pour préserver les insectes butineurs telles que les abeilles.

D'autres actions telle que la création d'une chaufferie bois réalisée en interne aux espaces verts permet d'utiliser le bois issu des coupes de l'espace public comme moyen de chauffage, ou pour effectuer du paillage afin de maintenir l'humidité du sol et préserver la ressource en eau.

3.5.2. Des actions de végétalisation

En complément de ces actions déjà entreprises, Vire Normandie souhaite rendre son territoire plus vert et tirer profit des bienfaits des arbres (absorption de CO2, rafraîchissement des îlots de chaleur en été, captation des eaux de pluie, ...). Elle souhaite donc mener une politique ambitieuse en faveur de la plantation d'arbres. C'est la raison pour laquelle la commune s'est fixée l'objectif de planter 6 000 arbres sur le mandat actuel (2020-2026) en zones urbaine et naturelle. L'intérêt de cette mesure serait double : agir en faveur de la biodiversité et préserver et valoriser les arbres remarquables. Cette opération sera intitulée « Plan Canopée ».

Un autre projet consisterait à créer une exploitation maraîchère municipale (plein champs + serres). Deux sites sont pressentis : un terrain appartenant à Vire Normandie sur la commune de Coulonces, actuellement loué à un agriculteur Bio, ou une parcelle appartenant à la commune, située à proximité des espaces verts rue de la Mercerie. L'objectif du projet est de manger local et mieux. La restauration collective pourrait en être la principale bénéficiaire, afin de nourrir les écoliers sainement, durablement, et avec un coût accessible à tous. Ce projet pourrait également bénéficier aux personnes éloignées de l'emploi, qui seraient embauchées en CDD dans le

cadre de chantiers d'insertion sociale et professionnelle. Cela faciliterait leur retour vers l'emploi. La promotion d'une consommation locale, bio et citoyenne au travers de la distribution de légumes en circuit court, sous forme de paniers hebdomadaires distribués à un réseau d'adhérents-consommateurs (restauration collective, associations caritatives, ...) serait une action phare en faveur de l'agriculture biologique et du développement durable.

Déjà initié sur un cimetière de Vire Normandie (celui de Maisoncelles-la-Jourdan) dans le cadre d'une expérimentation, la végétalisation de ces espaces est un moyen supplémentaire de reverdir le paysage.

À l'horizon 2022, les produits phytosanitaires (insecticides, herbicides, fongicides, etc) seront totalement interdits dans les cimetières. Vire Normandie n'a pas attendu cette échéance pour supprimer ce type de produits, les cimetières du territoire sont entretenus en « 0 phyto » depuis 2017. Ces produits, nocifs et suspectés d'être des perturbateurs endocriniens, n'ont plus leur place dans les cimetières, ni même ailleurs. Les avantages de généraliser cette pratique sont la suppression du sentiment d'abandon généré par la repousse d'herbes indésirables à travers les graviers, et l'aspect esthétique de la verdure qui apporte un nouveau souffle à l'aspect minérale des tombes. Ré-enherber les cimetières suivant le modèle de Maisoncelles-la-Jourdan reste un objectif affiché.

3.5.3. La préservation des ressources en eau

Diminuer la consommation d'eau potable dans les espaces verts, grâce aux forages et à la récupération des eaux de pluie, est un enjeu majeur. L'utilisation des eaux de pluie pour les espaces verts ou le nettoyage de la voirie peut constituer une économie non négligeable de cette ressource. En effet, en plus d'utiliser des systèmes permettant de libérer seulement la quantité d'eau nécessaire aux plantes tels que les goutte-à-goutte ou les micro-asperseurs, d'opter pour des plantes faiblement consommatrices d'eau, ou de pratiquer le paillage afin de maintenir l'humidité du sol, il peut se révéler judicieux d'utiliser cette eau non potable. Vire Normandie souhaite généraliser cette pratique dans les années qui viennent.

ACTIONS CLÉS

Préservation primordiale de la Biodiversité (Trame Verte et Bleue) : limiter les interventions d'entretien dans les zones naturelles / Plan de Gestion Différenciée des Espaces Verts / Zéro Phyto / Protection Biologique Intégrée / Eco-pâturage / Ruches municipales / Paillage

Plan Canopée : plantation de 6 000 arbres sur la durée du mandat

Exploitation maraîchère : création d'une exploitation maraîchère municipale pour manger local et mieux. Chantiers d'insertion sociale pour bénéficier aux personnes éloignées de l'emploi

Végétalisation des cimetières : généralisation de l'expérimentation réalisée sur Maisoncelles-la-Jourdan

Préservation de la ressource en eau : réaliser des forages et pratiquer la récupération des eaux de pluie pour préserver la ressource en eau et utiliser l'eau récupérée pour les espaces verts ou le nettoyage de la voirie

#4

CONCLUSION

L'histoire a prouvé que nous avions besoin de sentir et de voir les effets d'un phénomène pour s'en préoccuper. La menace du dérèglement climatique n'étant plus localisée uniquement à l'autre bout de la planète, mais également et de plus en plus chez nous en France, la majeure partie des citoyens commence à s'y intéresser. Enormément de changements et de bouleversements vont intervenir dans les prochaines décennies, d'où la nécessité de s'y préparer pour s'adapter au mieux.

La lutte contre le changement climatique est évidemment un sujet qui s'inscrit bien au-delà d'un mandat municipal. Il s'agit d'adopter une stratégie à très long terme, permettant de faire face à ce défi majeur du XXI^{ème} siècle. Le temps est compté avant que des effets irréversibles n'interviennent, il s'agit donc de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue, dépassant tous clivages politiques.

Les individus ont l'habitude de faire face aux chocs auxquels ils sont confrontés. Celui-ci est d'un tout autre calibre, mais il est encore temps d'agir pour préserver cette magnifique planète. La clé permettant d'atténuer les effets de ce réchauffement est la sobriété, dans tous les domaines. Moins consommer d'énergie, manger mieux et rationnaliser ses déplacements. Moins consommer ne signifie pas être moins heureux. Il est nécessaire de passer d'un développement effréné, basé majoritairement sur les énergies fossiles, à un développement intégrant les contraintes écologiques et sociales à l'économie.

Les citoyens souhaitent massivement prendre part à ce défi, comme le prouve les nombreuses marches organisées pour la défense du climat. Et comme le disait Antoine de Saint-Exupéry : « Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants ». La commune de Vire Normandie compte bien assumer sa part dans cette lutte contre le dérèglement climatique, au travers de tous ses projets favorisant une approche plus respectueuse de l'environnement. Et elle serait ravie d'y associer ses administrés.

À RETENIR

Des bouleversements vont intervenir dans les prochaines décennies : nécessité de s'y préparer

Adopter une stratégie à très long terme et s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue

Pour s'adapter au mieux, adopter la sobriété dans tous les domaines : moins consommer d'énergie, manger mieux et rationnaliser ses déplacements.

Passer d'un développement basé sur le pétrole à un développement intégrant les contraintes écologiques et sociales.

Vire Normandie va assumer sa part dans cette lutte contre le réchauffement climatique, et y associer ses administrés.

Vire Normandie

Vie associative, démocratie participative, animation de la ville

Face aux crises et aux doutes,
la place de la commune
dans le quotidien des habitant.e.s

11 rue Deslongrais CS 70076 Vire - 14500 VIRE NORMANDIE

Tél. 02 31 66 60 00 - Fax 02 31 68 89 66

www.virenormandie.fr

Vie associative, Démocratie participative, Animation de la ville

IDÉES CLÉS

Animation de la ville

La majorité municipale a souhaité traduire son programme électoral sous la forme d'orientations, afin de de **définir la trajectoire que suivra Vire Normandie** au cours du mandat 2020-2026.

Communication, Vie associative, Démocratie participative, Animation, quatre thématiques à prendre en compte au niveau de Vire Normandie et de ses communes déléguées

ACTIONS CLÉS

Maintenir le dynamisme associatif dans les territoires

Maintenir le dynamisme des territoires par des subventions aux associations locales

Renforcer les liens avec les villes jumelées et se doter d'un objectif d'ouverture à l'Europe

Adapter ses relais de communication aux usages des habitant.es et créer un sentiment d'appartenance

Encourager une démocratie participative grâce à des conseils de quartier notamment

Renforcer le caractère dynamique et animé du territoire

NOS TEMPS FORTS

L'année est ponctuée d'événements reconduits, organisé par la commune ou par des associations locales

- **Challenges sportifs**
- **Foire aux Arbres**
- **FestiVire**
- **Festival des Virevoltés**
- **Fête des sports et des associations, Illumination du Sapin, embrasement de la Porte-Horloge et Parade de Noël**
- **Rogations**

...auxquels s'ajouteront de nouvelles initiatives, ou aménagées

- **Carnaval intergénérationnel**
- **Semaine de la mobilité**
- **Week-end de découverte du patrimoine local et de savoir-faire des artisans virois**

FICHE SYNTHÈSE
ORIENTATION DE POLITIQUE PUBLIQUE

INTRODUCTION

- Face aux crises et aux doutes, la place de la commune dans le quotidien des habitant.e.s
- Le contexte local : État des lieux de chacune des thématiques sur le plan local

LES ORIENTATIONS

I. UN TERRITOIRE AU CONTACT DES ASSOCIATIONS

A. Maintenir le dynamisme associatif dans les territoires

- Valoriser et encourager l'engagement personnel
- Mieux gérer les moyens mis à disposition (mutualisation)

B. S'ouvrir à l'Europe

- Accompagner et développer les jumelages
- Favoriser et structurer les échanges avec les villes jumelées

II. UN TERRITOIRE AU CONTACT DES HABITANT.E.S

A. Des relais de communication adaptés

- Des supports revisités
- De l'information à l'implication : faire évoluer la communication de la commune

B. Faire vivre une démocratie de proximité

- Un processus décisionnel qui s'appuie sur les citoyen.ne.s : conseils de quartier, conseils consultatifs, conseil municipal des jeunes
- Mise en place des budgets participatifs

III. UN TERRITOIRE OÙ IL FAIT BON VIVRE

A. Une ville animée

- Des rendez-vous populaires qui rythment l'année
- Une politique d'animation qui soutient les acteurs du centre-ville

B. Un territoire vivant

- Des moyens d'animation locale dans chaque commune déléguée
- Une commune où il se passe des choses et qui le fait savoir

CONCLUSION

- Des habitant.e.s et des associations ambassadeur.rice.s d'un territoire attractif

INTRODUCTION

Composante fondamentale de la constitution de l'identité, la notion de territoire, définie par le géographe Roger Brunet comme un « espace approprié » grâce à un sentiment d'appartenance et/ou une autorité territoriale, a fait l'objet de constantes évolutions au cours de l'histoire.

Provinces, fiefs, royaumes, nations, empires, alliances, espaces, etc. Les organisations humaines chargées de la matérialiser, siècle après siècle, se font plus diffuses, s'éloignant peu à peu de considérations continentales ou historiques pour laisser place à des aspirations d'autres sortes, notamment économiques, pensées non plus à l'échelle d'un groupe déterminé d'individus mais à celle de la planète, du Monde.

Progression, puisque, en cherchant une légitimité ailleurs que dans la défense de frontières, il a réduit drastiquement la survenue de conflits armés, ce cheminement est également une source d'incertitudes, de peurs et de divers replis. C'est en effet l'ensemble des indicateurs de prospérité et d'expansion produits par près de 10 000 ans d'histoire qui ont perdu brutalement leur sens dans la deuxième moitié du XXe siècle, ne laissant d'autre perspective qu'un inexorable déclin.

C'est dans cet environnement où l'« avant » semble, pour beaucoup, plus prometteur que l'« après » que notre société contemporaine s'anime et s'invente, avec une mondialisation qui, tout en s'inscrivant profondément dans notre quotidien, peine à convaincre sur ses finalités. Ce paradoxe de notre temps pousse les individus vers des valeurs refuges, souvent locales, susceptibles de les aider à se définir, à se distinguer où à se rapprocher d'autrui. L'importance donnée à la commune, en France, en est une parfaite illustration.

Alors que la plupart des institutions républicaines souffrent d'une défiance croissante et que le principe même de démocratie participative est contesté, la municipalité, elle, suscite majoritairement – 63% - l'adhésion de nos concitoyens.

Aucune autre collectivité ne jouit d'ailleurs d'une telle considération et ce malgré les transferts de compétences décidés par le législateur, qui ont conféré aux départements, aux régions et aux intercommunalités un monopole d'intervention dans des domaines stratégiques qui relevaient naguère du bloc communal.

(1) La Voix des Territoires – vague 1 - Le maire, ce politique pas comme les autres, sondage Odoxa-CGI publié le 8 octobre 2019

Nous retrouvons cette réalité dans les enquêtes d'opinion menées sur la gestion de la pandémie de covid-19 en France : 69% des Français.e.s jugent l'action de la commune utile face à la crise, contre 59% pour les départements, 57 % pour les régions et 51% pour l'État, alors même que son champ d'initiative et les moyens qu'elle peut mobiliser sont, de loin, les plus limités.

Pourquoi ? Parce que les villes et villages restent des organisations dans lesquelles l'identification est possible et dont la gouvernance est assurée par des personnes que l'on connaît ; personnalité locale, bénévole d'association, voisin.e, proche. Connaitre un ou plusieurs conseillers municipaux est très aisé pour qui participe de près ou de loin à la vie de la cité.

Il faut bien reconnaître que les réformes territoriales successives ont certes contribué à rendre plus lisible le rôle joué par chacune des collectivités mais ont également éloigné les élus communautaires, départementaux et régionaux de leurs administrés, en augmentant considérablement leur périmètre géographique (régions, établissements publics de coopération intercommunale, cantons) ou en prévoyant un mode de scrutin assurant une moindre identification des candidats.

La responsabilité des communes et des municipalités est donc, au vu du contexte, particulièrement lourde. Elle doit tout à la fois offrir un cadre de vie agréable, susciter et soutenir les engagements, garantir l'accès de toutes et tous à l'éducation, aux loisirs et à la culture, investir dans des équipements d'avenir, assurer l'action sociale en proximité, contribuer à la prévention de la délinquance, favoriser la construction et le renouvellement de logements, entre autres exemples, tout en permettant à celles et ceux qui le souhaitent de voir leurs voix être prises en compte dans le processus décisionnel.

Le contexte local

Vis-à-vis de ce que l'on observe sur le plan national, le Bocage virois ne fait pas exception. Exit, la région Basse-Normandie, le pays du Bessin au Virois, le canton de Vire dans sa délimitation historique, ... Seule la communauté de communes de Vire a vu son existence subsister par la création, en 2016, de la commune nouvelle de Vire Normandie, qui, en laissant un fort niveau de décision à ses communes historiques, offre une certaine forme de stabilité.

Lors du dernier renouvellement de son conseil municipal, qui a pourtant réduit le nombre de sièges à 47 – au lieu de 136 précédemment - et donc le nombre de représentants dont disposent chacune des huit communes déléguées, aucune expression n'est d'ailleurs venue contester l'existence de la commune nouvelle ou préconiser un retour en arrière et c'est donc à son échelle que l'avenir du territoire va s'écrire.

Ce travail doit se faire sans bouleversement, en veillant à ne pas menacer cette stabilité dont Vire Normandie puise en partie sa légitimité, et nécessite donc de se poser sur un état des lieux partagé de l'existant, ce pour ne pas ignorer les spécificités de telle ou telle commune déléguée dans chacune des quatre thématiques traitées par ce rapport.

Communication

Si Vire Normandie s'est, peu après sa création, dotée d'outils lui permettant d'affirmer son existence (charte graphique, site internet, réseaux sociaux, portail citoyen...), son organisation de l'époque, issue des élections municipales de 2014 et donc de la légitimité des conseils municipaux des huit communes déléguées, n'a pas permis l'émergence d'un canal de communication clair et identifié à l'échelle de la commune nouvelle.

Coulonces, Maisoncelles-la-Jourdan, Roullours, Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont, Truttemer-le-Grand, Truttemer-le-Petit, Vaudry et Vire ont ainsi conservé pour prérogative d'informer leurs

habitant.e.s des décisions susceptibles de leur être appliquées ou des évènements se déroulant dans leurs périmètres respectifs. Les communes déléguées ont ainsi poursuivi l'édition de leurs bulletins municipaux et des supports s'appliquant aux manifestations qu'elle ou ses associations organisent. Celles (Saint-Germain-de-Tallevende et Vaudry) qui disposaient d'un site internet l'ont maintenu, tandis que celui de Vire s'est étendu à l'ensemble de la commune nouvelle.

Quelle que soit son échelle, la communication de Vire Normandie est aujourd'hui avant tout évènementielle. Avec le mensuel Sortir à Vire Normandie, une information très complète est assurée sur les temps forts rythmant la vie du territoire, organisés tant par les associations locales que par les établissements culturels.

Trois de ces derniers, le Cinéma Le Basselin, le Musée de Vire Normandie et la Halle Michel Drucker, disposent d'une identité visuelle propre et d'outils d'information dédiés (réseaux, programmes, site...) qui permettent de valoriser au mieux les spécificités de leurs actions et initiatives.

Vire Normandie s'est enfin dotée d'une webtélé, VireNormandieTV, qui lui permet de diffuser des contenus multimédias diversifiés (reportages, interviews, infographies). Côté réseaux sociaux, la commune dispose d'une page Facebook et d'un compte Instagram.

Vie associative

La commune de Vire Normandie compte un grand nombre d'associations en activités (plus de 200). Cette forte présence sur le territoire est à mettre au crédit d'une politique d'accompagnement de la vie associative par les différentes équipes municipales qui se sont succédées et qui ont affectés des moyens (patrimoine très important de la commune, 1,8 millions d'euros de subventions aux associations et œuvres d'utilité publique par an) et accompagner les associations (soutien des services communaux) pour faciliter la réalisation de leurs actions au bénéfice de la population.

Faire vivre ces associations nécessite l'implication de nombreux bénévoles (est bénévole toute personne qui s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial). Il est difficile d'en déterminer le nombre exact. Selon les questions posées dans les enquêtes d'opinion ce nombre varie : en France, en 2017, il est fait état de 22 millions de bénévoles dont 20,5 millions dans les associations.

La gestion des relations entre la commune et les associations reste du ressort des communes déléguées. Les subventions sont ainsi principalement mobilisées via les états spéciaux, un petit nombre d'action seulement étant soutenu à l'échelle de Vire Normandie.

Démocratie participative

Sur Vire, des conseils de quartier ont été mis en place en 2015. Un découpage en 6 quartiers (centre-ville, l'Orient, Léonard-Gille, Val de Vire, Saint-Martin-de-Tallevende, Sud) a été retenu et une charte a été élaborée. Il y est précisé que les conseils de quartier permettent :

- D'encourager et de soutenir les initiatives apportant du lien social
- De générer un climat de confiance réciproque entre les habitant.e.s et les élu.e.s
- De trouver des réponses collectives pour mieux vivre ensemble dans l'intérêt général.

Le dispositif est fondé sur une démarche volontariste des habitant.e.s de chaque quartier pour apporter leur connaissance d'usage, enrichir les projets de la collectivité et faire des propositions qui améliorent le cadre de vie et les éléments du quotidien.

Animation de la ville

La politique d'animation du centre-ville et des centres-bourgs relève de la compétence des communes déléguées qui perçoivent, chaque année, une subvention de fonctionnement sur leurs états spéciaux pour financer les projets liés à l'animation locale.

En plus des évènements traditionnellement organisés sur leur territoire, une attention particulière a été apportée au centre-ville de Vire qui, en plus de sa centralité, concentre la plupart des commerces du territoire et appelle donc des actions spécifiques afin de susciter et soutenir son dynamisme.

Des évènements « tout public » viennent donc rythmer certaines périodes de l'année : la fête de la Chandeleur et la foire aux arbres en février, la foire des Rogations en mai, FestiVire en juin, les challenges sportifs et la fêtes des associations en septembre, l'embrasement de la Porte-Horloge, la parade de Noël et l'illumination du Sapin en décembre.

Ils s'inscrivent en soutien d'autres initiatives menées par les acteurs de centre-ville, à commencer par l'association de commerçants Vire Avenir.

LES ORIENTATIONS

En prenant appui sur ce succinct état des lieux de l'existant dressé pour chacune des quatre thématiques et sur les retours d'expérience formulés dans les ateliers, la majorité municipale a souhaité traduire son programme électoral sous la forme d'orientations, ce dans le but de définir la trajectoire que suivra Vire Normandie au cours du mandat 2020-2026.

#1

UN TERRITOIRE AU CONTACT DES ASSOCIATIONS

Comme cela a été indiqué dans la partie précédente, Vire Normandie dispose d'un tissu associatif particulièrement riche et diversifié. En plus du soutien qu'elle témoigne aux associations par le versement de subventions ou la mise à disposition de moyens particuliers, la commune doit promouvoir et valoriser l'engagement bénévole pour veiller à ce que ces structures ne périclitent pas, faute de membres actifs en nombre suffisant, et qu'elles poursuivent, pour certaines d'entre elles, leur action d'ouverture sur l'Europe.

A. Maintenir le dynamisme associatif dans les territoires

La création de Vire normandie a mis en évidence la vitalité des territoires qui la composent. L'objectif est donc de maintenir et développer les structures associatives, vectrices de lien social partout où cela sera possible. Pour cela, il était nécessaire de réaliser un état des lieux exhaustifs des moyens mis à la disposition du secteur associatif afin d'optimiser leur utilisation.

À l'instar des challenges sportifs qui mettent à l'honneur une fois par an des dirigeant.e.s, des joueurs et des joueuses d'associations sportives de la commune, il est envisagé la mise en place d'un passeport associatif. Ce document reprendrait le parcours du bénévole et ses missions. Cet outil permettra à tout bénévole de rendre compte de son parcours dans le milieu associatif pour mieux le valoriser.

Il s'agira également de poursuivre les rencontres entre les jeunes lycéens du territoire et les bénévoles d'associations locales, l'objectif étant d'échanger sur le cadre juridique associatif et le rôle des structures dans la vie quotidienne, de même que développer la connaissance de la loi 1901 et susciter l'envie de s'engager.

Le portail associatif de la commune sera par ailleurs remodelé afin d'en faire un véritable outil d'engagement et de connaissance des actions entreprises par les associations. Il permettra ainsi de connaitre les modalités d'adhésion, les besoins exprimés par certains acteurs et les évènements organisés par chacun.

Le travail de recensement du patrimoine communal a mis en lumière, outre le nombre conséquent de bâtiments communaux, l'utilisation qu'en font les acteurs associatifs. Cette étude montre qu'il est possible de mieux utiliser ces moyens en augmentant le taux de présence donc en les mutualisant. Aussi, afin de renforcer les liens entre les bénévoles ; dans un souci d'une gestion en bon père de famille des installations communales et pour créer une espace ressource pour les associations, la création d'une maison des associations est en projet.

LES SUBVENTIONS, UN ÉLÉMENT IMPORTANT D'AIDE AUX ASSOCIATIONS.

C'est un levier de la politique d'accompagnement dans ce secteur. Pour les responsables associatifs, cela est souvent perçu comme une reconnaissance de la collectivité pour le travail de terrain accompli.

Afin de mieux définir le soutien financier et de le rendre plus lisible une étude sera lancée visant à mettre en place des critères dans l'attribution de subventions aux associations.
Un comité technique composé de bénévoles, d'expert.e.s, de technicien.ne.s et d'élu.e.s de la collectivité feront des propositions au conseil pour une mise en œuvre dès 2022.

B. S'ouvrir à l'Europe

Vire Normandie a la chance de pouvoir compter plusieurs villes jumelées en Europe : Baunatal en Allemagne, Santa Fe en Espagne, Bode et SÐcele en Roumanie et Totnes en Angleterre, mais également Atlacomulco au Mexique et Franceville au Gabon. Les échanges avec les villes européennes sont très réguliers. Cela est dû à la vitalité des comités de jumelages qui organisent, en lien avec les services de la commune, l'accueil des délégations et les déplacements vers nos jumelles européennes. La volonté de renforcer les liens et de développer les échanges s'est traduit par la réalisation d'Eurovire en 2019.

La crise sanitaire a marqué un arrêt brutal des échanges entre les villes jumelées. Le travail fait depuis quelques années nous permet de garder les contacts mais ne nous permet plus de se rencontrer. Dès que nous en aurons la possibilité, la collectivité relancera, en lien avec les comités, les échanges qui fondent les liens entre les habitant.e.s. Pour cela nous devrons reprendre le travail réalisé ces dernières années à travers différentes actions : ciné jumelage, marché de Noel, présence lors de temps-forts de la vie communale.

L'accueil des délégations est un temps fort de la vie de la cité. Outre les moments conviviaux et les temps de visites, nous devons structurer des temps de travail autour de thématiques pour nous permettre d'échanger sur des sujets qui touchent de près la vie des habitant.e.s, ceci dans le but de présenter les bonnes pratiques et de faire des retours d'expériences. Cela a été le cas lors d'Eurovire ou chaque délégation, selon les thématiques abordées, présentait un projet afin de le partager le plus largement possible. De la même manière, lors des déplacements, il conviendra de veiller à associer des personnes ressources selon les sujets traités afin de les intégrer à la délégation.

La crise sanitaire a ébranlé la structuration de ce qui fait sens commun autour de valeurs partagées : le lien avec les autres. Cela impacte très fortement les associations qui ne peuvent plus effectuer leurs missions essentielles de proximité et du quotidien. Une vigilance particulière à ce secteur doit donc leur être apportée.

ET APRÈS ?

La présence de la collectivité pour accompagner la transition vers, non pas un retour à la normale, mais un nouveau mode d'organisation et de fonctionnement doit être une priorité.

Cela passera par la mise en lumière des bénévoles, une communication autour des missions associatives et de leurs rôles et une gestion des moyens affectés mieux dirigés et plus efficients. Enfin cela ne doit pas nous faire oublier que les nuages ou les virus ne s'arrêtent pas à nos frontières et que nous sommes collectivement engagés à trouver des solutions qui nous permettrons de vivre mieux et plus longtemps sur terre. Les relations avec nos villes jumelles sont plus que jamais essentiels. Elles doivent être renforcées et développées pour trouver, ensemble, les clés pour un avenir meilleur.

#2

UN TERRITOIRE AU CONTACT DES HABITANT.E.S

Afin de mieux répondre aux aspirations de ses habitants, Vire Normandie doit veiller à renforcer ses outils de communication. Aujourd'hui verticaux, c'est-à-dire purement informatifs, ils doivent être vecteurs d'engagement citoyen en rendant accessible au plus grand nombre tant les décisions prises que le processus suivi pour les élaborer.

A. Des relais de communication adaptés

Dans la société de l'information qu'est notre monde contemporain, la collectivité doit être en capacité d'utiliser les nouvelles technologies en matière de communication afin de ne pas se couper de tout ou partie de ses habitants.

Cette nécessité s'applique bien évidemment aux publics les plus jeunes, qui, moins captifs, appellent la mise en œuvre de stratégies spécifiques : renforcer la présence de la commune sur les réseaux sociaux en définissant une politique éditoriale ajustée à chacun des supports déjà exploités (Facebook, Instagram) et ceux à investir dans les prochains mois (Twitter, LinkedIn).

Une part plus importante sera réservée aux contenus produits par VireNormandieTV, avec la création de rubriques s'appliquant spécifiquement à des thématiques de la politique communale telle que La Caméra Verte pour la propreté des espaces publics. Des rendez-vous réguliers, interviews comme reportages, seront également planifiés pour enrichir sa ligne éditoriale et ses attendus.

La navigation du site internet sera revisitée pour la rendre plus fluide et veiller à une bonne articulation des contenus de ce dernier avec ceux du portail citoyen. L'objectif sera également de favoriser l'identification des établissements culturels de la commune en leur assurant des espaces de publication dédiés.

Pour ne pas se couper des habitant.e.s, il est tout autant nécessaire de conserver, en plus des outils digitaux, une ambition pour les parutions « papier ».

Un nouveau bulletin municipal, édité trimestriellement pour l'ensemble du territoire de Vire Normandie, verra le jour dès 2021, avec un rubriquage assurant l'information sur les grands dossiers du moment, les évènements passés et à venir et sur les parcours et engagements d'acteurs locaux.

La gestion des affichages publics sera également revisitée afin de maintenir des

emplacements de premier plan à l'usage de la commune et d'étendre l'apposition des supports à l'ensemble de la commune nouvelle. Il s'agira également de remplacer les dispositifs d'affichage numérique actuels afin de disposer d'outils de diffusion plus conformes aux besoins de l'époque.

Pour l'ensemble de ces actions, l'objectif sera de faire évoluer la communication de la commune, aujourd'hui principalement évènementielle, afin d'en renforcer le caractère institutionnel et participatif.

Les investissements conduits par la collectivité donneront ainsi lieu à la parution de dossiers thématiques expliquant les motivations suivies par la municipalité, les moyens mobilisés et les soutiens reçus.

Des dossiers d'information seront établis pour chaque conseil municipal, afin de mieux expliquer les délibérations, en les illustrant, par exemple, par des infographies, ou en les contextualisant. Il s'agira ici d'offrir aux habitant.e.s un meilleur accès aux décisions prises par les élu.e.s et de mettre en avant les éléments de débat s'y rapportant.

Ces dossiers impacteront la ligne éditoriale du site internet de la commune qui devra aller au-delà de la simple publication du compte-rendu des réunions du conseil municipal et des délibérations adoptées.

C'est en renforçant les moyens de communication à destination des habitant.e.s qu'il sera possible de les associer au processus décisionnel suivi par la municipalité et ainsi permettre l'émergence d'une véritable démocratie participative.

B. Faire vivre une démocratie de proximité

Si l'élection municipale de 2020 a réduit le nombre de conseillers municipaux et le nombre d'élu.e.s dont disposait chacune des communes déléguées jusqu'alors, la municipalité a souhaité en réduire l'impact en maintenant des instances de débat et de décision locales : les conseils consultatifs. Mis en place dans chaque bourg rural, leur composition et leurs modalités de fonctionnement sont déterminées par les maires délégués.

Pour la commune déléguée de Vire, les conseils de quartier seront remis en place dès 2021.

La nouvelle organisation visera sans doute à en réduire le nombre (de 6 à 4 ou 3) dans le but d'avoir des groupes plus conséquents de volontaires afin de travailler sur des projets plus ambitieux. Elle tendra en outre à mobiliser les services de la collectivité en leur laissant un peu plus de temps pour préparer les réponses apportées aux demandes exprimées.

Cela passera également par une amélioration de la lisibilité de leur action. Des projets intéressants améliorant la vie des quartiers ont vu le jour grâce à la participation des conseils de quartier. Nous pouvons citer, la création d'un terrain de pétanque (quartier de l'orient), la création de toilettes publiques et l'éclairage d'un terrain de pétanque (quartier sud), la mise en place de jeux pour enfants (Saint-Martin-de-Tallevende), ... Ces aménagements, utiles pour tous, doivent garder la marque de la concertation et du travail fournit par les volontaires des conseils de Quartiers.

Impliquer les citoyens dans un projet qui les touche est une démarche qui donne du sens à l'action publique et il faudra convaincre que ces projets sont une opportunité offerte à chacun.e de participer à la vie de la cité.

La moyenne d'âge des participant.e.s aux conseils de quartier était assez élevée (beaucoup de retraités) et leur nouvelle organisation devra permettre l'accès d'un public plus diversifié. L'objectif sera de mobiliser des actifs afin d'avoir une plus large représentativité des personnes résidentes du territoire. Une communication soignée motivante et dynamique sera à mettre en œuvre ainsi que les modes de restitutions des comptes rendus des travaux des conseils de quartier doivent être plus faciles à se procurer.

Des budgets participatifs seront également mis en place pour faciliter le fonctionnement des instances et apporter une relative autonomie aux conseils de quartier.

#3

UN TERRITOIRE OÙ IL FAIT BON VIVRE

Une commune capable de mettre en avant le dynamisme de son tissu administratif et de mieux associer les habitant.e.s à la vie municipale, c'est une commune qui offre un cadre de vie accueillant et stimulant. Depuis 2014, un soin particulier est porté à l'organisation d'évènements fédérateurs « tous publics ». L'effort consenti devra être poursuivi afin de soutenir le dynamisme du centre ville et des bourgs ruraux et susciter l'envie de venir sur le territoire.

A. Une ville animée

Le centre-ville de Vire bénéficie de l'organisation d'évènements nombreux et éclectiques, vecteurs de lien et de cohésion sociale mais également mobilisateurs sur les enjeux visés par la politique municipale.

En plus des évènements habituellement organisés – Foire aux Arbres, Rogations, FestiVire, Challenges sportifs, fête des sports et des associations, illumination du Sapin, embrasement de la Porte-Horloge, Parade de Noël - de nouvelles manifestations seront proposées aux habitant.e.s.

La semaine de la mobilité sera ainsi remodelée dès 2021 pour étendre sa portée aux actions de développement durable et à la lutte contre le réchauffement climatique. Temps de mobilisation des différents acteurs du territoire mobilisés sur ces thématiques, l'évènement aura également pour but de susciter l'engagement des habitant.e.s sur des actions spécifiques à mener sur le territoire communal.

Un week-end de découverte du patrimoine local et du savoir-faire des commerçants et artisans de centre-ville sera également mis en place dans la commune déléguée de Vire.

Un carnaval intergénérationnel viendra marquer le mois d'avril, en collaboration avec les établissements scolaires de premier et second degré, les établissements d'enseignement supérieur, les instituts de formation et les résidences autonomie.

B. Un territoire vivant

Le centre-ville de Vire ne doit pas être le seul lieu d'animation de la commune, bien au contraire, et les bourgs ruraux devront faire l'objet d'une réflexion particulière lors de l'organisation des grands évènements de l'année, comme cela a été le cas pour EuroVire ou pour le Festival des Virevoltés.

Il s'agira en outre de maintenir voire renforcer les moyens alloués aux communes déléguées et à leurs conseils consultatifs pour l'organisation d'évènements et manifestations d'intérêt local.

Rejoindre des dispositifs portés par d'autres collectivités, comme le festival Pierres en Lumière organisé par le département du Calvados, permettra de mettre en avant le patrimoine, le terroir et la diversité des paysages dont dispose la commune.

Chaque commune déléguée rurale bénéficiera d'outils numériques dédiés lui permettant, sans se dissocier de l'image de Vire Normandie, de mettre en avant sa vie locale et les évènements qui la marquent. Des pages Facebook seront ainsi mises en place pour chaque bourg, avec une identité visuelle commune.

Enfin, des manifestations spécifiques dédiées à la découverte des spécificités locales seront proposées afin de mieux valoriser l'histoire des bourgs ruraux.

NOS TEMPS FORTS

L'année est ponctuée d'événements reconduits, organisé par la commune ou par des associations locales...

- **Challenges sportifs**
- **Foire aux Arbres**
- **FestiVire**
- **Festival des Virevoltés**
- **Fête des sports et des associations, Illumination du Sapin, embrasement de la Porte-Horloge et Parade de Noël**
- **Rogations**

...auxquels s'ajouteront de nouvelles initiatives, ou aménagées

- **Carnaval intergénérationnel**
- **Semaine de la mobilité**
- **Week-end de découverte du patrimoine local et de savoir-faire des artisans virois**

CONCLUSION

Les orientations formulées en matière de communication, de vie associative, de démocratie participative et d'animation poursuivent la même finalité : permettre, en informant et en impliquant mieux, à la commune de jouir d'une attractivité plus forte auprès de ses résident.e.s afin que toutes et tous en deviennent, dans leurs interactions, de véritables ambassadeurs et ambassadrices.

Il en va de même pour les acteurs associatifs qui, au-delà de leur objet social ou des valeurs qu'ils défendent, portent l'image de la commune dans laquelle est établi leur siège.

Restera ensuite à la communication portée par la commune à s'adapter aux nouveaux usages pour renforcer la visibilité de ses actions et du cadre de vie qu'elle propose sur les différentes parties qui composent son territoire.

L'enjeu est simple : mettre en avant la qualité de vie proposée par la commune pour inviter celles et ceux qui y vivent à y rester et accueillir durablement les habitant.e.s nouvellement arrivé.e.s à Vire Normandie.